

3 - Analyse partagée des besoins sociaux

AVANT-PROPOS

L'Analyse des Besoins Sociaux est au cœur de la tourmente temporelle de l'action publique. Cette démarche se doit d'éclairer les tendances lourdes de l'évolution de la société bisontine, ses fractures, ses développements. Parallèlement, l'ABS est attendue dans sa démonstration des impacts des crises et soubresauts de l'économie mondialisée sur les besoins des habitants de notre ville.

La présentation de l'ABS est annuelle à l'instar d'autres grands rendez-vous démocratiques tel le débat d'orientations budgétaires. Mais le court terme et le long terme se percutent au gré des disponibilités statistiques et des évolutions des dispositifs. Preuve en est avec le Revenu de Solidarités Actives qui a bouleversé l'action sociale, mais également l'appréciation des mesures de lutte contre la pauvreté : le RSA est trop jeune pour produire des tendances, trop révolutionnaire pour disposer de comparaison avec ses formes antérieures. Preuve en est également avec les évolutions démographiques : passée l'euphorie de disposer enfin de données après une décennie d'attentes, la production annuelle montre ses premières limites : la photo est actualisée, mais un peu floue. Disposer d'une information fréquemment actualisée, c'est prendre le risque d'une précision moindre. Le temps est un maître capricieux...

Mais l'ABS sait aussi jouer de cette tourmente temporelle. A quelques distances d'un été marqué par des saillies xénophobes, l'automne a vu les acteurs locaux tenter de décrypter les enjeux d'un accueil digne pour les étrangers à Besançon. Cette ABS vous redonne le fruit du travail collectif de représentants de l'Etat, du Conseil Général, d'associations mobilisées auprès des étrangers et enfin des services de la Ville et du CCAS. Que ces contributeurs soient une nouvelle fois remerciés pour la qualité et l'intérêt des échanges. Et comme l'illustre le second diagnostic partagé, l'ABS peut aussi précéder des manifestations d'ampleur, signes de notre temps. Avant que le thème «Pas de solitude dans une France fraternelle» ne reçoive le label «Grande cause nationale 2011», la Ville et le CCAS mobilisaient leurs partenaires sur les enjeux locaux de lutte contre les formes d'isolement et de solitudes.

Enfin, pour ne pas tomber dans l'oubli, l'ABS revient sur les perspectives dessinées il y a deux ans dans les groupes de travail partenariaux. Nous renouvelerons dorénavant cette pratique à chaque édition, au risque de déceler des blocages ou des changements de cap, mais parce que chacun, contributeur, expert, lecteur, bénéficiaire, décideur, méritons de mesurer le chemin parcouru. Non, le temps n'efface pas tout...

PARTIE I : DANS UN CONTEXTE DIFFICILE, DE PREMIERS SIGNES DE REPRISE

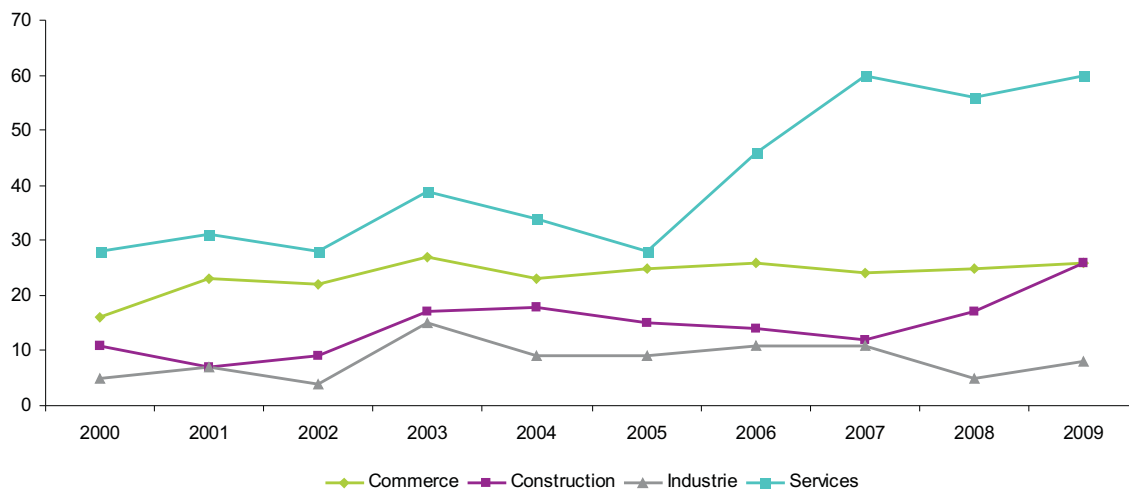
L'année économique et sociale 2009 est marquée, en France, par un lourd bilan. La reprise a montré des premiers signes à partir du second trimestre. Toutefois à la fin de l'année, l'activité avait reculé de 2,2 %, 357 000 emplois avaient été détruits et le taux de chômage s'établissait à 9,6 %. En 2010, même si les chiffres définitifs ne sont pas encore connus, l'INSEE estime que la dynamique de création d'emploi poursuivra son redémarrage. Au troisième trimestre 2010, le taux de chômage a diminué pour atteindre 9,3 %. Il continuerait à baisser pour atteindre 9,1 % d'ici la mi-2011.

La Franche-Comté n'a pas été épargnée par ce climat. En 2009, l'emploi salarié régional a reculé de 2,5 %, soit une destruction de 6 600 postes, notamment dans les secteurs de l'industrie et de la construction. L'intérim a été la première variable d'ajustement, les entreprises ont également eu recours à des mesures de chômage partiel. Fin décembre, le taux de chômage s'établissait à 10 % soit 2,2 points de plus qu'en décembre 2008 (1)

Une baisse de plus de 1 900 emplois entre 2007 et 2009 à Besançon

Le climat de tension économique et sociale nationale se répercute sur le territoire bisontin. L'année 2009 a vu 120 défaillances d'entreprises. La plupart se situe dans le secteur des services même si la construction subit une hausse entre 2007 et 2009 :

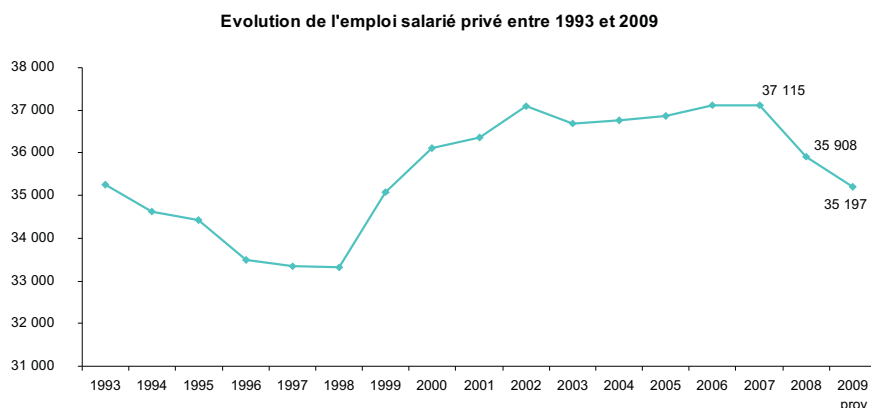
Evolution des défaillances d'entreprises



Source : Unedic / Pôle Emploi Unistatis, traitement AudaB

(1) Sources : Insee, Année économique et sociale 2009 et Note conjoncture décembre 2010.

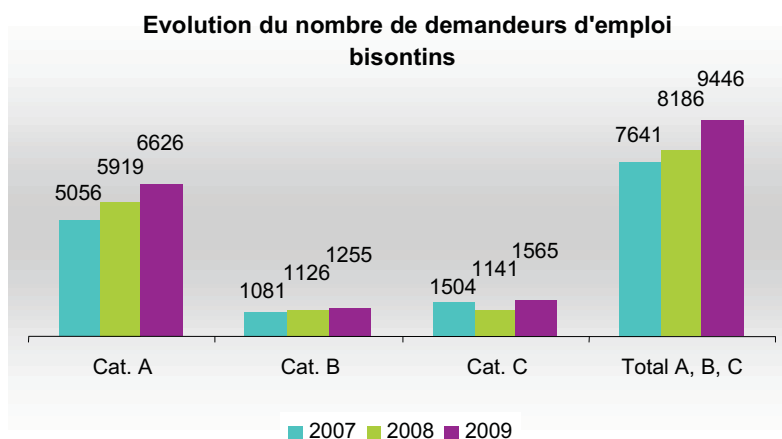
Dans le même temps, la ville subit une forte baisse de l'emploi salarié privé :



Entre 2007 et 2009, une baisse de 5 % est constatée, la plus grosse baisse se constatant entre 2007 et 2008 et se poursuivant entre 2008 et 2009. Au final en 2009, 35 197 emplois salariés privés sont recensés, soit 1 918 emplois de moins qu'en 2007.

Source : Unedic, traitement AudaB

En parallèle, la demande d'emploi s'est fortement accrue :



Entre décembre 2007 et décembre 2009, le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A a augmenté de 31 %, la somme des catégories A, B, C subissant une hausse de 24 %.

Source : Directte

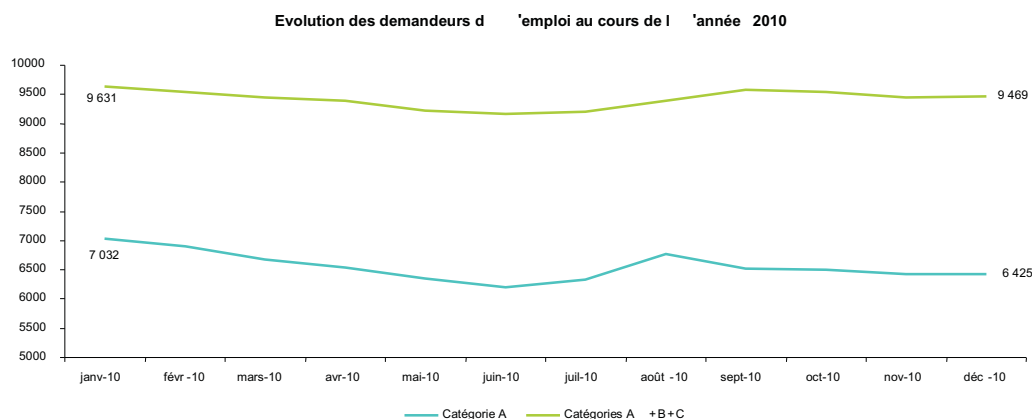
| Demandeurs d'emploi de catégorie A | | | | |
|------------------------------------|--------------|--------------|--------------|-----------------|
| | 2007 | 2008 | 2009 | Evol. 2007/2009 |
| Amiens | 7 356 | 7 590 | 8 846 | 20 % |
| Besançon | 5 109 | 5 939 | 6 654 | 30 % |
| Caen | 5 043 | 5 566 | 6 362 | 26 % |
| Clermont-Ferrand | 5 767 | 6 517 | 7 737 | 34 % |
| Dijon | 5 405 | 5 608 | 7 033 | 30 % |
| Limoges | 5 309 | 6 166 | 7 045 | 33 % |
| Metz | 5 332 | 5 925 | 7 343 | 38 % |
| Mulhouse | 7 212 | 7 655 | 8 800 | 22 % |
| Nancy | 4 250 | 4 497 | 5 301 | 25 % |
| Orléans | 4 365 | 4 939 | 6 251 | 43 % |
| Rouen | 5 370 | 5 954 | 6 501 | 21 % |
| Tours | 5 450 | 5 918 | 7 206 | 32 % |
| Moyenne | 5 497 | 6 023 | 7 090 | 29 % |

Cette augmentation se situe dans la moyenne des villes de taille comparable à Besançon, même si on peut constater que la crise n'a pas eu les mêmes répercussions selon les villes.

Au final, Nancy, Orléans et Caen restent les villes qui enregistrent le moins de demandeurs d'emploi ; Amiens, Mulhouse et Clermont-Ferrand les villes en comportant le plus. Entre ces deux groupes, certaines villes ont subi plus ou moins fortement cette hausse. Besançon en fait partie.

Source : INSEE, Pôle Emploi

Une reprise en demi-teinte au cours de l'année 2010

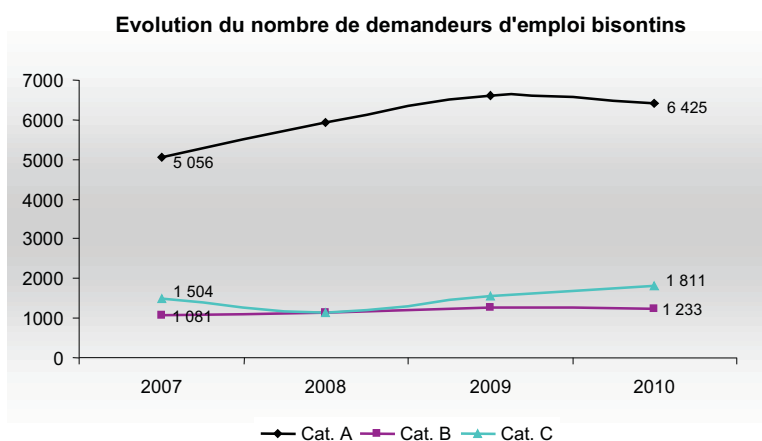


Source : Direccte

Le pic de demandeurs d'emploi de catégorie A (2) a été atteint en janvier 2010 : **7 032** personnes relevaient de cette catégorie. A partir de février, cet indicateur s'est réduit malgré une remontée pendant l'été. En décembre, il se situait à **6 425** demandeurs d'emploi. Ainsi depuis le début de l'année 2010, le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A s'est réduit de près de 9 %, de 6 % par rapport à novembre de l'année précédente.

Entre janvier et décembre 2010, le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie C augmentait de 33 %, la catégorie B a fluctué pour finalement atteindre en décembre le même niveau qu'en janvier. Ainsi, les évolutions restent contrastées.

(2) Les différentes catégories de demandeurs d'emploi sont définies dans la fiche définition en fin de document.



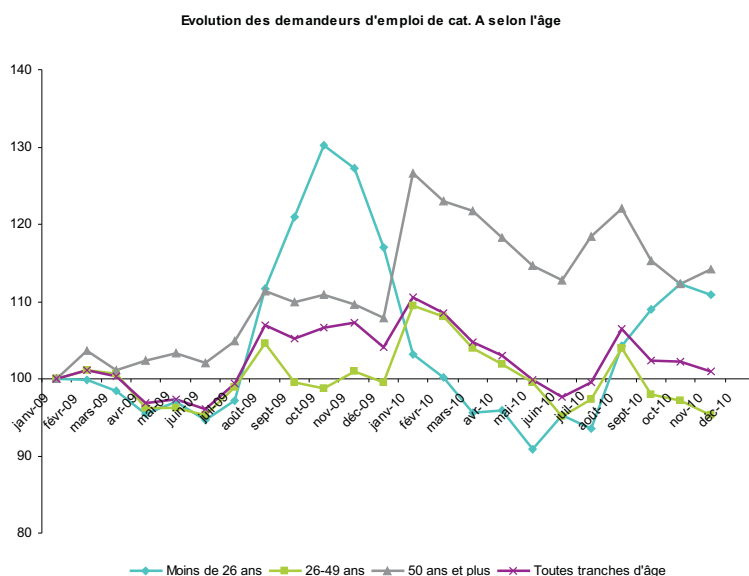
Au final, entre 2007 et 2010, la somme des demandeurs d'emploi de catégorie A, B et C s'est accru de 24 %, soit + 1 828 personnes. La plus forte augmentation concerne la catégorie A : + 27 % soit + 1 369 personnes.

Source Direccte

En termes de poids des différentes catégories, on constate une structure similaire fin 2007 et fin 2010, la catégorie A représentant 68 % des demandeurs d'emploi A+B+C, la catégorie C 20 % et la catégorie B 12 %.

| | Décembre 2007 | Décembre 2008 | Décembre 2009 | Décembre 2010 |
|--------|---------------|---------------|---------------|---------------|
| Cat. A | 5 056 | 5 919 | 6 626 | 6 425 |
| Cat. B | 1 081 | 1 126 | 1 255 | 1 233 |
| Cat. C | 1 504 | 1 141 | 1 565 | 1 811 |

Des évolutions qui diffèrent selon l'âge et le sexe



Ce sont les demandeurs d'emploi de moins de 26 ans qui subissent les plus saccadées : lorsque la demande d'emploi baisse, elle baisse plus fortement pour eux et inversement. C'est donc la tranche d'âge la plus sensible à la conjoncture. Les 50 ans et plus, par contre, suivent globalement une tendance à la hausse.

Source : Direccte

La part des femmes diffère selon les catégories de demandeurs d'emploi. Si les catégories B et C sont en majorité composées de femmes, la catégorie A comprend 58 % d'hommes. Au-delà de ces différences de structure, pour la catégorie A, la demande d'emploi s'est réduite de 13 % pour les hommes et de 3 % seulement pour les femmes.

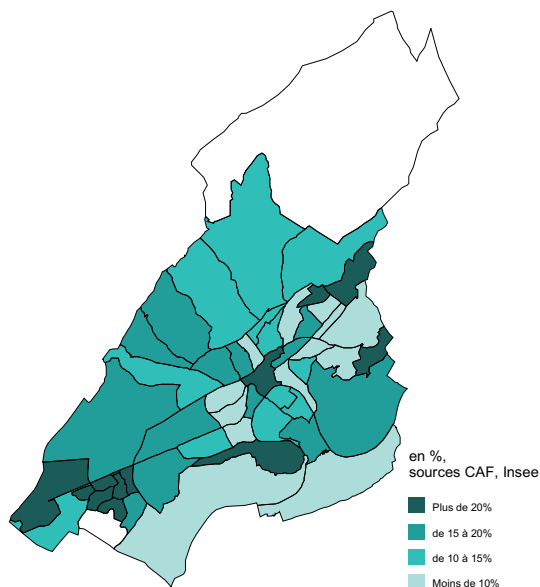
Pour la catégorie B, la baisse est de 8 % pour les hommes, 4 % pour les femmes. A contrario pour la catégorie C, la hausse globale de 36 % résulte d'une hausse de 21 % pour les femmes et de 54 % pour les hommes.

Si on cumule les demandeurs d'emploi des trois catégories, la demande d'emploi se réduit de 2 %, mais elle augmente pour les femmes d'1 %.

Des indicateurs de pauvreté qui restent élevés

Si la France bénéficie d'un certain nombre d'amortisseurs sociaux, ces derniers n'ont pu enrayer une augmentation de la pauvreté. C'est ainsi que nationalement, le nombre de ménages sous le seuil de bas revenus (3) s'est accru de 6,4 % entre 2008 et 2009. A Besançon dans la même période, cet indicateur s'est accru de 4 % alors qu'il s'était réduit entre 2007 et 2008. Au total, un peu moins de 9 900 ménages bisontins vivent avec des ressources inférieures à ce seuil.

Part des ménages sous le seuil de bas revenus par Iris



Les Iris qui concentrent plus de 20 % de ménages sous le seuil de bas revenus se concentrent à Planoise, dans le quartier Palente-Orchamps, à Clairs-Soleils et à la Grette.

Dans le même temps, la mise en place du Revenu de Solidarités Actives ne permet pas de quantifier l'augmentation des bénéficiaires de minima sociaux au cours de cette période. Au 30 juin 2010, Besançon comptait **5 132 bénéficiaires du RSA** (4) dont 64 % étaient bénéficiaires du RSA socle (ex RMI et API). A Besançon comme nationalement, le nombre de bénéficiaires du RSA n'atteint pas les prévisions effectuées. La montée en charge du RSA activité, destiné à compléter le revenu de personnes qui ont des revenus d'activité, est particulièrement touchée par le phénomène de non recours. Ainsi à Besançon, 1 300 ménages étaient bénéficiaires de ce type de RSA. Diverses hypothèses sont avancées pour expliquer ce phénomène :

- absence d'information,
- isolement social,
- non demande volontaire.

Certaines personnes n'entreprennent pas les démarches du fait de la lourdeur du dispositif, d'une crainte de stigmatisation, ou encore de la multiplicité des intervenants (5).

(3) 942 € mensuels par unité de consommation (CAF2009), cf. fiche définitions en fin de document

(4) Le détail des statistiques concernant les bénéficiaires du RSA se trouve dans la fiche thématique Pauvreté/Précarité

(5) EFIGIP, un an après son lancement, où en est le RSA activité en Franche-Comté ? juin 2010.

Au-delà, le traitement partiel des droits connexes, tant au niveau national qu'au niveau local, peut limiter l'effet incitatif à la reprise d'emploi. Ce chantier reste donc à compléter.

La crise a donc eu un fort impact sur la population bisontine. Les différents indicateurs nous démontrent à la fois une forte hausse de la demande d'emploi et une augmentation de la pauvreté. Ces constats se partagent au niveau national comme dans les villes de taille comparable à Besançon. L'amélioration constatée en 2010 en termes de demandeurs d'emploi annonce une reprise. Il reste à définir si celle-ci sera durable et quelles conséquences cette crise aura eu sur les populations les plus fragiles. Il est, en effet, plus difficile pour cette partie de la population de reprendre une dynamique positive après une perte d'emploi.

PARTIE II : DIAGNOSTICS PARTAGES

ISOLEMENT, SOLITUDE ET DIFFERENTES FORMES DE REPLI

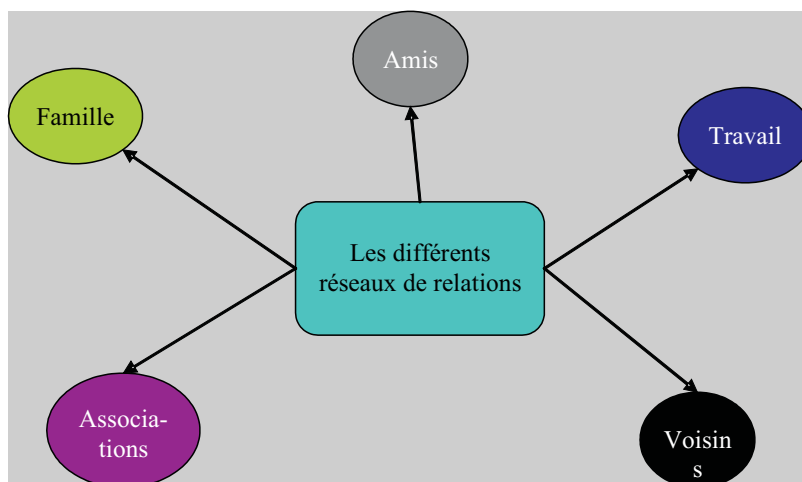
«*Un ménage bisontin sur deux est composé d'une personne seule*», c'est le constat effectué suite à la parution des résultats 2006 du recensement de la population. Si isolement résidentiel n'est pas toujours synonyme d'isolement relationnel, ce chiffre interroge et débouche sur la volonté de mieux connaître les situations d'isolement à Besançon. Des partenaires locaux, qu'ils soient associatifs ou institutionnels, ont donc été conviés à mener cette réflexion et à définir collectivement les enjeux à relever pour lutter contre l'isolement.

Quelques concepts

Aborder les phénomènes d'isolement dans un territoire nécessite dans un premier temps d'essayer de le définir et de le chiffrer. Si l'isolement résidentiel, c'est-à-dire le fait de vivre seul, fait l'objet d'une mesure claire et mobilisable, l'isolement relationnel, c'est-à-dire des personnes ayant peu de contacts avec d'autres, relève souvent de définitions ad hoc et de méthodes d'enquêtes différentes. Pour exemple, l'INSEE définit qu'une personne est en isolement relationnel lorsqu'elle a 4 contacts privés ou moins au cours d'une semaine de référence. La Fondation de France, quant à elle, a retenu la notion d'«isolement objectif» avec pour norme d'avoir des relations personnelles moins de 2 à 3 fois par an ou jamais.

Ainsi, la mesure de ce phénomène ne fait pas l'objet d'un consensus. Au-delà, ces éléments ne permettent pas d'appréhender la notion de souffrance due à cet isolement. En effet, être dans une situation d'isolement relationnel peut déclencher ou non un sentiment de solitude, de mal-être qui là encore, dépendra de la sensibilité de chacun.

L'augmentation des phénomènes d'isolement ces dernières années est le résultat d'une conjonction d'évolutions dans les différentes sphères générant des relations. Ces différentes sphères sont au nombre de 5 :



Multiplier les réseaux permet d'être à l'abri d'une situation d'isolement. A contrario, tisser des relations dans un seul réseau accroît le risque d'isolement : si les liens dans ce réseau se rompent, la question de l'isolement se pose.

L'évolution des modes de vie a pour conséquence de fragiliser davantage les liens de chaque réseau. Les mobilités professionnelles, les parcours dans l'emploi saccadés, la moindre implication dans les réseaux associatifs, l'individualisme, les ruptures familiales sont autant de phénomènes qui ont pris de l'ampleur des dernières années. Chacun de ces éléments a pour effet de fragiliser les liens et explique l'accroissement des situations d'isolement.

Quelques mesures nationales

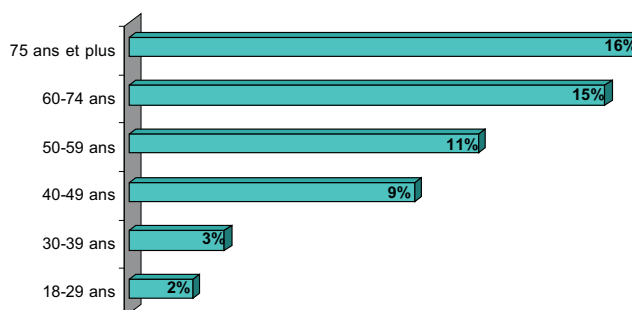
Dans une enquête (6) publiée en 2003, l'INSEE estimait qu'11 % de la population française était en situation d'isolement relationnel. Parmi la population, les personnes âgées et les personnes socialement défavorisées (faibles revenus et non diplômés) sont particulièrement impactées. Par ailleurs, le recouvrement entre situation d'isolement relationnel et sentiment de solitude est partiel :

- 1 personne isolée sur 4 éprouve un sentiment de solitude,
- 1 personne non isolée sur 10 l'éprouve également.

L'INSEE complétait ces éléments en précisant que le cumul entre isolement relationnel et mal-être provoquait une forte fragilité sur les plans psychologique et social.

Une enquête (7) plus récente de la Fondation de France chiffre à 4 millions le nombre de personnes isolées en France, soit 9 % de la population. La moitié de cette population se déclare en souffrance par rapport à ce phénomène.

Part de la population en situation d'isolement objectif par tranche d'âge



Source : enquête Fondation de France 2010

L'isolement touche ainsi les personnes à partir de 40 ans, avec des proportions croissantes avec l'avancée en âge pour atteindre 16 % des personnes de 75 ans et plus. Si la corrélation entre grand âge et isolement est bien connue, l'enquête démontre que 29 % des personnes isolées ont moins de 50 ans, la moitié moins de 60 ans. Au-delà, les personnes de plus de 60 ans déclarent de manière plus faible un sentiment de souffrance due à leur isolement que les tranches d'âge inférieures.

Si l'âge est un facteur important, d'autres caractéristiques favorisent les situations d'isolement. Les revenus, la situation vis-à-vis de l'emploi, le niveau de diplôme, la composition familiale, la maladie, le handicap ou la dépendance sont autant de facteurs accroissant le risque d'être isolé. Ainsi, une personne gagnant moins de 1 000 € par mois a 4 fois plus de risques d'être isolée qu'une personne gagnant plus de 4 500 € par mois. Les chômeurs de longue durée sont également très impactés, les travailleurs précaires, les non diplômés, les travailleurs indépendants. Outre le type d'activité, certaines compositions familiales favorisent également l'isolement : les familles monoparentales, les couples repliés.

(6) Enquête « Vie de quartier », résultats publiés dans INSEE Première n° 931, Isolement relationnel et mal-être.

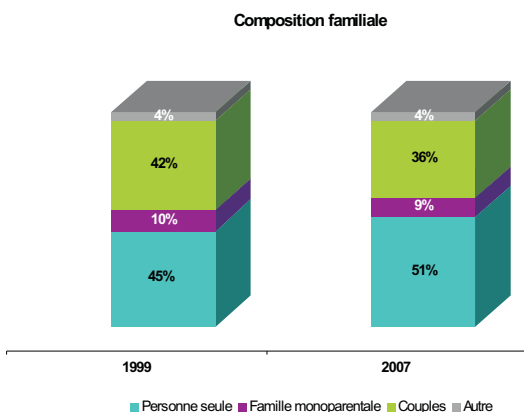
(7) Les solitudes en France, Fondation de France, juillet 2010.

Ces éléments permettent de mieux appréhender le phénomène et les personnes impactées. L'enquête avance également des pistes d'explication et une mesure des conséquences. A l'heure actuelle, un seul réseau ne suffit plus à insérer durablement du fait de l'affaiblissement de ces réseaux. Il apparaît donc indispensable de multiplier les réseaux pour éviter une rupture du lien social. Or, le quart des Français n'a qu'un seul réseau de relations sociales. De même, les personnes enquêtées révèlent que les situations d'isolement ont souvent été déclenchées par des ruptures principalement familiales à 56 %, professionnelles à 14 %, d'autonomie à 9 % ou dues à un déménagement à 7 %.

Les personnes expriment également qu'une situation d'isolement induit un sentiment de culpabilité et de péjoration de soi. Les personnes se sentent responsables de leur exclusion, ont le sentiment d'une incapacité à s'intéresser aux autres, un sentiment d'inutilité. De plus, l'isolement entraîne l'enfermement dans cette situation. Les personnes ne se sentent pas capables de dépasser cette situation, de reconstruire leur vie sociale après une période de rupture.

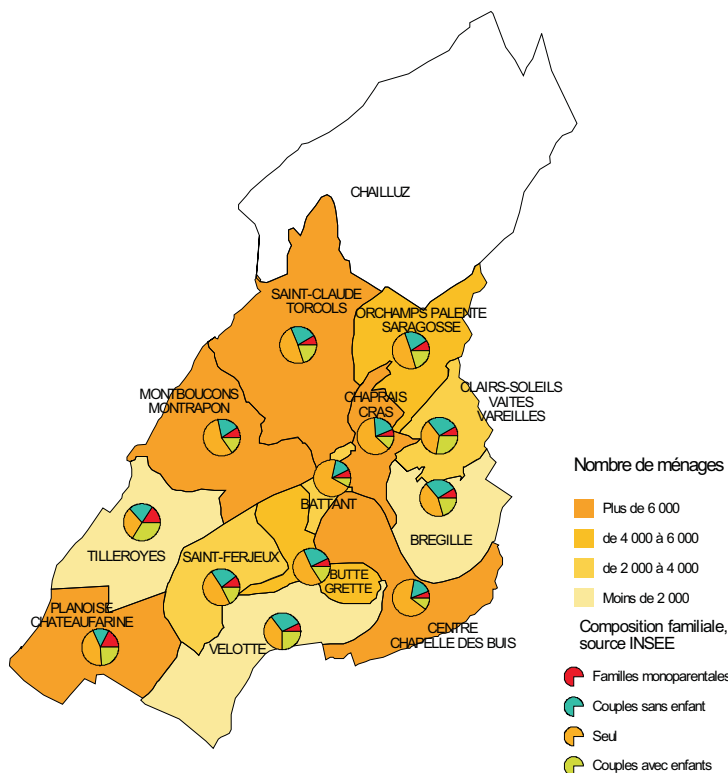
L'isolement à Besançon

• La mesure de l'isolement résidentiel



Si en 1999, Besançon comptait 45 % de ses ménages composés d'une personne seule, cette proportion atteint 51 % en 2007. Au total, plus de 30 000 Bisontins vivent seuls.

La ville compte également plus de 5 000 familles monoparentales, chiffre en stabilisation par rapport à 1999.



Les différents quartiers de la ville n'ont pas le même profil en termes de composition familiale. Si Velotte, Vaïtes - Clairs-Soleils et Tilleroyes sont peuplés pour moitié de couples avec ou sans enfant(s), les quartiers suivants ont plus de 50 % de leurs ménages composés d'une seule personne :

- Butte - Grette,
- Montrapon - Montboucons,
- Chaprais - Cras,
- Centre-ville - Chapelle des Buis,
- Battant.

En ce qui concerne les familles monoparentales, les quartiers de Planoise et des Tilleroyes enregistrent les plus fortes parts.

On constate ainsi que l'isolement résidentiel prend une part majoritaire dans certains quartiers de la ville. Globalement, il s'agit soit de quartiers où vivent de nombreux étudiants, soit de quartiers où les personnes âgées sont nombreuses.

• Un lien entre la composition familiale et la pauvreté

Les quelques données disponibles sur les ressources des Bisontins permettent de mettre en évidence les moindres ressources des personnes vivant seules :

| | Ménage d'une personne | Tous ménages bisontins |
|---|-----------------------|------------------------|
| Les 10 % des ménages les plus pauvres ont un revenu moyen annuel de : | 4 500 | 6 500 |
| La moitié des ménages a un revenu annuel inférieur à : | 16 190 | 22 009 |
| Les 10 % des ménages les plus riches ont un revenu moyen annuel de : | 31 325 | 54 731 |
| Le rapport entre riches et pauvres | 7 | 8,4 |

Ainsi, les ménages composés d'une seule personne disposent d'un revenu médian à hauteur de 75 % du revenu médian des ménages bisontins pris dans leur globalité. De même, le revenu des 10 % les plus pauvres ou des 10 % les plus riches est inférieur à celui de l'ensemble des ménages.

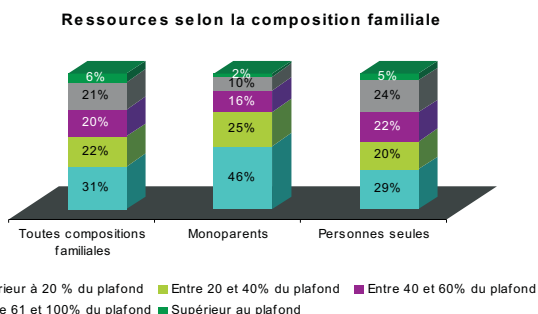
Source : Revenus fiscaux, traitement AudaB

| | Ménages bisontins | Ménages logés dans le parc social |
|--------------------------------|-------------------|-----------------------------------|
| Personnes seules | 51 % | 45 % |
| Familles monoparentales | 9 % | 21 % |
| Couples avec ou sans enfant(s) | 36 % | 32 % |
| Autres ménages | 4 % | 3 % |

La comparaison des typologies de ménages au global pour la ville et au niveau du parc fait apparaître une large surreprésentation des familles mono-parentales dans le parc social et une moindre présence des personnes qui vivent seules.

Source : Observatoire régional de l'occupation sociale, USH FC ; Insee, RP2007

Enfin, pour les ménages logés dans le parc social, le niveau de ressources varie fortement selon la composition familiale. Ainsi, les familles monoparentales ont pour 46 % d'entre elles un niveau de ressources inférieures à 20 % du plafond (8).



Source : Observatoire régional de l'occupation sociale, USH FC

Ces différentes mesures illustrent les difficultés financières auxquelles font face les personnes isolées et/ou monoparentales.

(8) En 2009, pour une personne seule avec un enfant à charge, le plafond de ressources était de 33 937€.

• Le constat d'une montée en charge de l'isolement relationnel à Besançon

Les partenaires locaux s'accordent sur le constat d'une augmentation du phénomène d'isolement à Besançon. Ils soulignent à la fois l'impact des politiques d'urbanisme -habitat vertical, diminution des espaces de rencontre, des bancs...- et l'impact de la montée de la précarité économique en évoquant le lien très fort entre cette dernière et l'isolement. Peu de données locales sont mobilisables mais à titre d'exemple on peut citer les visites effectuées par les Correspondants de nuit auprès d'une cinquantaine de personnes en situation d'isolement.

Les partenaires évoquent également divers degrés dans l'isolement. Si des personnes éprouvent un sentiment de solitude, d'autres sont dans une situation d'isolement telle qu'elles ne demandent plus d'aide, ne s'inscrivent plus dans des réseaux sociaux, sont «désaffiliées». Au-delà, un fort isolement peut provoquer des situations de souffrance psychique.

Dans le domaine de la lutte contre l'isolement, les associations d'écoute jouent un rôle important. De nombreuses personnes les contactent pour exprimer leur sentiment de solitude. Ce sont globalement des personnes vivant seules et/ou dans une situation de forte précarité économique. Les personnes expriment leur mal-être et certaines ont des problèmes psychologiques ou psychiatriques. Les bénévoles les écoutent et travaillent à les redynamiser, à leur redonner confiance et envie d'aller vers l'autre. D'autres associations interviennent dans ce champ et proposent des activités collectives aux personnes pour retisser du lien. L'objectif est de les amener à terme à intégrer des activités, des lieux «classiques».

Les services sociaux pointent également un fort isolement des personnes avec lesquelles ils entrent en contact. Que ce soit lors de l'accompagnement de personnes bénéficiaires de prestations, RSA ou autres, ou les médecins lors de permanences santé, bon nombre de personnes expriment une souffrance liée à leur situation d'isolement. Dans d'autres cas, c'est le travailleur social qui, au fil des entretiens, détecte une problématique liée à l'isolement. La prise en compte de cette problématique intègre alors l'accompagnement mis en place. Des actions sont proposées, le Conseil Général cite l'exemple de propositions de places pour se rendre à un match de foot. Plus ancré dans le quotidien, le CCAS par son service des Espaces Solidaires met en place des actions collectives permettant de remobiliser les personnes dans leur parcours, de retisser du lien social.

D'autres structures d'insertion par le travail, en direction de personnes en difficulté ou de travailleurs handicapés, soulignent l'existence de situations d'isolement parmi leurs salariés. Ces derniers, même s'ils tissent des liens sur leur lieu de travail, expriment une souffrance quant à la «solitude du week-end». Les structures mettent alors en place des actions de loisirs, des séjours... Globalement, les travailleurs sociaux soulignent la difficulté pour les personnes à exprimer ce sentiment de solitude, mais également la difficulté de tisser des liens, à intéresser l'autre et donc à se tourner vers des actions de droit commun. Si l'expression de ce sentiment de solitude est déjà une étape, la participation à des actions spécifiques une avancée, franchir le pas et participer à des actions de droit commun est encore plus difficile. Ces démarches prennent du temps.

De manière plus spécifique, des personnes souffrant de difficultés psychologiques subissent également l'isolement. A Besançon quatre groupes d'entraide mutuelle (GEM) proposent des actions pour rompre l'isolement des personnes en situation d'isolement et/ou de souffrance psychique :

- Les Amis de Ma Rue Là, porté par le CCAS,
- O Jardin de Floréal, porté par Floréal,
- La Fontaine, porté par Les Invités au festin
- La Grange de Léo, porté par Vivre en ville.

Ces actions se situent à la jonction du sanitaire et du social et permettent un mode d'intervention innovant.

La lutte contre l'isolement se heurte également à une difficulté majeure : le repérage des personnes les plus isolées. En effet, repérer et entrer en contact avec une personne recluse, qui ne demande plus rien est un des points sur lesquels achoppent associations et services sociaux. Il s'agit alors de s'appuyer sur des relais de proximité, sur des indices qui peuvent faire soupçonner une situation d'isolement. Il faut alors parfois mobiliser du temps, effectuer des recherches pour appréhender la situation, réussir à entrer en contact tout en respectant la liberté de la personne de ne pas saisir cette opportunité. Pour ces personnes les plus éloignées, il est nécessaire de s'appuyer sur des acteurs de grande proximité. Le moindre recours aux visites à domicile dans le travail social, les plateformes téléphoniques... sont autant d'occasions en moins pour repérer ces situations. A contrario, le travail des correspondants de nuit, les acteurs pratiquant de la veille sociale... peuvent permettre de repérer. Enfin, le CCAS travaille à l'heure actuelle à mobiliser des solidarités de proximité, de voisinage au sein des quartiers. De même, les acteurs s'accordent à souligner l'importance de préserver des lieux ouverts, où les personnes peuvent venir sans demande particulière.

Globalement, outre la difficulté de repérer, d'entrer en contact avec les personnes, il apparaît nécessaire de préserver une multiplicité d'acteurs et de modalités, l'essentiel étant de favoriser les passages de relais. Ainsi, associations d'écoute, associations caritatives, services sociaux agissent en complémentarité et proposent des actions qui par leurs différentes formes, peuvent faciliter la prise de contact pour les personnes.

Enfin, au vu du diagnostic énoncé, les partenaires se sont accordés à établir la liste des enjeux à relever collectivement, par ordre de priorité :

- Aller vers les plus isolés
- Développer les solidarités de voisinage
- Multiplier les relais, les repérages de proximité
- Maintenir des lieux permettant la rencontre :
 - ✓ Agir sur l'aménagement urbain : bancs, espaces accueillants...
 - ✓ Créer des lieux ouverts (accueil inconditionnel, informel...)
 - ✓ Développer la convivialité, les activités collectives, les échanges de pratiques
- Maintenir des modalités de contact hors vis-à-vis (téléphone, internet...)
- Rendre lisibles les acteurs de la lutte contre l'isolement et développer le travail en complémentarité
- Prendre en compte les différences de rythme de chacun (actifs / retraités, jeunes / vieux...) concernant les modes de vie, horaires...

Ce diagnostic a été établi avec l'aide d'un groupe de travail copiloté avec le service Proxim'Social du CCAS et la Maison des Seniors. Le groupe était composé des acteurs suivants :

- Les Petits Frères des Pauvres,
- Les Correspondants de nuit, Association Départementale du Doubs de Sauvegarde de l'Enfant à Adulte (ADDSEA),
- Secours Populaire Français,
- La Porte Ouverte,
- Caisse Solidaire,
- SOS Amitié,
- Plan Départemental pour le Logement des Personnes Défavorisées (PDALPD),
- Union Départementale des Associations Familiales (UDAF),
- Gare BTT,
- Conseil Général,
- Deux présidents de Conseils Consultatifs d'Habitants,
- Ville de Besançon : Coordination Jeunesse et Inter'Agés, Mission Lutte contre les discriminations,
- CCAS de Besançon : Espaces solidaires, Centre des Handicapés au Travail.

L'ACCUEIL DES ETRANGERS A BESANÇON

Le paysage des politiques d'intégration des étrangers s'est modifié ces dernières années. L'Etat s'est réorganisé et a, entre autres, instauré un service public de l'accueil et créé un nouvel outil : le Contrat d'Accueil et d'Intégration (CAI). En parallèle, les exigences avant et à l'arrivée en France se sont renforcées. Au-delà de ces évolutions, différents services de la Ville et du CCAS sont sollicités par des populations étrangères dans le cadre de leurs missions. Si dans certains cas les réponses sont organisées, dans d'autres, des difficultés et/ou des interrogations apparaissent.

Devant ces constats, le CCAS et la Ville ont souhaité réaliser un diagnostic analysant les besoins des étrangers arrivant sur le territoire bisontin. Il s'agit ainsi de :

- mieux connaître les populations qui arrivent à Besançon,
- avoir un regard sur l'offre d'hébergement/logement, l'accompagnement tant dans les démarches administratives qu'au quotidien.

Ces éléments permettront ainsi de qualifier la politique d'accueil des étrangers à Besançon. Pour ce faire, un groupe de travail partenarial s'est réuni deux fois et a permis de croiser les informations des différents acteurs.

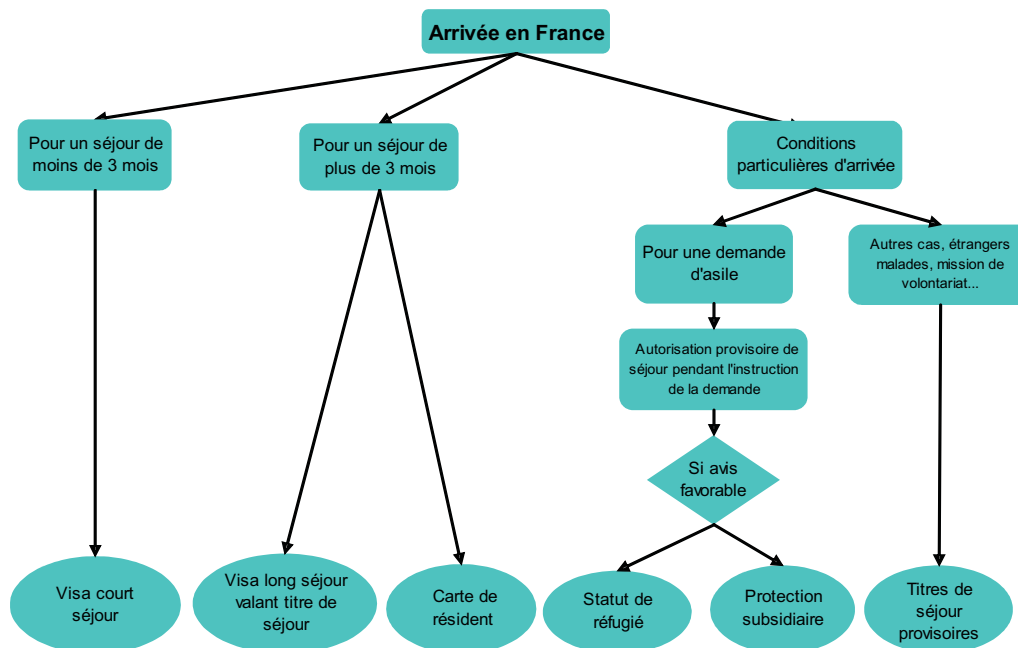
En terme de définition, un étranger est une personne qui réside en France et qui ne possède pas la nationalité française, soit parce qu'elle possède une autre nationalité (à titre exclusif), soit parce qu'elle n'en a aucune (les apatrides). Un étranger n'est pas forcément immigré, il peut être né en France (9).

I/ Aspects législatifs et acteurs

Lorsqu'un étranger souhaite résider en France, les différentes formalités auxquelles il est astreint diffèrent selon la durée de son séjour, sa situation personnelle et sa nationalité. Selon ces critères, l'arrivée en France peut être très simple - les ressortissants de l'Espace Economique Européen n'ont aucune formalité à accomplir - ou très complexe - des personnes obtiennent après un long cheminement un titre de séjour temporaire qu'elles devront faire renouveler.

Les différents titres de séjour

Sans entrer dans un recensement exhaustif des différents titres de séjour, on peut schématiquement isoler 3 types de situations :



(9) INSEE

Ce schéma ne concerne pas les ressortissants de l'Espace Economique Européen qui peuvent séjourner sur le territoire européen sans formalité administrative.

Ainsi, les étrangers arrivant en France pour plus de 3 mois doivent entamer des démarches visant à obtenir :

- soit un visa long séjour qui est un titre de séjour provisoire, généralement d'une durée d'un à trois ans,
- soit une carte de résident qui est d'une durée de dix ans.

L'obtention d'un de ces titres est soumise à de nombreuses conditions. Le visa de long séjour mentionne la situation de la personne : «salarié», «travailleur temporaire», «étudiant», «vie privée et familiale»... En fonction du titre obtenu, les droits et les obligations diffèrent : autorisation de travail, ressources, accès à des structures d'hébergement, aux soins...

Au-delà de ces situations générales, des cas plus particuliers existent. Le principal d'entre eux est l'arrivée en France pour demander asile. Une procédure particulière est alors mise en place. Pendant l'instruction de la demande, une autorisation provisoire de séjour est délivrée. L'instruction menée par l'Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides statue en faveur de l'obtention du statut de réfugié qui donne droit à une carte de résident, ou à un statut de protection subsidiaire qui équivaut à un titre provisoire de séjour pour une durée d'un an. Si l'OFPRA statue négativement, la personne a la possibilité d'effectuer un recours devant la CNDA (Commission Nationale de la Demande d'Asile). Si la personne n'obtient pas de décision favorable au final, elle est considérée comme déboutée et n'a plus de droit. Elle doit alors quitter le territoire français.

Ces différentes procédures peuvent, dans les faits, prendre des mois voire des années.

Les différents acteurs

Si la Préfecture instruit les demandes de titres de séjour, d'autres acteurs jouent un rôle important concernant l'accueil des étrangers.

Ainsi, l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration est l'opérateur du nouveau service public de l'accueil. Il a pour mission d'établir avec les étrangers souhaitant s'installer durablement en France un Contrat d'Accueil et d'Intégration. A travers ce dernier, l'Etat s'engage à offrir à la personne des modules d'information/formation sur la vie en France, les institutions et modes de vie, un socle d'apprentissage de la langue française, un bilan de compétences...

Au-delà, diverses structures à destination des étrangers existent : centres provisoires d'hébergement des réfugiés politiques, centres d'accueil des demandeurs d'asile, centres d'accueil d'urgence des demandeurs d'asile. Ces lieux ont pour mission d'offrir un hébergement et un accompagnement social à leurs résidents.

Les services de droit commun peuvent également être sollicités par les étrangers : services sociaux, structures d'hébergement d'urgence, centre d'hébergement et de réinsertion sociale...

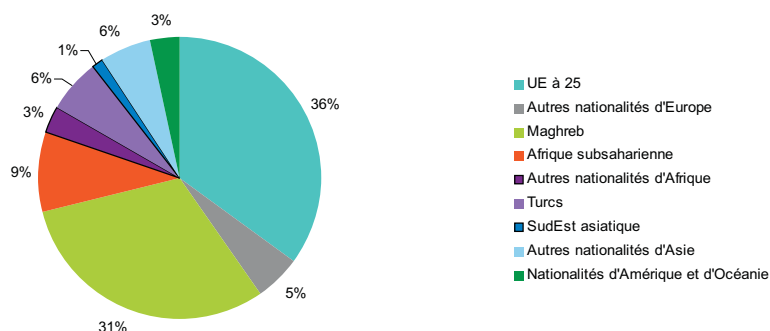
Enfin le secteur associatif est également présent sous différentes formes d'actions : aide à l'établissement des dossiers de demande de titre de séjour, accompagnement des personnes, militantisme.

II/ Les étrangers en France

6 % de la population française est de nationalité étrangère.

En 2007, la France recensait 3,5 millions d'étrangers, soit un peu moins de 6 % de sa population. Le nombre d'étrangers s'est accru de près de 9 % entre 1999 et 2007.

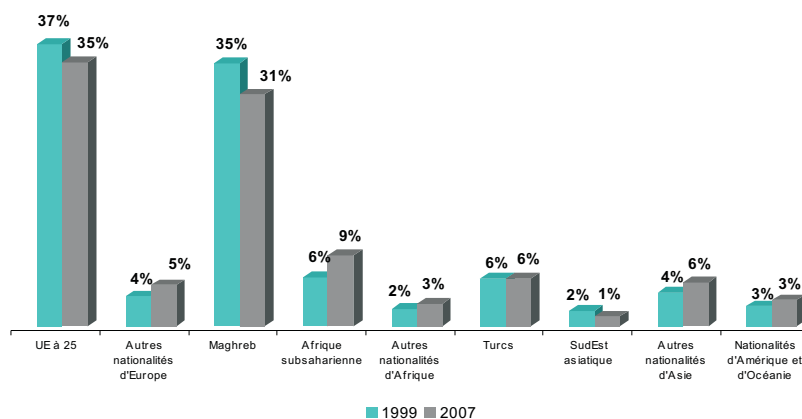
Répartition par nationalité en 2007



Source : INSEE, Recensement de la population

Plus de 36 % des étrangers sont ressortissants de l'Union Européenne à 25, 31% du Maghreb.

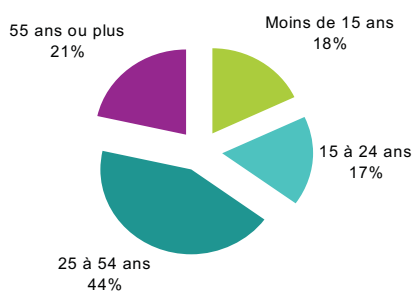
Evolution du poids des différentes nationalités



Les évolutions entre 1999 et 2007 ne sont pas très significatives, sauf pour le Maghreb qui voit sa part se réduire de 4 points, et l'Afrique subsaharienne qui augmente de 3 points.

La répartition sur le territoire métropolitain est très hétérogène : 40 % des étrangers résident en Ile de France, moins de 2 % dans les régions du quart Nord-Ouest. En ce qui concerne la Franche-Comté, la proportion s'établit à 4,5 %.

Répartition par tranche d'âge



47 % des étrangers sont des hommes et plus du tiers ont moins de 25 ans.

En termes d'activité, on peut noter :

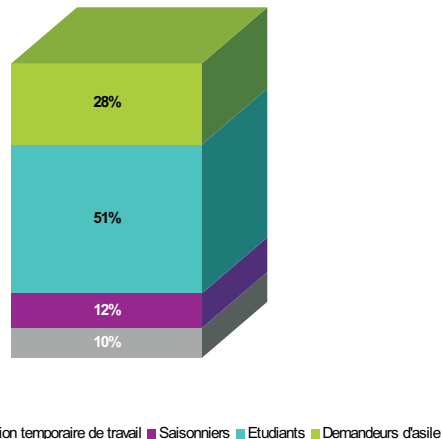
- un taux d'activité plus faible (65 % pour les étrangers, contre 70 % pour les Français),
- 70 % des actifs étrangers travaillent dans le secteur tertiaire, 18 % dans la construction,
- le taux de chômage multiplié par deux (en 2008, 7 % pour les Français, 14 % pour les étrangers).

Source : Insee, RP2007

Un flux régulier de nouveaux arrivants (10)

Chaque année, des étrangers arrivent sur le territoire français, soit de manière temporaire, soit de manière permanente.

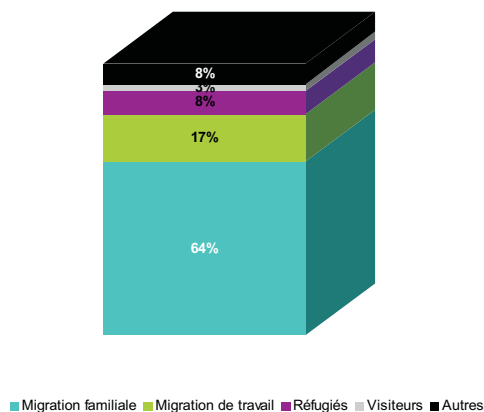
L'immigration temporaire représente en 2008 plus de 98 000 personnes. Il s'agit de personnes admises sur le territoire pour une durée comprise entre 3 et 12 mois. Différentes raisons sont à l'origine de ces arrivées :



Ainsi, plus de la moitié de l'immigration permanente est composée d'étudiants, suivis par les demandeurs d'asile. Les bénéficiaires d'une autorisation de travail sont plutôt des hommes, même si la part des femmes progresse ces dernières années. 34 % sont ressortissants de pays du continent américain, 23 % d'Asie.

Parmi les 27 000 demandeurs d'asile, deux sur cinq sont originaires de l'un de ces six pays : Serbie/Montenegro, Turquie, Fédération de Russie, Sri Lanka et République Démocratique du Congo.

L'immigration permanente concerne 136 000 personnes en 2008, sans compter les ressortissants de l'Espace Economique Européen (11). Ce type d'immigration est composé de primo arrivants, de bénéficiaires d'un changement de statut et de personnes régularisées recevant un premier titre de séjour d'au moins un an. Ces migrations répondent à différents motifs :



Les migrations familiales restent largement majoritaires. Elles concernent les membres de famille de Français, les regroupements familiaux et les entrées «vie privée et familiale». Ces personnes sont à 71 % ressortissantes d'Afrique et 16 % d'Asie.

Viennent ensuite les migrations au titre du travail. Elles sont assez spécifiques : 64 % relèvent du secteur tertiaire et $\frac{3}{4}$ des personnes résident en Ile de France.

Enfin, les réfugiés sont au nombre de 11 400 adultes. Plus de 5 000 sont des demandeurs d'asile ayant obtenu le statut, 6 300 ont obtenu une décision positive de la commission de recours, la CNDA. On comptait 5 400 mineurs accompagnants. 84 % ont obtenu le statut de réfugié, le restant étant sous le régime de la protection subsidiaire. Les pays les plus représentés sont le Sri Lanka, la Fédération de Russie, la République Démocratique du Congo, la Turquie, le Mali, la Serbie/Montenegro.

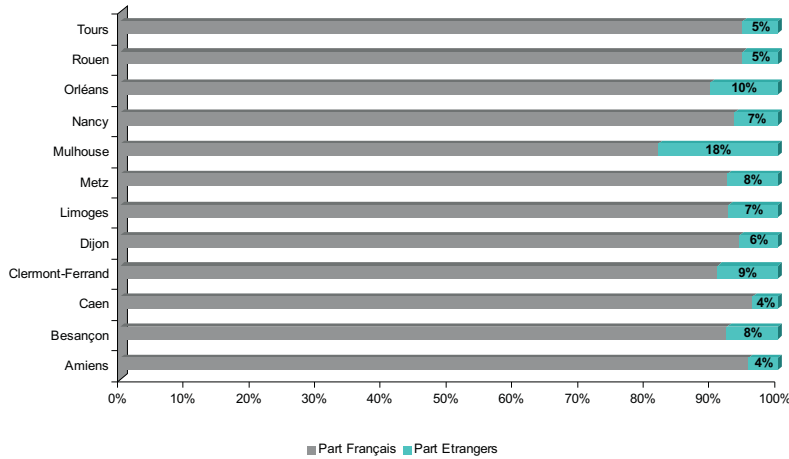
(10) Système d'Observation Permanente des Migrations de l'OCDE

(11) Sauf membres depuis 2007.

III/ Quelle réalité locale ?

9 064 étrangers résidant à Besançon

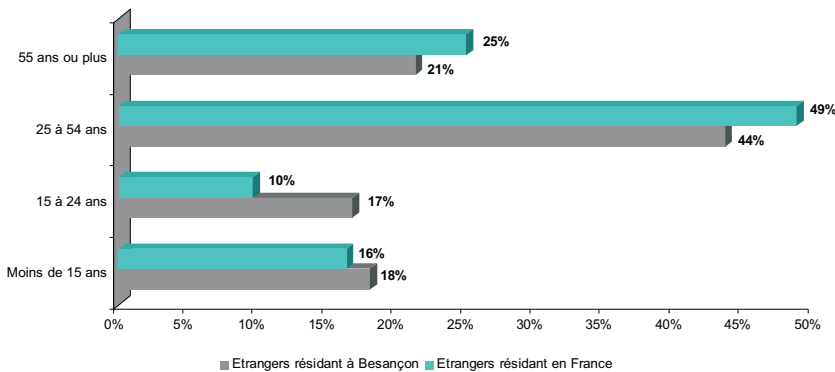
Echantillon de communes de même strate démographique



En 2007, Besançon recensait 9 064 étrangers, soit 7,7 % de sa population. Cette proportion situe la ville à un niveau supérieur aux moyennes nationale, régionale et départementale. Toutefois, la comparaison avec un échantillon de villes de taille comparable nous indique que Besançon se situe dans la moyenne.

Source : Insee, Recensement de la population 2007

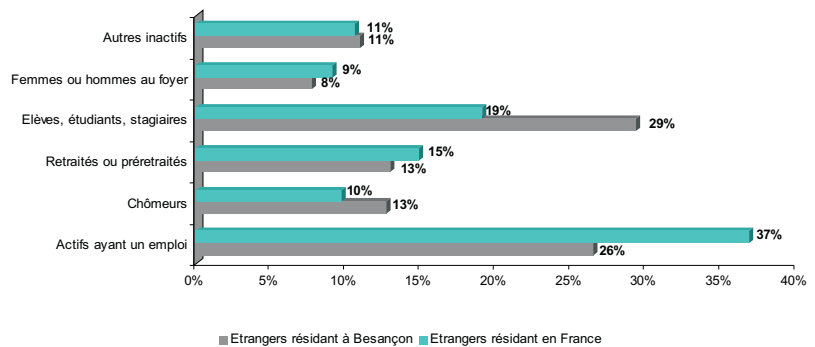
Répartition par tranche d'âge



Par rapport à la population étrangère résidant en France, les étrangers bisontins se démarquent par une proportion plus forte de jeunes, due en majorité à la présence de nombreux étudiants étrangers sur le territoire bisontin.

Source : Insee, Recensement de la population 2007

Répartition par catégorie socioprofessionnelle

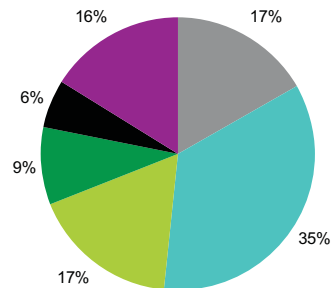


En corollaire, la part d'actifs ayant un emploi est plus faible à Besançon et la part d'étrangers se déclarant au chômage plus forte.

Source : Insee, Recensement de la population 2007

52 % de la population étrangère résidant à Besançon est composée d'hommes.

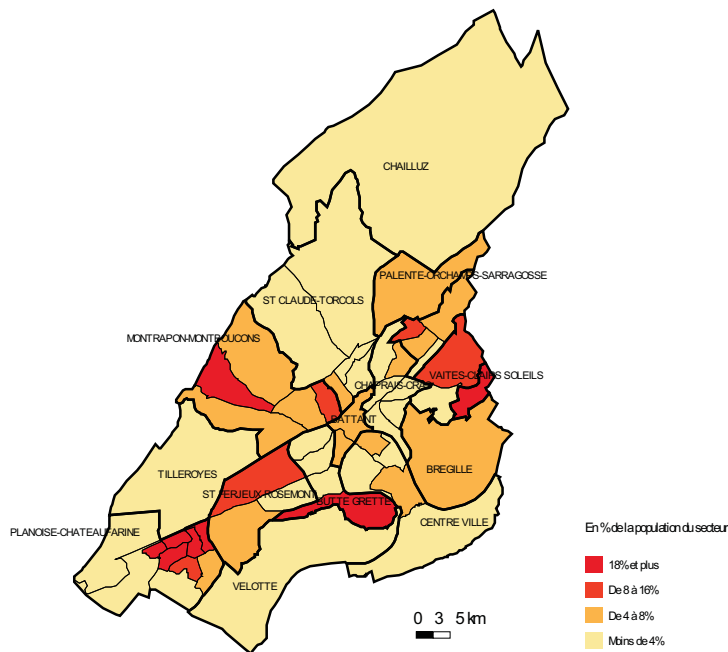
Répartition par nationalité



En terme de nationalités, 35 % des étrangers bisontins sont ressortissants d'un pays du Maghreb, 34 % d'un pays d'Europe.

■ UE à 27 ■ Maghreb ■ Autres nationalités d'Europe ■ Autres nationalités d'Afrique ■ Turcs ■ Autres nationalités

La répartition de cette population sur le territoire bisontin est inégale :



La population étrangère est forte dans les secteurs suivants :

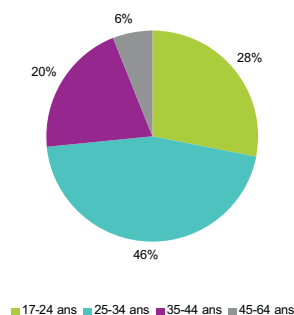
- Epoisses-Bourgogne : 27,5 % de la population du secteur
- Ile de France : 24 %
- Bouloie : 22,5 %
- Epoisses - Champagne : 21,4 %.

Les arrivées en 2009

La quantification exacte du nombre d'arrivées à Besançon n'est pas possible. Toutefois chaque année, la plateforme d'accueil et d'orientation recense les demandeurs d'asile et l'OFII comptabilise le nombre de CAI signés. Ces deux éléments permettent d'apprécier globalement ce chiffre, même s'il exclut les étudiants qui sont assez nombreux à Besançon.

Ainsi en 2009, 256 contrats d'accueil et d'intégration ont été signés par des familles résidant à Besançon et 419 personnes ont été accueillies par la Plateforme dont 340 primo-arrivants.

Tranches d'âge des signataires d'un CAI



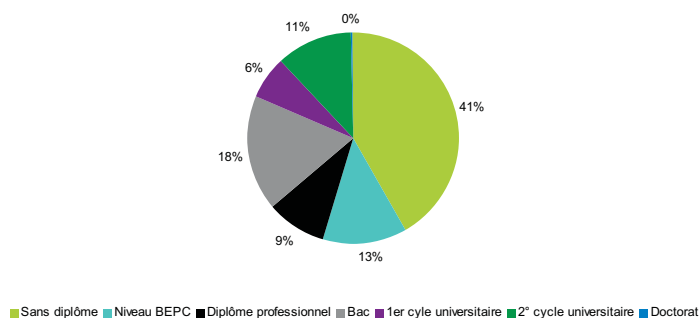
Les étrangers ayant signé un CAI sont à 55 % des femmes. 73 % ont moins de 35 ans.

63 % des signataires ont un niveau de diplôme inférieur au baccalauréat.

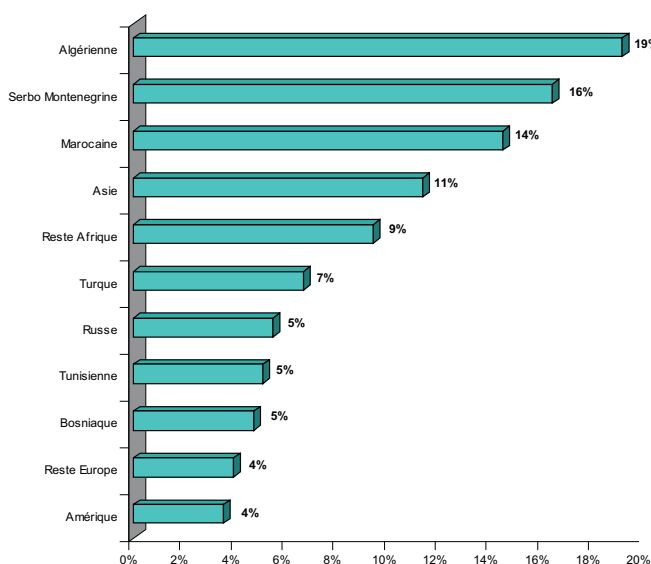
37 % ne maîtrisent pas la langue française.

Les signataires du CAI sont de 45 nationalités différentes.

Niveau de diplôme des signataires d'un CAI



Nationalité des signataires d'un CAI



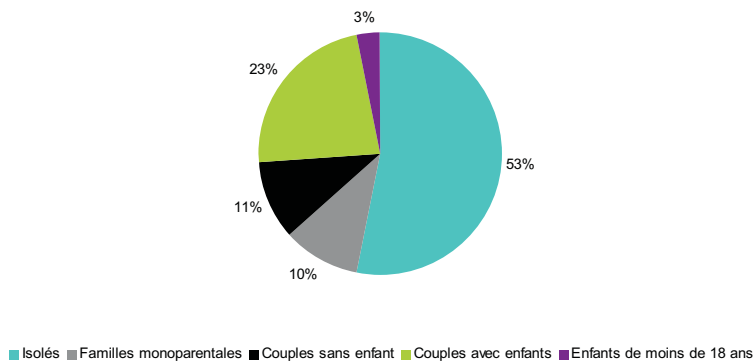
Les principales nationalités recensées sont :

- Algérienne
- Serbo Monténégine
- Marocaine.

Les demandeurs d'asile (12) représentaient, dans le dispositif départemental, 416 personnes en 2009 pour 204 familles.

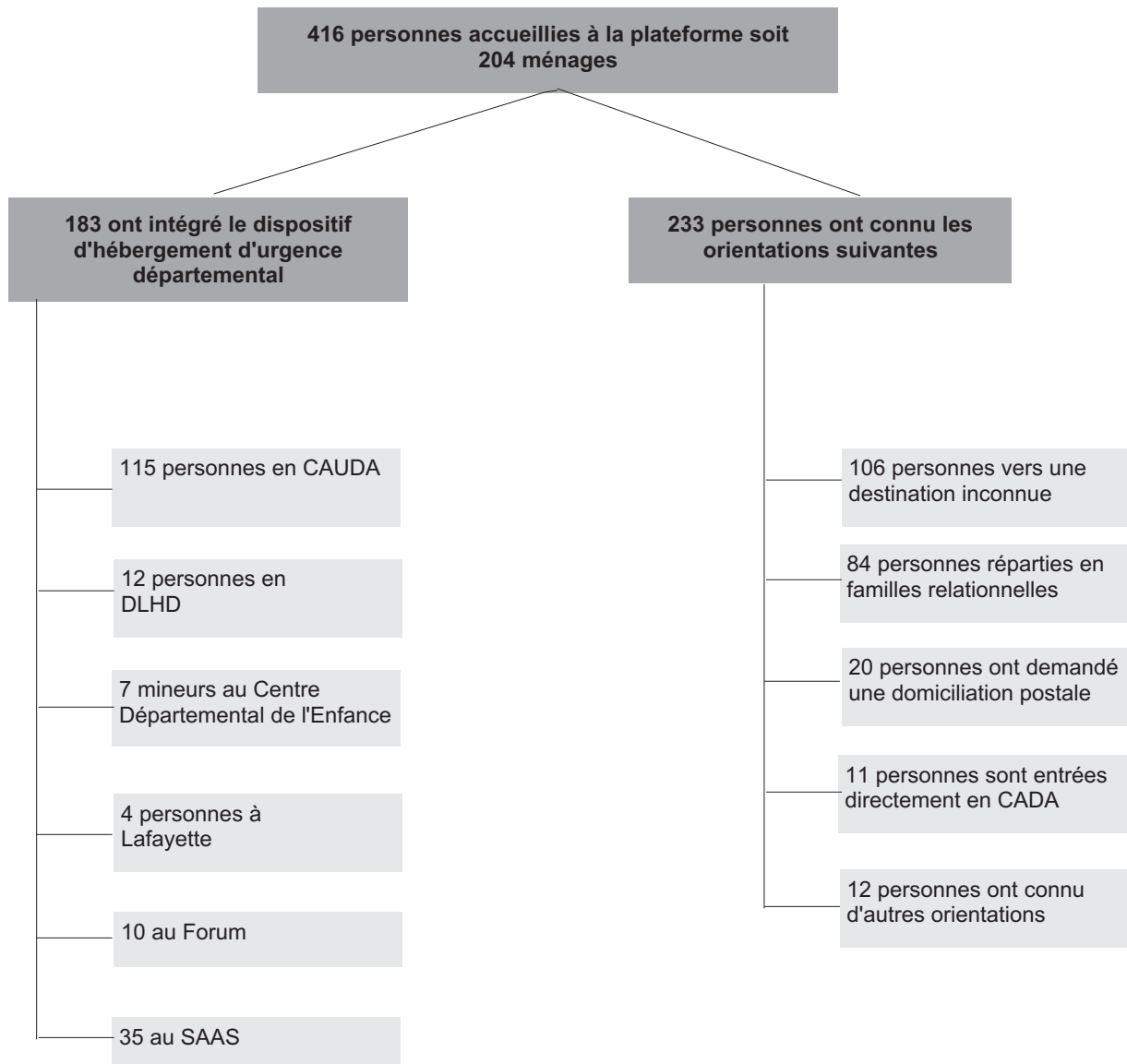
(12) Rapport d'activité de la Plateforme d'Accueil et d'Orientation 2009

Composition familiale des demandeurs d'asile



53 % des demandeurs d'asile sont des personnes seules, 23 % des couples avec enfants.

Parmi les personnes accueillies, 47 % ont été orientées vers un service d'hébergement. 20 % sont hébergées par des tiers. A noter que pour 106 personnes, soit le quart des personnes accueillies, aucune information n'est connue sur leur devenir.



IV/ Les besoins mis en évidence

Au-delà de ces éléments chiffrés, les partenaires réunis ont identifié par domaine de la vie courante des constats et des pistes de travail. Les tableaux ci-dessous les recensent.

| Domaine | Constats | Pistes |
|---|---|---|
| Accueil, formalités, accès aux droits, accompagnement | <p>Des difficultés importantes sont évoquées dans ce domaine, notamment du fait de la complexité du droit des étrangers et de la diversité des situations.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Toutes les informations utiles ne sont pas toujours connues par les «relais». • Les «relais» sont en difficulté pour orienter les personnes qu'ils accueillent vers les bons interlocuteurs. | <ul style="list-style-type: none"> • Améliorer la qualité de l'accueil • Créer une plateforme d'interprétariat • Améliorer le lien entre les structures, les administrations • Créer un guide à l'attention des acteurs sociaux • Créer un guide à l'attention des étrangers • Développer la réactivité des services sociaux en cas de demande simple • Éviter les ruptures dans les accompagnements • Spécialiser des travailleurs sociaux dans le droit des étrangers • Mettre en place des référents dans les quartiers |
| Ecole / enfance | <p>L'accès à la scolarisation ne pose pas de difficulté particulière. Toutefois, les partenaires précisent que le Programme de Réussite Educative est régulièrement sollicité pour des accompagnements et/ou des traductions.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Améliorer les liens entre les familles et l'école : meilleure connaissance mutuelle et des attentes du système scolaire français. • Développer les actions d'apprentissage de la langue pour les parents afin de limiter les situations d'«enfants interprètes» |
| Apprentissage / maîtrise de la langue | <ul style="list-style-type: none"> • En cas d'immigration temporaire, aucun dispositif spécifique n'existe mais des actions sont proposées dans les structures de quartier et dans certaines associations • En cas d'immigration permanente, l'apprentissage d'un socle minimum est inclus dans le CAI. Cependant, le perfectionnement n'est pas couvert dans le cadre du contrat et aucune aide financière n'est prévue. | <ul style="list-style-type: none"> • Développer les apprentissages du français dans le cadre de parcours d'insertion sociale et/ou professionnelle. |
| Logement | <p>Globalement les partenaires constatent un bon fonctionnement dans l'accès au logement. Toutefois, des préoccupations sont évoquées quant à la concentration d'étrangers dans certains quartiers ou micro quartiers. Ce phénomène résulte de la conjonction d'une vacance de certains appartements et de la volonté de certains étrangers de se regrouper avec leurs compatriotes.</p> | |

| | | |
|--------------------------|--|--|
| Santé | <p>Dans l'ensemble, il n'est pas constaté de difficulté dans l'accès aux droits, même si parfois, l'obtention de l'Aide Médicale d'Etat (AME) est compliquée. Néanmoins, on remarque que :</p> <ul style="list-style-type: none">• L'achat de médicaments pour les personnes ayant l'AME est difficile du fait de leur coût.• Les situations de précarité et d'incertitude quant à l'avenir ont un impact certain et important sur l'état de santé des étrangers.• Il existe un besoin d'information pour les jeunes filles sur la connaissance de leur corps et sur la contraception. | <p><i>Ce constat rejoint celui énoncé ci-après dans la rubrique «femmes étrangères».</i></p> |
| Ressources | <ul style="list-style-type: none">• Les étrangers sont éligibles au RSA sous certaines conditions de durée de présence sur le territoire français• Les réfugiés politiques ont des droits immédiats au RSA.• Certains statuts permettent d'obtenir une autorisation de travail | |
| Vie quotidienne, loisirs | <ul style="list-style-type: none">• Les étrangers arrivant sur le territoire bisonin n'ont pas accès à une information territorialisée.• Il existe une forme d'auto-censure de la part de certains étrangers pour participer à des activités ou fréquenter des lieux culturels. | <ul style="list-style-type: none">• Intégrer cette dimension dans un guide à destination des étrangers (voir rubrique accueil/formalités/accès aux droits) |

En complément de ces éléments «globaux», des problématiques spécifiques ont été repérées :

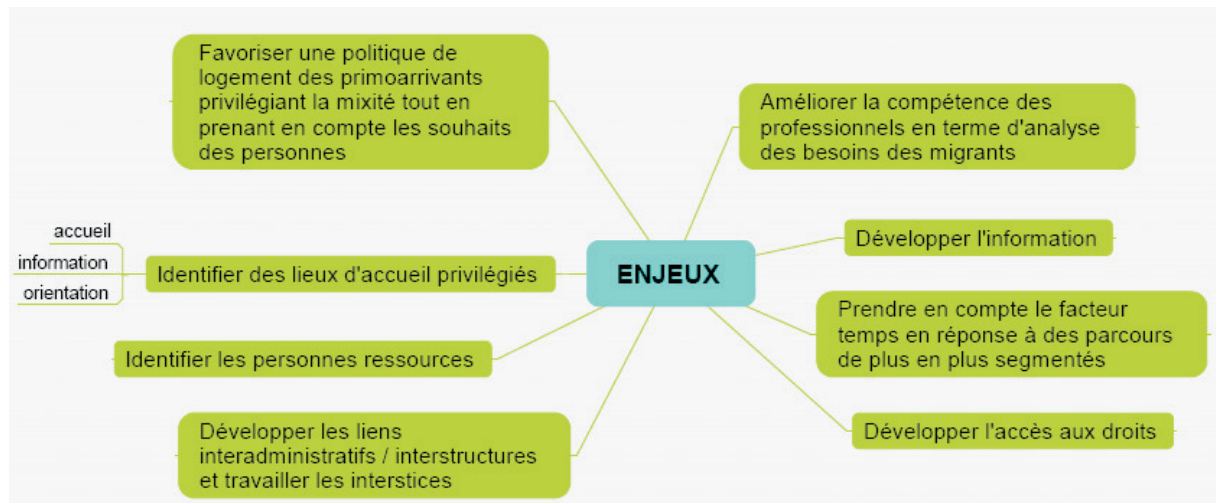
| Type de public | Constats |
|---|--|
| Femmes étrangères | <ul style="list-style-type: none"> • Des femmes jeunes sont mariées avec des hommes âgés. Se pose alors la question de leur avenir et de leur autonomie future (formation, qualification...). • Il existe des cas de violence et on note une forte difficulté à porter plainte : peur du retour au pays, acceptation soumise de la situation. • Plus globalement, il existe des représentations différentes du rôle de la femme au sein de certaines cultures qui se heurtent avec celles inhérentes à la culture française • Il existe des cas de mariage contraint. <p><i>Pistes :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Développer l'information sur les droits des femmes en France</i> • Réorienter vers des personnes spécialisées en cas de violences. Un guide va être créé dans le cadre du PRIPI (Programme Régional d'Intégration des Populations Immigrées). |
| Les étrangers sans papiers | <p>Ces personnes n'ont pas de droit. Ils entrent dans le cadre de l'accueil inconditionnel pratiqué par les structures d'urgence et les CHRS (13).</p> <p>Ils ne sont, par contre, pas accueillis en CADA (14). Mais certains déboutés y restent parfois, ce qui engorge les structures.</p> |
| Les régularisés | <p>Lorsque les personnes sont régularisées de manière temporaire, un parcours difficile, impacté par l'incertitude, commence pour elles. Des difficultés d'accès à l'emploi, à un logement sont identifiées du fait d'une durée réduite du titre de séjour obtenu. Souvent les personnes restent dans les structures d'hébergement ou chez des tiers.</p> |
| Les demandeurs d'asile non accueillis en CADA | <p><i>Les personnes hébergées en CADA ont accès à leurs droits et sont accompagnées par des professionnels spécialisés.</i></p> <p>Les autres demandeurs d'asile, hébergés chez des tiers ou hors structure spécialisée, rencontrent des difficultés importantes : peu d'accès aux droits, manque d'un accompagnement social spécifique notamment et pas de ressources.</p> |
| Les étudiants | <p>Un certain nombre d'étudiants étrangers font face à de grosses difficultés selon leur filière et leur niveau d'études. Si certains arrivent dans le cadre de programmes d'échanges et sont pris en charge, d'autres sont confrontés à des difficultés de différents ordres :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accueil et information • Insuffisance de maîtrise de la langue française • Manque de ressources : bourse de leur pays d'origine tardant à être délivrée ou trop faible, fausses attestations de ressources... <p>Certains étudiants fréquentent alors le lieu de distribution alimentaire de Montrapon, proche du campus. D'autres mobilisent des réseaux, recherchent un emploi en complément de leurs études.</p> |

Ainsi, les profils des étrangers arrivant sur le territoire bisontin sont extrêmement divers et les difficultés qu'ils peuvent rencontrer très variées. Quels points communs entre un étudiant arrivant à Besançon pour poursuivre ses études et une personne étrangère arrivant dans le cadre d'un mariage ? Quels points communs entre une personne demandant asile et un salarié arrivant pour effectuer une mission ? Si globalement on peut noter un manque d'information et d'accueil (formalités administratives, structures et professionnels présents sur le territoire...), les autres problématiques sont directement liées au statut de la personne. En effet, les droits diffèrent selon le statut obtenu. D'une façon générale, les incertitudes quant au renouvellement des autorisations de rester en France, la précarité et les difficultés ne facilitent pas l'intégration de ces personnes.

(13) Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale.

(14) Centres d'Accueil des Demandeurs d'Asile.

Si la résolution de la majorité des difficultés recensées ne relève pas du niveau local, des enjeux peuvent néanmoins être travaillés pour améliorer l'accueil des étrangers à Besançon. Ces pistes sont les suivantes :



Les enjeux d'information, de communication, de relais de proximité semblent fondamentaux dans l'amélioration de la politique d'accueil. La plupart de ces enjeux relève d'un même constat : la multiplicité des parcours et des statuts possibles oblige à une spécialisation des personnes relais, ces dernières devant être identifiées par toute personne en situation d'accueil et d'orientation.

Des réflexions sur la mixité sociale et la place des étrangers à Besançon ont été partagées. Il apparaît que la sensibilisation des différents partenaires locaux à la problématique de l'accueil des étrangers pourrait conduire à ce qu'ils intègrent cette dimension dans les politiques qu'ils mènent.

Ce diagnostic a été établi avec l'aide d'un groupe de travail piloté avec la coordinatrice des Actions sociolinguistiques du CCAS. Le groupe était composé des acteurs suivants :

- Pôle Hébergement logement de l'Association Départementale du Doubs de Sauvegarde de l'Enfant à l'Adulte (ADDSEA),
- Office Français d'Intégration et d'Immigration,
- Association d'Hygiène Sociale Franche-Comté,
- Pôle CADA, ADDSEA,
- AudaB,
- Délégation du Préfet à Planoise,
- Délégation Régionale aux droits des femmes et à l'égalité,
- CADA Hébergement d'Urgence, ADOMA,
- Gare BTT,
- Conseil Général, Direction de l'Insertion,
- Ville de Besançon : Maison de quartier de Planoise,
- CCAS de Besançon : Service d'Accueil et d'Accompagnement Social, Site migration, Logements-foyer Les Cèdres, Proxim'Social.

RETOUR SUR LES FOCUS 2009

En 2009 pour la première fois, des groupes de travail partenariaux ont été réunis dans le cadre de la démarche d'Analyse des Besoins Sociaux pour traiter de deux problématiques spécifiques : les travailleurs pauvres et le grand âge. Deux années sont passées et un retour sur les suites opérationnelles de ces groupes apparaît nécessaire à la fois pour mesurer le chemin parcouru mais aussi pour continuer la réflexion sur ces thèmes toujours d'actualité.

Le focus sur les travailleurs pauvres est né d'une volonté de mieux connaître ce public, jusqu'alors très peu touché par les dispositifs du CCAS. Une réflexion commune semblait alors indispensable dans un contexte économique qui n'était pas encore touché par la crise mais qui révélait de multiples formes de pauvreté et de précarité. Cette année-là, le Revenu des Solidarités Actives a été mis place. Le CCAS a participé aux plateformes d'instruction du RSA avec la CAF et le Conseil Général. Il accompagne également encore aujourd'hui 1 000 allocataires. Le microcrédit a été créé, permettant d'aider d'autres types de publics que le public traditionnel. Une réflexion sur les aides financières et sur les droits connexes notamment en matière de mobilité, sont également autant d'outils de poursuite de cette réflexion. Enfin, une réflexion sur les horaires d'ouverture des établissements d'accueil du jeune enfant menée par la Direction Petite Enfance de la Ville contribuera à la levée d'un frein à l'accès à certains emplois.

Le focus sur le grand âge visait à mieux cerner les besoins d'une population en forte augmentation : les 75 ans et plus. Le CCAS, depuis de nombreuses années, propose des services aux Bisontins : prestations de soutien à domicile, logements-foyers, accueil de jour pour personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer. Il conduit également, en lien avec certains services de la Ville, des actions intergénérationnelles et de citoyenneté. Depuis le diagnostic effectué par le groupe de travail, de nouvelles actions et réflexions ont été menées :

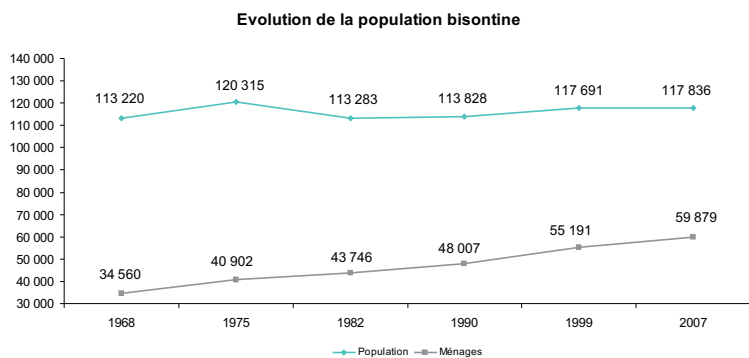
- Création de la Maison des Seniors qui se veut un lieu d'information, de coordination des acteurs, et d'accompagnement des personnes âgées et de leurs familles ; ce lieu financé par le Conseil Général, a également permis de renforcer le partenariat avec les acteurs locaux
- Développement d'une politique d'ouverture des logements-foyers sur le quartier sur lequel ils sont implantés
- Création de logements intergénérationnels au sein du Logements-foyer Les Hortensias,
- Ouverture prochaine de l'Espace Ponsot, espace partagé qui pourra voir se succéder un accueil de loisirs et un accueil animé par l'association France Alzheimer Franche-Comté.

En 2011, sera également menée une réflexion sur un Plan Municipal Alzheimer pour développer et rendre plus lisible l'action de la Ville et du CCAS au service des familles touchées par cette maladie.

PARTIE III : PANORAMA SOCIAL THEMATIQUE

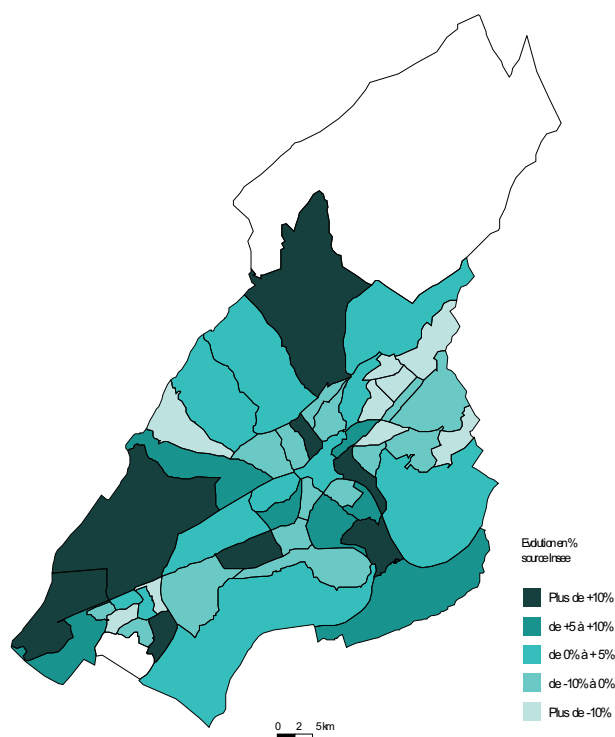
DEMOGRAPHIE

Une population en stabilisation



Source : INSEE, recensements de la population

Evolution de population entre 1999 et 2007 par Iris



Besançon a vu sa population se stabiliser entre 1999 et 2007. Au 1^{er} janvier 2007, Besançon comptait 117 836 habitants. Conjointement à cette stabilisation de la population, le nombre de ménages s'est accru pour atteindre un peu moins de 60 000 ménages. Au 1^{er} janvier 2008, la population s'établissait à 117 599 habitants.

Entre 1999 et 2007, le Grand Besançon a vu sa population croître de 3,5 %, le Doubs de 4,2 % et la France métropolitaine de 5,6 %.

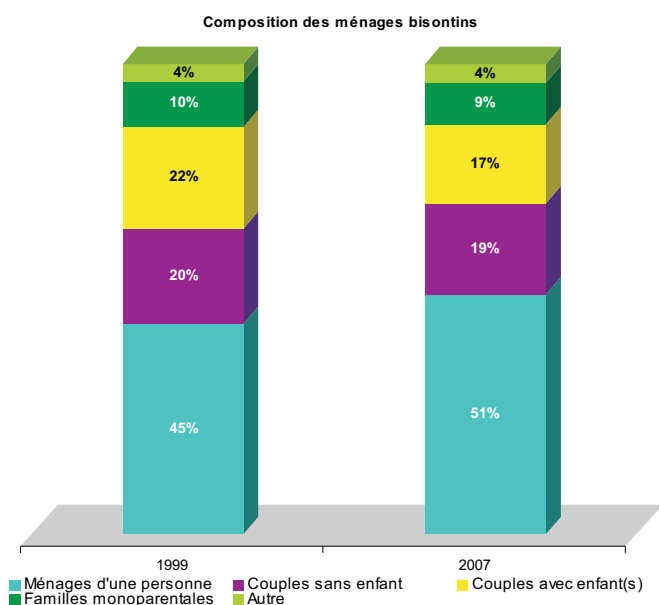
En 2007, la population bisontine représente 67 % de la population du Grand Besançon, 23 % de celle du Doubs et 10 % de la population franc-comtoise.

La stabilisation de la population bisontine entre 1999 et 2007 est le résultat d'évolutions différenciées selon les secteurs. La carte ci-contre indique en foncé les secteurs qui ont gagné plus de 10 % de population, en clair ceux qui en ont perdu.

Au titre des secteurs qui ont vu leur population croître, on compte Tilleroyes, Torcols, Mouillère, Risler, Victor Hugo, Montjoux et Citadelle.

Au titre des secteurs qui ont perdu au moins 10 % de leur population : Clairs-Soleils, Palente, Epoisses-Bourgogne, Parc des Chaprais, Diderot, Chaprais, Cras, Bouloie et Chopin.

Un ménage sur deux composé d'une personne seule



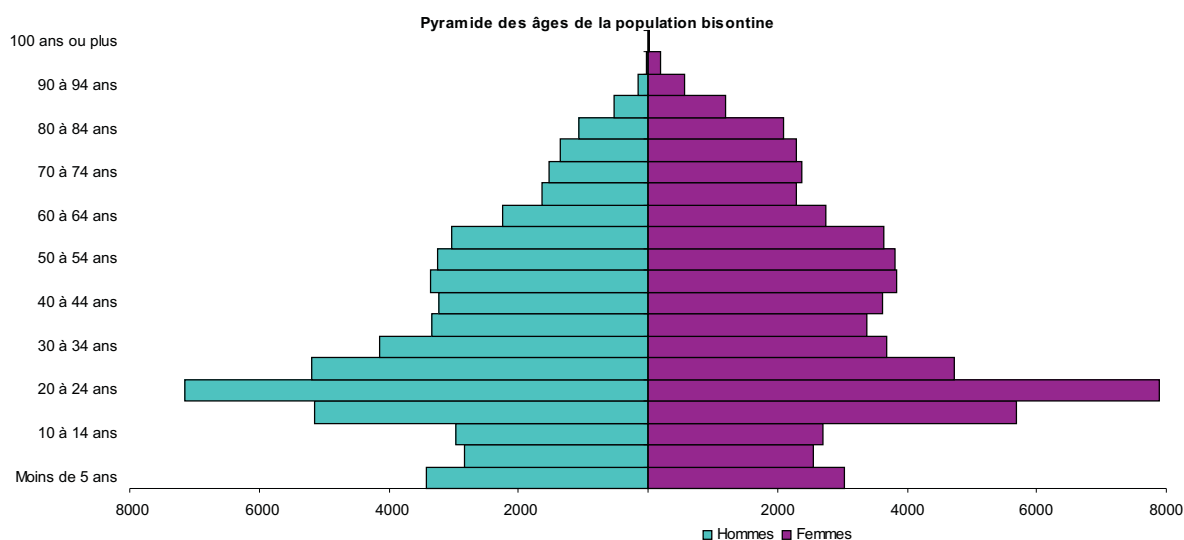
La composition des ménages bisontins évolue entre 1999 et 2007. La part des personnes seules atteint 51 % et celle des couples avec enfants se réduit à 17 %. Les parts de familles monoparentales et de couples sans enfant restent quasiment stables.

En 2007, les ménages bisontins comprennent 1,89 personne ; ce même ratio s'établissait à 2,3 personnes par ménage en 1990.

Au-delà, on peut noter la forte baisse des familles de 3 enfants et plus : - 15,7 % entre 1999 et 2007, atteignant ainsi le nombre de 2 647.

Source : Insee, recensement de la population 2007

Une population qui vieillit



Source : Insee, recensement de la population 2007

Globalement, le nombre de femmes excède celui des hommes, 62 291 contre 55 545 en 2007. Cette pyramide illustre également une forte part de femmes dans les tranches d'âge de 60 ans et plus. Plus généralement, la tranche d'âge la plus peuplée est celle des 20-24 ans, reflétant ainsi la présence des étudiants.

| Tranches d'âge | 1999 | 2007 | Evol. |
|-----------------|----------------|----------------|--------------|
| Moins de 15 ans | 19 589 | 17 508 | -10,6 % |
| De 15 à 29 ans | 36 301 | 35 769 | -1,5 % |
| De 30 à 44 ans | 23 526 | 21 380 | -9,1 % |
| De 45 à 59 ans | 18 509 | 20 919 | 13,0 % |
| De 60 à 74 ans | 12 304 | 12 814 | 4,1 % |
| 75 ans et plus | 7 462 | 9 446 | 26,6 % |
| Total | 117 691 | 117 836 | 0,1 % |

Alors que la population totale s'est stabilisée entre 1999 et 2007, l'effectif des différentes tranches d'âge s'est largement modifié.

Ainsi, l'effectif des tranches d'âge à partir de 45 ans a augmenté ; l'effectif des plus jeunes s'est réduit.

Besançon compte au final 17 500 jeunes de moins de 15 ans et 9 500 personnes de 75 ans et plus.

Source : INSEE, recensement de la population

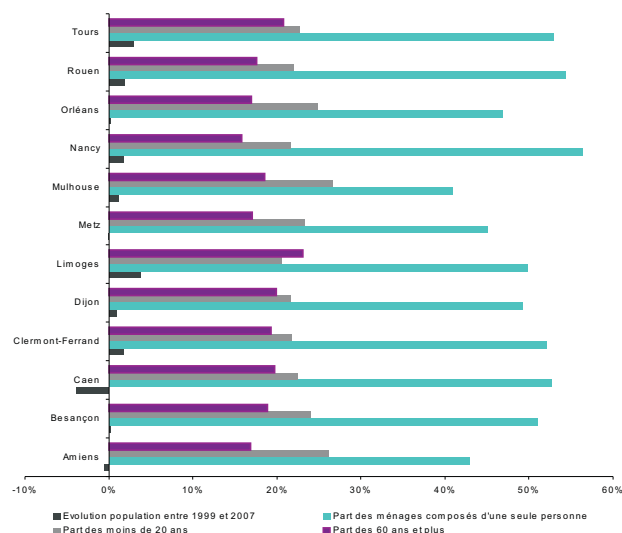
Comparaisons territoriales

A des fins de comparaison, des villes de même strate démographique que Besançon ont été sélectionnées. Ce sont des villes entre 100 000 et 140 000 habitants auxquelles a été ajoutée Dijon pour des raisons de proximité. Les villes périphériques à des grandes métropoles ont été enlevées.

| Villes | Population en 2007 | Evolution population entre 1999 et 2007 | Part des ménages composés d'une seule personne | Part des moins de 20 ans | Part des 60 ans et plus | Indice de jeunesse* |
|------------------|--------------------|---|--|--------------------------|-------------------------|---------------------|
| Amiens | 134 737 | -0,5 % | 42,9 % | 26,2 % | 16,9 % | 1,5 |
| Besançon | 117 836 | 0,1 % | 51,0 % | 24,1 % | 18,9 % | 1,3 |
| Caen | 109 630 | -3,8 % | 52,7 % | 22,4 % | 19,7 % | 1,1 |
| Clermont-Ferrand | 139 501 | 1,7 % | 52,1 % | 21,7 % | 19,3 % | 1,1 |
| Dijon | 151 543 | 0,9 % | 49,3 % | 21,7 % | 19,9 % | 1,1 |
| Limoges | 138 882 | 3,7 % | 49,8 % | 20,6 % | 23,1 % | 0,9 |
| Metz | 123 580 | -0,1 % | 45,0 % | 23,3 % | 17,1 % | 1,4 |
| Mulhouse | 111 394 | 1,1 % | 40,9 % | 26,6 % | 18,5 % | 1,4 |
| Nancy | 105 349 | 1,7 % | 56,4 % | 21,6 % | 15,8 % | 1,4 |
| Orléans | 113 234 | 0,1 % | 46,9 % | 24,9 % | 17,0 % | 1,5 |
| Rouen | 108 569 | 1,9 % | 54,3 % | 22,0 % | 17,6 % | 1,2 |
| Tours | 136 578 | 2,9 % | 52,9 % | 22,7 % | 20,8 % | 1,1 |
| Moyenne | 124 236 | 0,8 % | 49,5 % | 23,1 % | 18,7 % | 1,3 |

Source : INSEE, recensement de la population

*Indice de jeunesse = nombre de moins de 20 ans / nombre de 60 ans et plus



L'évolution démographique de Besançon est similaire à celle d'Orléans et Metz.

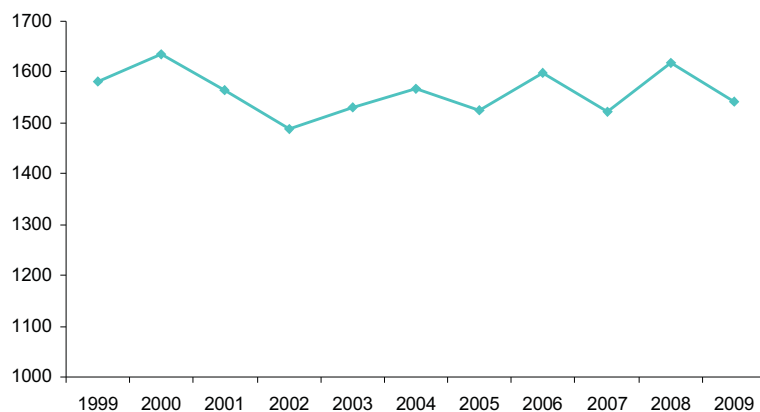
En termes d'isolement résidentiel, Besançon se situe à un niveau légèrement supérieur à la moyenne, la plus forte concentration étant à Nancy et la plus faible à Mulhouse.

Enfin, Besançon se situe dans la moyenne en ce qui concerne l'indice de jeunesse.

ENFANCE / PETITE ENFANCE

Un nombre de naissances en légère baisse

Evolution des naissances à Besançon



Besançon a enregistré 1 541 naissances en 2009, soit - 4,8 % par rapport à 2008.

Source : Insee, Naissances domiciliées

Un nombre d'enfants en baisse

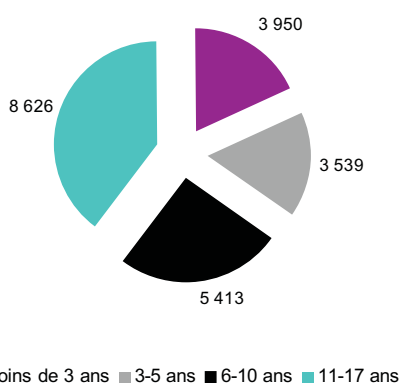
| Tranches d'âge | 1999 | 2007 | Evol. |
|-----------------|----------------|----------------|--------------|
| Moins de 15 ans | 19 589 | 17 508 | -10,6 % |
| De 15 à 29 ans | 36 301 | 35 769 | -1,5 % |
| De 30 à 44 ans | 23 526 | 21 380 | -9,1 % |
| De 45 à 59 ans | 18 509 | 20 919 | 13,0 % |
| De 60 à 74 ans | 12 304 | 12 814 | 4,1 % |
| 75 ans et plus | 7 462 | 9 446 | 26,6 % |
| Total | 117 691 | 117 836 | 0,1 % |

Besançon compte en 2007, 17 500 enfants de moins de 15 ans, soit une baisse de plus de 10 % depuis 1999. C'est la tranche d'âge qui s'est le plus réduite entre les deux recensements.

En 2007, les moins de 15 ans représentent 15 % de la population ; en 1999, ils en représentaient 16,6 %.

Source : Insee, Recensement de la population

Mineurs selon les tranches d'âge



Les moins de 3 ans étaient au nombre de 3 950 en 2007, soit 18 % des mineurs bisontins ou encore 3,4 % de la population bisontine.

Source : Insee, Recensement de la population

Les moins de 3 ans à Besançon

| Quartier | Nombre | Part dans la population du quartier |
|--------------------------------|--------------|-------------------------------------|
| Battant | 95 | 2,2 % |
| Bregille | 76 | 2,4 % |
| Butte Grette | 332 | 3,5 % |
| Centre-ville | 262 | 2,3 % |
| Chaprais-Cras | 405 | 2,6 % |
| Montrapon - Montboucons | 394 | 3,0 % |
| Palente - Orchamps - Saragosse | 333 | 3,0 % |
| Planoise - Châteaufarine | 1 060 | 5,5 % |
| St-Claude - Torcols | 467 | 3,2 % |
| St-Ferjeux - Rosemont | 199 | 3,1 % |
| Tilleroyes | 85 | 4,1 % |
| Vaîtes - Clairs-Soleils | 189 | 3,6 % |
| Velotte | 55 | 2,5 % |
| Besançon | 3 950 | 3,4 % |

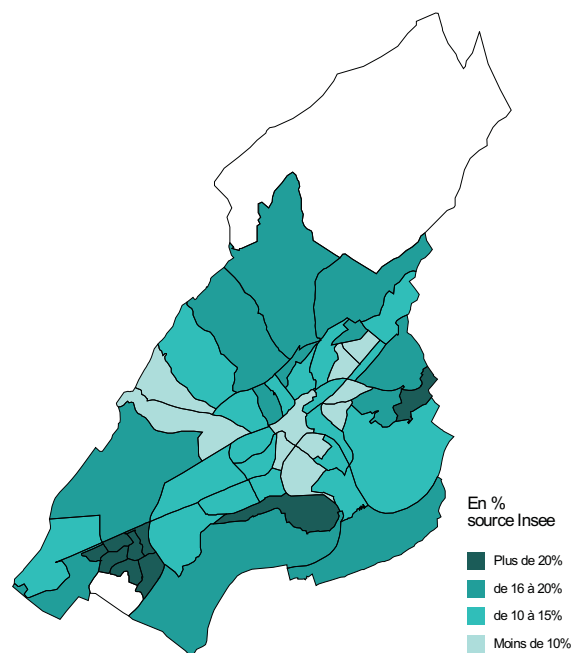
Les 3 950 enfants de moins de 3 ans se répartissent inégalement sur le territoire bisontin. Si Planoise en compte plus de 1 000, Bregille n'en dénombre que 76.

En part, ce sont les quartiers de Planoise et Tilleroyes qui enregistrent les taux les plus élevés.

Source : Insee, Recensement de la population

Répartition des moins de 15 ans

Part des moins de 15 ans par Iris

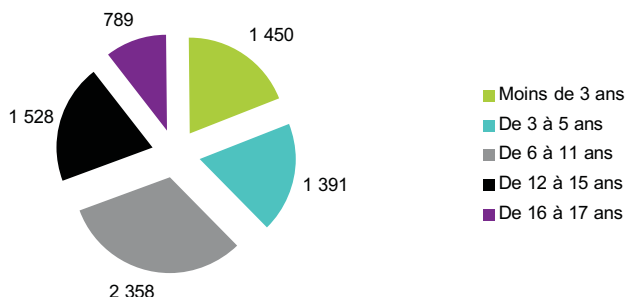


Les moins de 15 ans représentent plus de 20 % de la population dans les zones classées en géographie prioritaire : Clairs-Soleils, Grette et Planoise.

A noter leur faible représentation dans les secteurs du centre-ville et Battant, Chaprais et autour de la Bouloie.

7 500 enfants vivent sous le seuil de bas revenus

Enfants vivant dans une famille sous le seuil de bas revenus



Environ 7 500 enfants vivent dans une famille se situant sous le seuil de bas revenus. C'est 5 % de plus qu'en 2008.

En 2009, le seuil de bas revenus s'élevait à 942 € mensuels par unité de consommation.

Source : CAF 2009

Une offre d'accueil différenciée

| Total offre publique et privée au 1 ^{er} janvier 2011 | 878 places |
|--|-------------------|
| Accueil collectif et familial | 733 places |
| Crèche Collective Bersot | 60 |
| Crèche Collective Battant | 60 |
| Crèche Collective Vieille Monnaie | 20 |
| Halte Garderie Mégevand | 20 |
| Crèche Collective Chaprais | 28 |
| Multi Accueil Orchamps | 93 |
| Multi Accueil Clairs-Soleils | 50 |
| Multi Accueil Palente | 25 |
| Multi Accueil Saint-Claude | 66 |
| Multi Accueil Montrapon | 95 |
| Ile-de-France (Montrapon/Battant) | 25 |
| Epoisses Châteaufarine (Planoise) | 78 |
| Le Parc (Planoise) | 20 |
| Halte garderie Grette | 10 |
| Multi Accueil Saint-Ferjeux | 83 |
| Crèches privées | 145 |
| Centre Hospitalier Universitaire | 60 |
| Antenne Petite enfance (Chaprais) | 25 |
| Crèche Interentreprises Témis | 60 |

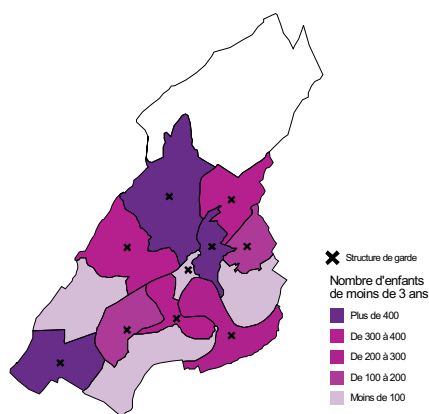
En 2011, Besançon compte 878 places en crèche, dont 733 en crèches municipales.

En 2010, les crèches municipales ont permis d'accueillir 2 102 enfants.

Au-delà de ces places, il faut ajouter celles offertes par les assistantes maternelles. Les Relais d'Assistants Maternelles de la ville comptabilisent 700 assistantes maternelles à Besançon. L'agrément étant classiquement de 3 places par assistante maternelle, le potentiel est de 2 100 places.

Source : Direction Petite Enfance, Ville de Besançon

Nombre d'enfants de moins de 3 ans et présence d'établissements d'accueil par quartier



Source : Insee, Ville de Besançon

En 2010, trois quartiers ne possèdent pas de structure de garde : Velotte, Tilleroyes et Bregille. A noter également que le quartier Butte Grette ne possède pas de crèche mais une halte-garderie.

Les quartiers qui concentrent le plus grand nombre d'enfants possèdent un nombre important de places municipales.

PERSONNES AGEES

19 % de la population bisontine a 60 ans ou plus

| Indicateur | 1999 | 2007 |
|---------------------------------------|---------|---------|
| Population totale | 117 691 | 117 836 |
| Nombre de personnes de 60 ans et plus | 19 766 | 22 260 |
| Part dans la population | 16,8 % | 18,9 % |
| Nombre de personnes de 75 ans et plus | 7 462 | 9 446 |
| Part dans la population | 6,3 % | 8,0 % |

Source : Insee, recensement de la population

La part des 60 ans et plus s'accroît entre 1999 et 2007 pour atteindre 19 %. Leur nombre s'est accru de 12,6 % entre ces deux recensements.

Pour les 75 ans et plus, même tendance, leur nombre s'est même accru de 26,6 %. C'est la tranche d'âge qui a vu son effectif le plus augmenter entre 1999 et 2007. Ces personnes représentent 8 % des Bisontins.

2 personnes de 60 ans et plus sur 3 sont des femmes

| Indicateur | Hommes | | Femmes | |
|-------------------------------------|--------------|----------------|---------------|----------------|
| | Nombre | % | Nombre | % |
| 60 à 64 ans | 2 242 | 26,4 % | 2 736 | 19,9 % |
| 65 à 69 ans | 1 635 | 19,2 % | 2 297 | 16,7 % |
| 70 à 74 ans | 1 523 | 17,9 % | 2 381 | 17,3 % |
| 75 à 79 ans | 1 346 | 15,8 % | 2 285 | 16,6 % |
| 80 à 84 ans | 1 066 | 12,5 % | 2 092 | 15,2 % |
| 85 à 89 ans | 526 | 6,2 % | 1 193 | 8,7 % |
| 90 à 94 ans | 148 | 1,7 % | 567 | 4,1 % |
| 95 à 99 ans | 17 | 0,2 % | 191 | 1,4 % |
| 100 ans ou plus | 3 | 0,0 % | 12 | 0,1 % |
| Population de 60 ans et plus | 8 506 | 100,0 % | 13 754 | 100,0 % |

Les femmes de 60 ans et plus représentent 62 % des effectifs de leur tranche d'âge.

Cette surreprésentation des femmes s'accroît au fur et à mesure de la montée en âge.

Source : INSEE, recensement de la population

Une population qui vit majoritairement seule à partir de 75 ans

| Indicateur | Vie en couple | Seul |
|----------------|---------------|--------|
| Total | | |
| De 60 à 74 ans | 60,2 % | 39,8 % |
| 75 ans et plus | 40,6 % | 59,4 % |
| Hommes | | |
| De 60 à 74 ans | 75,4 % | 24,6 % |
| 75 ans et plus | 71,6 % | 28,4 % |
| Femmes | | |
| De 60 à 74 ans | 49,2 % | 50,8 % |
| 75 ans et plus | 25,4 % | 74,6 % |

Globalement, les personnes vivent davantage seules à partir de 75 ans.

Toutefois, ce constat est plus nuancé selon les sexes. En effet, la part des hommes vivant seuls et appartenant à cette tranche d'âge est seulement de 28 %.

Par contre, l'isolement résidentiel est plus fort chez les femmes.

Source : INSEE, recensement de la population

| Indicateur | 65 ans et plus | Toutes tranches d'âge |
|---|----------------|-----------------------|
| Maison | 21,3 % | 13,5 % |
| Appartement | 75,1 % | 85,2 % |
| Autres (logements-foyers, hôtel, habitation de fortune) | 3,6 % | 1,4 % |

Les seniors résident en proportion plus forte en maison et en habitation spécifique.

Source : INSEE, recensement de la population

Un revenu médian des 60-74 ans plus élevé

| Indicateur | 2007 | 2008 |
|------------------------------|--------|--------|
| Toutes tranches d'âge | | |
| Revenu médian | 21 534 | 22 009 |
| Rapport interdécile* | 8,3 | 8,4 |
| De 60 à 74 ans | | |
| Revenu médian | 24 140 | 24 773 |
| Rapport interdécile* | 6,0 | 6,1 |
| 75 ans et plus | | |
| Revenu médian | 20 155 | 20 559 |
| Rapport interdécile* | 4,2 | 4,2 |

Le revenu médian des 60 -74 ans reste supérieur à celui constaté toutes tranches d'âge confondues. Comme constaté auparavant, les inégalités sont moindres pour ces tranches d'âge, surtout à partir de 75 ans. A cet âge, le revenu médian est également plus faible de 7 % par rapport à l'ensemble des Bisontins.

Source : Fichiers fiscaux, traitement AudaB

* Revenu médian : La médiane du revenu fiscal par ménage partage les ménages fiscaux en deux groupes : la moitié des ménages déclare un revenu inférieur à cette valeur et l'autre moitié un revenu supérieur.

* Rapport interdécile : mesure des écarts entre les plus riches et les plus pauvres.

Quelques données de la dépendance au niveau départemental

Les données suivantes concernent l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) et se situent à l'échelle du Département du Doubs.

| | 2006 | 2007 | 2008 | Evol. 07/08 |
|-------------------|-------|-------|-------|-------------|
| Bénéficiaires APA | 7 677 | 8 521 | 9 101 | 6,8 % |

Source : DREES, Système d'information statistique sur les bénéficiaires APA.

Le nombre de bénéficiaires APA dans le Département du Doubs était de 9 101 en 2008. Il a augmenté de près de 7 % entre 2007 et 2008.

La majorité des bénéficiaires APA vivent à domicile.

58 % des bénéficiaires APA ont un GIR égal à 4.

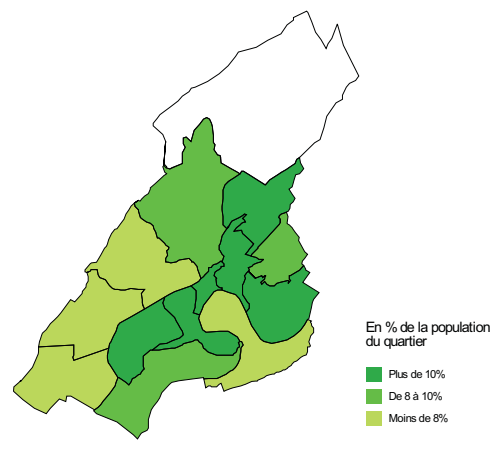
| | Effectif | % |
|---------------------------------|----------|------|
| Bénéficiaires APA au 31/12/2009 | 11 783 | |
| vivant à domicile | 6 386 | 54 % |
| vivant en établissement | 5 397 | 46 % |
| Parmi ceux vivant à domicile | | |
| GIR 1 | 150 | 2 % |
| GIR 2 | 1 196 | 19 % |
| GIR 3 | 1 338 | 21 % |
| GIR 4 | 3 702 | 58 % |

Source : DREES, Système d'information statistique sur les bénéficiaires APA

Une population très représentée dans certains quartiers

| Quartier | Part dans la population du quartier | |
|------------------------------|-------------------------------------|----------------|
| | 60 ans et plus | 75 ans et plus |
| Battant | 17,4 % | 10,3 % |
| Bregille | 24,2 % | 10,9 % |
| Butte Grette | 23,3 % | 10,7 % |
| Centre-ville | 13,2 % | 5,4 % |
| Chaprais-Cras | 22,8 % | 11,0 % |
| Montrapon - Montboucons | 14,0 % | 5,7 % |
| Palente - Orchamps Saragosse | 24,4 % | 11,7 % |
| Planoise - Châteaufarine | 12,1 % | 3,1 % |
| St-Claude - Torcols | 20,0 % | 8,4 % |
| St-Ferjeux - Rosemont | 24,9 % | 10,4 % |
| Tilleroyes | 13,5 % | 6,0 % |
| Vaîtes - Clairs-Soleils | 24,2 % | 8,9 % |
| Velotte | 25,5 % | 9,8 % |
| Besançon | 18,9 % | 8,0 % |

Part des 75 ans et plus par quartier

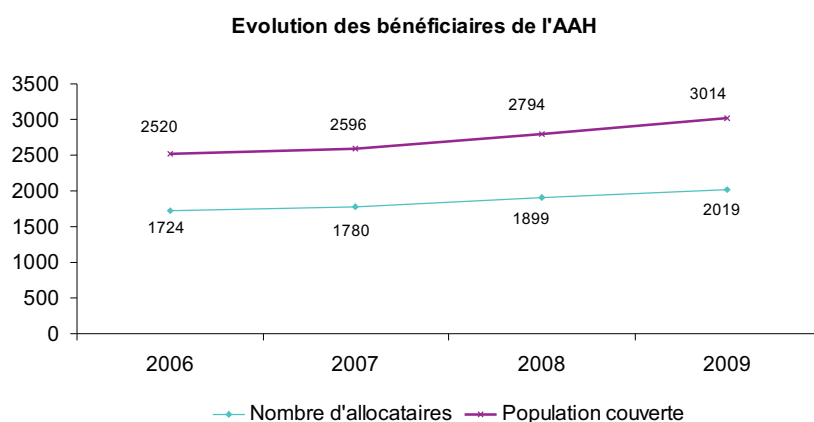


Source : Insee, recensement de la population

Parmi les différents quartiers de Besançon, les 60 ans et plus représentent entre 22 et 25 % de la population de sept quartiers. Le quartier qui compte une proportion moindre de personnes de cette tranche d'âge est Planoise, suivi de Tilleroyes. De même, la part des 75 ans et plus est la plus forte dans les quartiers de Bregille, Chaprais-Cras, Palente-Orchamps, St-Ferjeux et Battant.

PERSONNES HANDICAPEES

Un nombre d'allocataires AAH en constante augmentation



En 2009, on recensait 2 019 allocataires de l'Allocation Adulte Handicapé, soit 6 % de plus qu'en 2008. 3,4 % des ménages bisontins bénéficient de cette allocation.

Sources : CAF 2009

Des allocataires vivant en majorité seuls

| Nombre d'allocataires | Nombre | Part |
|-----------------------|--------|---------|
| | 2019 | 100,0 % |
| Tranches d'âge | | |
| Moins de 25 ans | 127 | 6,3 % |
| De 25 à 29 ans | 165 | 8,2 % |
| De 30 à 39 ans | 494 | 24,5 % |
| De 40 à 59 ans | 1 146 | 56,8 % |
| 60 ans et plus | 86 | 4,3 % |
| Composition familiale | | |
| Vivant seul | 1 449 | 71,8 % |
| Couple sans enfants | 227 | 11,2 % |
| Couples avec enfant | 204 | 10,1 % |
| Famille monoparentale | 139 | 6,9 % |

Les allocataires AAH se distinguent toujours par leur forte concentration dans la tranche d'âge 40 - 59 ans et par un fort isolement résidentiel.

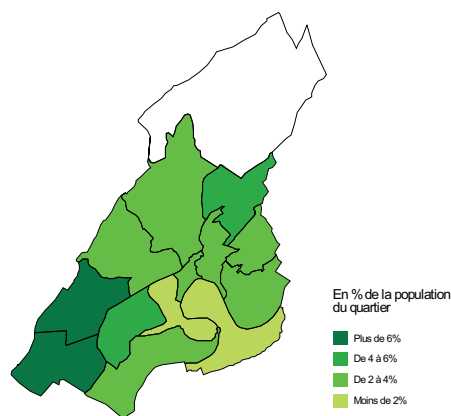
Par rapport à 2008, on peut toutefois noter, une légère hausse des couples avec ou sans enfant.

Sources : CAF 2009

Une répartition inégale sur le territoire bisontin

| Quartier | Part dans les ménages du quartier |
|-------------------------------------|-----------------------------------|
| Battant | 3,6 % |
| Bregille | 3,2 % |
| Butte Grette | 1,9 % |
| Centre-ville | 1,4 % |
| Chaprais-Cras | 2,4 % |
| Montrapon - Montboucons | 2,0 % |
| Palente - Orchamps Saragosse | 4,1 % |
| Planoise - Châteaufarine | 7,4 % |
| St-Claude - Torcols | 2,4 % |
| St-Ferjeux - Rosemont | 4,1 % |
| Tilleroyes | 16,3 % |
| Vaïtes - Clairs-Soleils | 2,2 % |
| Velotte | 2,3 % |
| Besançon | 3,4 % |

Part des allocataires AAH dans les ménages du quartier



Source : CAF 2009

Sources : CAF 2009 / INSEE recensement

C'est le quartier des Tilleroyes qui enregistre la plus forte part d'allocataires AAH dans sa population. Cela s'explique par la présence d'une structure dédiée. A noter également une surreprésentation dans les quartiers de Planoise, Palente et St-Ferjeux.

L'allocation d'éducation de l'enfant handicapé

| | 2007 | 2008 | 2009 |
|-------------------------|------|------|------|
| Bénéficiaires de l'AEEH | 228 | 231 | 232 |

Source : CAF

Cette allocation (15) est destinée à soutenir les personnes qui assurent la charge d'un enfant en situation de handicap. Elle est stable ces trois dernières années.

Le respect de l'obligation d'emploi des personnes handicapées dans le Grand Besançon (secteur privé)

La loi de février 2005 impose aux établissements du secteur privé l'embauche d'un quota de 6 % de travailleurs handicapés. Pour respecter cette obligation, les établissements peuvent recruter directement une personne ayant une reconnaissance de travailleur handicapé, passer des contrats de sous-traitance avec le milieu protégé, accueillir des stagiaires handicapés. Si l'entreprise ne s'acquitte pas de cette obligation, elle doit payer une contribution versée à l'AGEFIPH. Cette dernière se calcule en fonction du nombre de bénéficiaires manquants.

(15) cf. définition précise dans la fiche Définitions

Les éléments suivants ne concernent que les établissements ayant rempli leur déclaration et les résultats présentés ne proposent qu'une première approche statistique sur l'emploi des travailleurs handicapés. Ils n'ont pas vocation à établir des chiffres définitifs. Les données ne concernent par ailleurs que les établissements n'ayant pas signé d'accord.

En 2008, 349 établissements de 20 salariés et plus de la CAGB ont renvoyé leur déclaration annuelle obligatoire d'emploi des travailleurs handicapés. Parmi elles, 315 n'avaient pas signé d'accord. Les données suivantes ne concernent donc que ces 315 établissements.

| Niveau de réalisation de l'obligation d'emploi | Nombre | Part |
|--|------------|--------------|
| Nul | 59 | 19 % |
| Moins de 25 % | 35 | 11 % |
| Entre 25 et 49 % | 18 | 6 % |
| Entre 50 et 74 % | 40 | 13 % |
| Entre 75 et 99 % | 28 | 9 % |
| 100 % et plus | 135 | 43 % |
| Total général | 315 | 100 % |

Parmi les 315 établissements, seuls 43 % remplissent totalement leurs obligations d'emploi de travailleurs handicapés. 36 % les respectent à moins de 50 %.

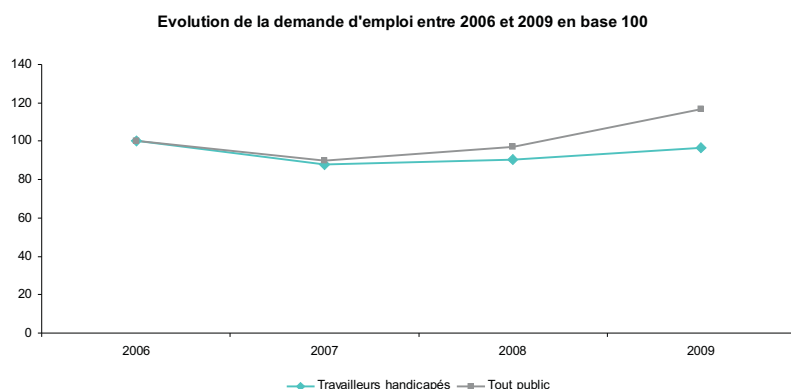
Source : DOETH 2008 - Ministères chargés de l'emploi - DIRECCTE - traitement EFIGP

| Indicateur | Nombre | Part |
|--|--------|------|
| Etablissements | 315 | |
| Salariés handicapés | 673 | |
| Sexe | | |
| Hommes | 446 | 66 % |
| Femmes | 227 | 34 % |
| Tranches d'âge | | |
| - de 25 ans | 10 | 1 % |
| 25 à 34 ans | 77 | 11 % |
| 35 à 44 ans | 189 | 28 % |
| 45 à 54 ans | 277 | 41 % |
| 55 ans et plus | 120 | 18 % |
| Professions et Catégories Socioprofessionnelles | | |
| Artisans, commerçants et chefs d'entreprises | 3 | 0 % |
| Cadres et professions intellectuelles supérieures | 29 | 4 % |
| Employés | 182 | 27 % |
| Ouvriers | 383 | 57 % |
| Professions intermédiaires | 76 | 11 % |

Au total, 673 travailleurs handicapés sont employés dans ces établissements. 66 % sont des hommes et la moyenne d'âge s'établit à 46 ans. A noter que 59 % de ces travailleurs handicapés ont 45 ans et plus. 84 % sont employés ou ouvriers.

Source : DOETH 2008 - Ministères chargés de l'emploi - DIRECCTE - traitement EFIGP

La demande d'emploi des travailleurs handicapés dans la zone d'emploi



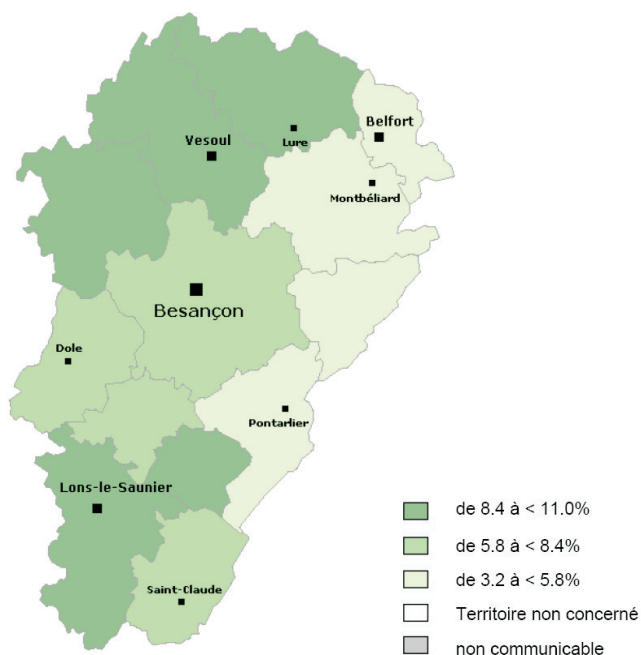
Source : Direccte Franche-Comté, traitement EFIGIP

Entre décembre 2008 et décembre 2009, dans la zone d'emploi de Besançon, la demande d'emploi des travailleurs handicapés s'est accrue de 7 % tandis que celle des demandeurs tous publics s'est accrue de 20 %.

Cette moindre augmentation s'était déjà constatée l'an dernier.

En 2009, 1 032 demandeurs d'emploi ayant déclaré un handicap étaient recensés.

Part de la demande d'emploi de personnes handicapées dans la demande d'emploi tout public



Indice de la Franche-Comté : 6.5%

Au-delà, la part des demandeurs d'emploi handicapés représente 6,4 % de la demande d'emploi tout public en 2009. Cette proportion se situait entre 7 et 8 % entre 2006 et 2008.

La carte ci-contre fait apparaître la zone d'emploi de Besançon au même niveau que la Franche-Comté.

Cartographie EFIGIP

PAUVRETE / PRECARITE

Un revenu médian en hausse mais des inégalités qui s'accroissent

| Indicateurs | 2006 | 2007 | 2008 | Taux annuel moyen depuis 2003 |
|---|--------|--------|--------|-------------------------------|
| Revenu médian* | 20 987 | 21 534 | 22 009 | 2,24 |
| Rapport interdécile* | 8,5 | 8,3 | 8,4 | 1,31 |
| Les 10 % les plus pauvres ont un revenu moyen annuel de | 6 112 | 6 440 | 6 500 | 1,22 |
| Les 10 % les plus riches ont un revenu moyen annuel de | 51 900 | 53 137 | 54 731 | 2,58 |

Sources : Services fiscaux, traitement AudaB

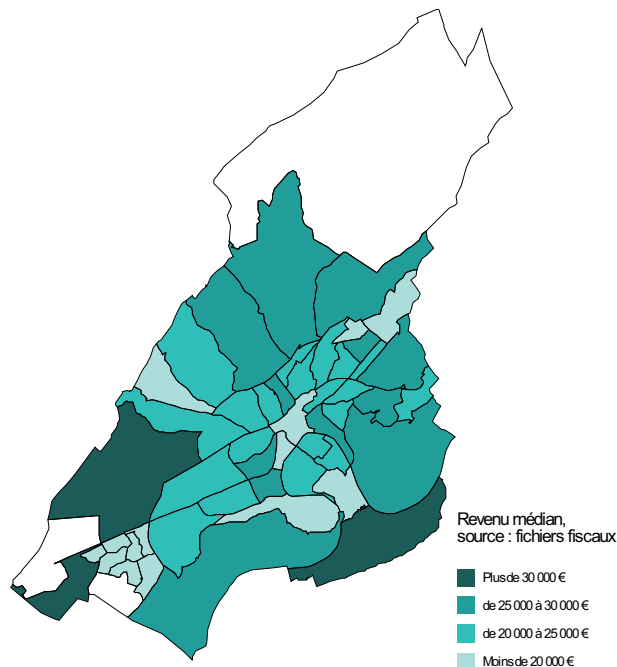
*Revenu médian : revenu au-dessus (au-dessous) duquel se situent 50 % des ménages bisontins

*Rapport interdécile : mesure des écarts entre les plus riches et les plus pauvres

En 2008, 50 % des ménages bisontins avaient un revenu inférieur ou supérieur à 22 009 € par an. Ce revenu médian est en augmentation régulière. Toutefois, si la hausse globale des revenus des bisontins est constatée, les inégalités se creusent avec un rapport interdécile qui s'établit en 2008 à 8,4. Pour information, le revenu médian des ménages français s'établit à la même date à 27 500 € annuels, le rapport interdécile à 6,5.

Parmi les 10 % les plus pauvres, le revenu moyen s'accroît avec l'avancée en âge. En ce qui concerne les compositions familiales, ce sont les isolés qui ont le revenu médian le plus faible suivis des familles de 5 personnes ou plus.

Revenu médian des ménages par iris



Selon les secteurs, le revenu médian annuel des ménages s'échelonne de 12 960 € à Piémont à 34 325 € aux Tilleroyes.

Les secteurs qui enregistrent un revenu médian des ménages de moins 20 000 € sont :

- Grette
- Citadelle
- Marulaz
- Rue Battant
- Bouloie
- Chopin
- Palente
- Différents secteurs de Planoise :
 - ✓ Epoisses-Bourgogne
 - ✓ Epoisses-Champagne
 - ✓ Ile de France
 - ✓ Piémont
 - ✓ Diderot
 - ✓ Cassin
 - ✓ Victor Hugo

Un nombre de ménages sous le seuil de bas revenu en hausse

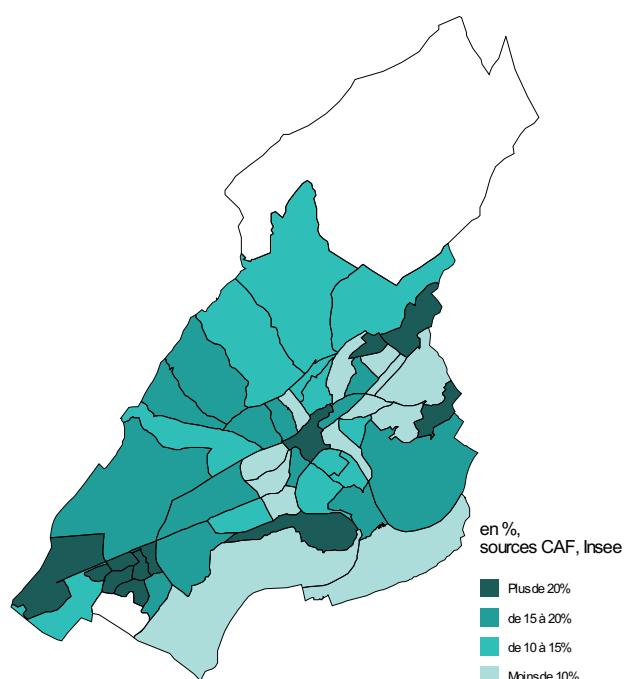
| Indicateurs | 2007 | 2008 | 2009 |
|---|--------|--------|--------|
| Seuil de bas revenus | 871 | 903 | 942 |
| Allocataires sous le seuil de bas revenus | 10 229 | 9 479 | 9 881 |
| Part dans les ménages | 17,1 % | 15,8 % | 16,5 % |

En 2009, Besançon comptait un peu moins de 10 000 ménages sous le seuil de bas revenu, soit 1 ménage sur 6.

Ce nombre est en hausse par rapport à 2008 même s'il reste inférieur à celui constaté en 2007.

Source : CAF, Insee, recensement de la population

Part des allocataires CAF sous le seuil de bas revenus dans les ménages



La part des allocataires CAF sous le seuil de bas revenus dans les ménages est supérieure à 20% dans les secteurs suivants :

- Palente
- Chopin
- Clairs soleils
- Grette
- Différents secteurs de Planoise :
 - ✓ Epoisses-Bourgogne
 - ✓ Epoisses-Champagne
 - ✓ Ile de France
 - ✓ Piémont
 - ✓ Diderot
 - ✓ Cassin.

Plus de 7 000 ménages bénéficiaires de prestations de revenu garanti

| Indicateurs | 2006 | 2007 | 2008 | 2009 |
|---|-------|-------|-------|-------|
| Bénéficiaires de minima sociaux | 5 378 | 5 190 | 5 253 | - |
| Bénéficiaires de prestation de revenu garanti | - | - | - | 7 116 |
| Bénéficiaires RMI | 3 109 | 2 890 | 2 859 | - |
| Bénéficiaires API | 545 | 520 | 495 | - |
| Bénéficiaires RSA | - | - | - | 5 101 |
| Bénéficiaires AAH | 1 724 | 1 780 | 1 899 | 2 019 |

Passage au RSA et de la notion de minima sociaux à la notion de prestations de revenu garanti

Sources : CAF

En 2009, Besançon compte plus de 5 000 bénéficiaires du RSA (Revenu de Solidarité Active) et plus de 2 000 bénéficiaires AAH (Allocation Adulte Handicapé). En tout, plus de 7 000 ménages bénéficient d'une prestation de revenu garanti, notion correspondant auparavant aux bénéficiaires de minima sociaux. Le passage récent au RSA ne permet pas encore d'obtenir des évolutions.

Plus de 5 000 ménages bénéficiaires du RSA à Besançon

Le RSA est une allocation qui a été mise en place en juin 2009. Il prend différentes formes. Le RSA socle a remplacé le RMI, l'API et les dispositifs associés d'intéressement à la reprise d'emploi. Le RSA activité permet de compléter les revenus de bénéficiaires ayant de faibles revenus d'activité, supérieurs cependant au seuil du RSA socle (16). Un bénéficiaire peut disposer du RSA socle seulement, du RSA activité seulement, ou bien des deux composantes simultanément.

| Indicateurs | Nombre | Part dans les ménages |
|----------------------------|---------------|-----------------------|
| RSA socle | 3 286 | 5,5 % |
| dont majoré | 482 | 0,8 % |
| dont non majoré | 2 804 | 4,7 % |
| RSA socle et activité | 547 | 0,9 % |
| dont majoré | 70 | 0,1 % |
| dont non majoré | 477 | 0,8 % |
| RSA activité | 1 268 | 2,1 % |
| dont majoré | 102 | 0,2 % |
| dont non majoré | 1 166 | 1,9 % |
| Bénéficiaires RSA | 5 101 | 8,5 % |
| Population couverte | 10 376 | 8,8 % |

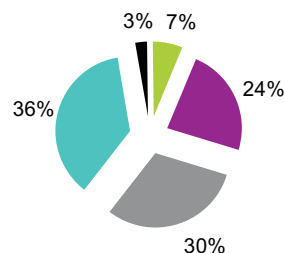
En 2009, Besançon comptait 5 100 ménages bénéficiaires du RSA, soit 8,5 % des ménages bisontins.

Plus de 3 allocataires sur 5 bénéficient du RSA socle, ce qui correspond aux anciennes prestations RMI et API.

Le RSA Activité quant à lui, concerne le quart des bénéficiaires RSA.

Sources : CAF 2009

Répartition des bénéficiaires RSA par tranche d'âge

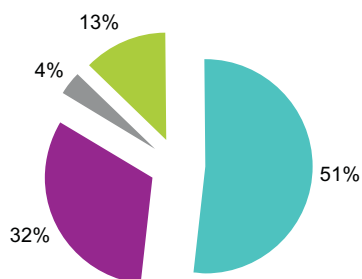


■ Moins de 25 ans ■ De 25 à 29 ans ■ De 30 à 39 ans
■ De 40 à 59 ans ■ 60 ans et plus

Près du tiers des bénéficiaires RSA a moins de 30 ans, ces chiffres étant établis avant l'instauration du RSA jeunes.

(16) Montant du RSA socle pour une personne seule sans enfant : 460,09 € pour le montant de base, 590,81€ pour le montant majoré

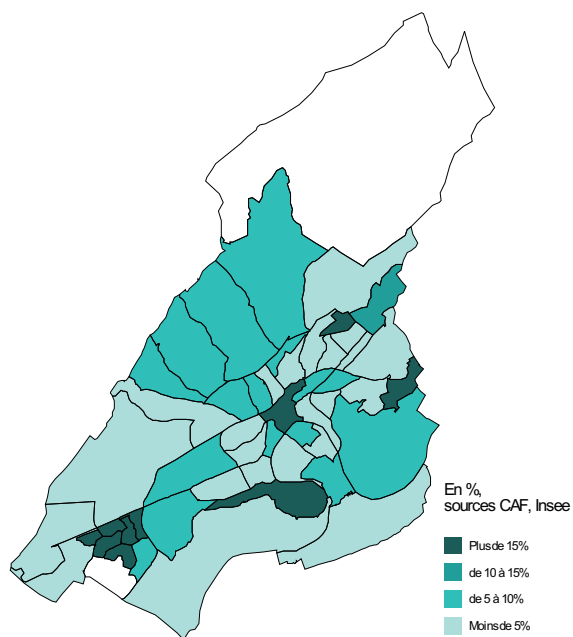
Répartition des bénéficiaires RSA par composition familiale



■ Vit seul ■ Famille monoparentale ■ Couple sans enfant ■ Couple avec enfant(s)

La moitié des bénéficiaires vivent seuls. Suivent ensuite les familles monoparentales, ce qui correspond aux poids respectifs constatés au niveau national.

Part des bénéficiaires RSA par iris



La part des bénéficiaires RSA au sein des différents secteurs de Besançon est très inégale. Ils représentent plus de 15 % des ménages dans les secteurs suivants :

- Chopin
- Clairs-Soleils
- Grette
- Différents secteurs de Planoise :
 - ✓ Epoisses-Bourgogne
 - ✓ Epoisses-Champagne
 - ✓ Ile de France
 - ✓ Piémont
 - ✓ Diderot
 - ✓ Cassin.

LOGEMENT SOCIAL

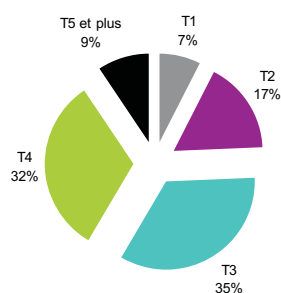
Le parc de logements sociaux à Besançon ⁽¹⁷⁾

Besançon comptait au 31/12/2009 15 812 logements sociaux dont 15 011 conventionnés à l'APL. Les statistiques de cette fiche portent uniquement sur les logements conventionnés. 30 016 personnes résident dans ce parc. Ce parc est inégalement réparti sur le territoire :

| | Nb de logements sociaux conventionnés | Nb total de logements | Part |
|--------------------------|---------------------------------------|-----------------------|---------------|
| Battant | 470 | 2 821 | 16,7 % |
| Bregille | 48 | 1 740 | 2,8 % |
| Butte Grette | 670 | 5 252 | 12,8 % |
| Centre | 236 | 7 881 | 3,0 % |
| Chaprais Cras | 662 | 10 147 | 6,5 % |
| Clairs-Soleils / Vaïtes | 706 | 2 445 | 28,9 % |
| Montrapon Montboucons | 1 679 | 6 656 | 25,2 % |
| Palente Orchamps | 2 235 | 5 953 | 37,5 % |
| Planoise Châteaufarine | 5 911 | 8 883 | 66,5 % |
| Saint-Claude | 1 108 | 8 171 | 13,6 % |
| Saint-Ferjeux | 1 030 | 3 151 | 32,7 % |
| Tilleroyes | 183 | 766 | 23,9 % |
| Velotte | 73 | 1 086 | 6,7 % |
| BESANÇON | 15 011 | 64 950 | 23,1 % |

Sources : Observatoire régional de l'Occupation sociale, USH FC ; Insee, RP2007

Typologie des logements sociaux



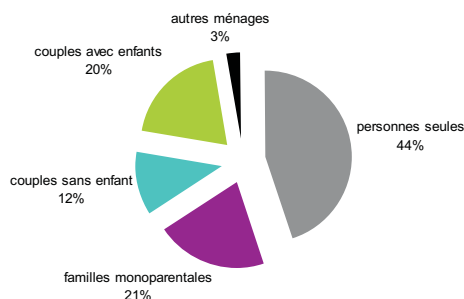
Le parc est à 67 % composé de T3 et T4.

La vacance était à 3,17 % en fin d'année 2009, s'échelonnant d'une vacance nulle à Velotte et Bregille à une vacance à 5,81 % à Clairs-Soleils.

(17) Source : Observatoire régional de l'Occupation sociale, USH FC

Les occupants du parc social au 31/12/2009

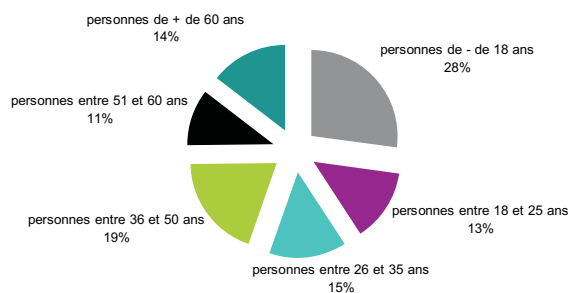
Composition familiale des ménages



44 % des ménages logés dans le parc social sont des personnes seules, 41 % des ménages avec enfants (familles monoparentales ou couples avec enfants).

Par rapport à la composition familiale des ménages bisontins dans leur ensemble, on note une surreprésentation des familles monoparentales et des couples avec enfants.

Age des occupants du parc social bisontin



28 % des occupants du parc social sont mineurs, 41 % ont moins de 26 ans.

La part des personnes de plus de 60 ans reste inférieure à celle constatée au niveau de la population bisontine (14 % contre 19 %).

Source : Observatoire Régional de l'Occupation Sociale - USH FC

Emploi et ressources des occupants du parc social

Activité professionnelle des occupants majeurs

| | |
|--|--------|
| Emploi stable | 30,5 % |
| Emploi précaire | 7,5 % |
| Sans emploi inscrits à Pôle Emploi | 24,2 % |
| Etudiants | 3,9 % |
| Retraités | 17,6 % |
| Sans emploi non inscrits à Pôle Emploi | 16,4 % |

38 % des occupants majeurs occupent un emploi stable ou précaire, 4 % sont étudiants.

On constate que la part des occupants sans emploi inscrits à Pôle Emploi correspond au quart des occupants majeurs.

Source : Observatoire Régional de l'Occupation Sociale - USH FC

| | En 2006 | En 2008 | En 2009 |
|---|---------|---------|---------|
| Ménages ayant des revenus < 20 % du PR | 25 % | 29 % | 31 % |
| Ménages ayant des revenus entre 20 et 40 % du PR | 21 % | 23 % | 22 % |
| Ménages ayant des revenus entre 40 et 60 % du PR | 26 % | 21 % | 20 % |
| Ménages ayant des revenus entre 61 et 100 % du PR | 25 % | 22 % | 21 % |
| Ménages ayant des revenus > 100 % du PR | 3 % | 5 % | 6 % |

31 % des ménages ont des ressources inférieures à 20 % du plafond de ressources (PR), proportion en augmentation ces dernières années.

73 % des ménages ont des ressources inférieures à 60 % du plafond.

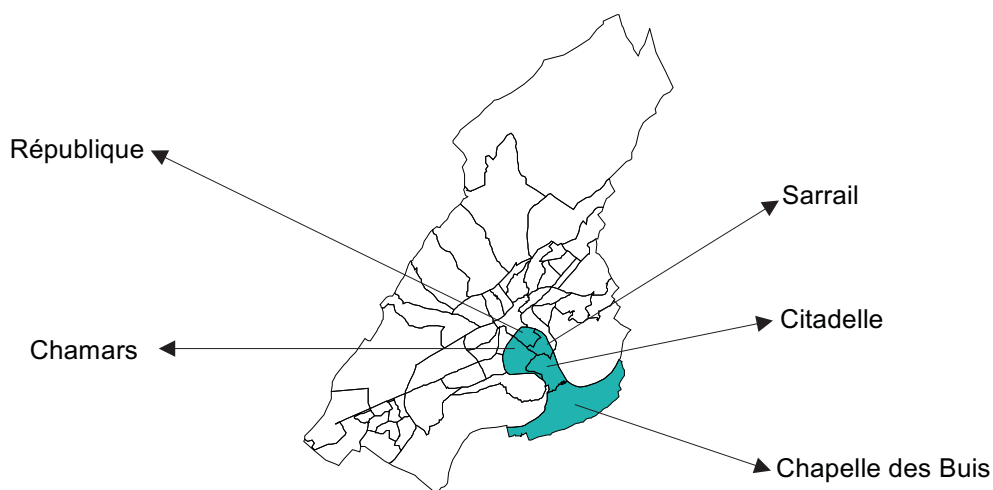
Source : Observatoire Régional de l'Occupation Sociale - USH FC

Les plafonds de ressources en vigueur en 2009 étaient les suivants :

| Catégorie de ménages | Revenu fiscal de référence |
|---|----------------------------|
| 1 personne seule | 21 132 € |
| 2 personnes ne comportant aucune personne à charge à l'exclusion des jeunes ménages | 28 220 € |
| 3 personnes ou une personne seule avec 1 personne à charge ou jeune ménage sans personne à charge | 33 937 € |
| 4 personnes ou une personne seule avec 2 personnes à charge | 40 968 € |
| 5 personnes ou une personne seule avec 3 personnes à charge | 48 195 € |
| 6 personnes ou 1 personne seule avec 4 personnes à charge | 54 314 € |
| Personne supplémentaire | 6 059 € |

PARTIE IV : LES QUARTIERS BISONTINS

CENTRE-VILLE



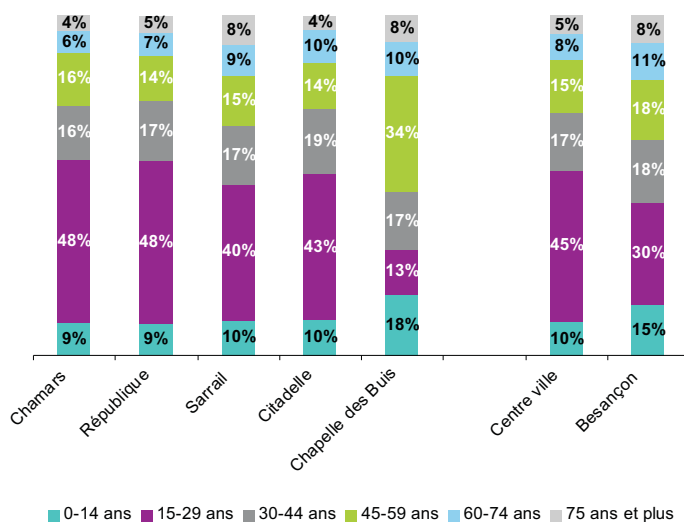
Démographie (Source : INSEE, Recensement de la population)

| | Population en 1999 | Population en 2007 | Evol. |
|---|--------------------|--------------------|--------------|
| Chamars | 2 927 | 3 204 | 9,5 % |
| Chapelle des Buis | 254 | 268 | 5,5 % |
| Citadelle | 2 486 | 2 783 | 12,0 % |
| République | 2 948 | 2 823 | - 4,2 % |
| Sarrail | 2 181 | 2 365 | 8,4 % |
| Centre-ville - Chapelle des Buis | 10 796 | 11 443 | 6,0 % |
| Besançon | 117 691 | 117 836 | 0,1 % |

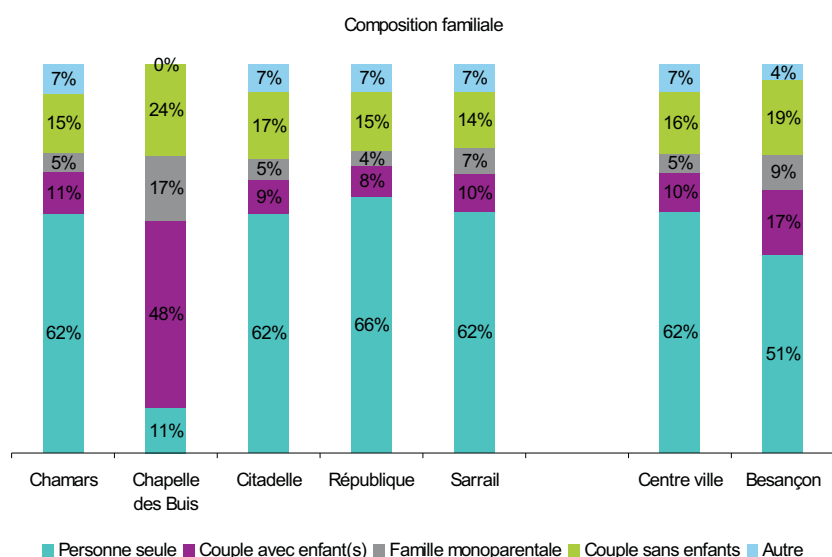
Le quartier fait partie des secteurs dynamiques de la ville. Il a gagné 6 % d'habitants entre 1999 et 2006.

Seul l'IRIS République a perdu 4 % de ses habitants.

Structure par âge de la population



La structure par âge de la population du quartier se distingue de celle de la ville. Ce quartier étant peuplé de nombreux étudiants, il enregistre davantage de population de 15 à 29 ans, moins d'enfants de moins de 15 ans et moins de seniors.



Globalement, les secteurs de ce quartier se distinguent par la forte proportion de ménages composés d'une seule personne. C'est le cas de 2 ménages sur 3.

* Autre : Personnes vivant hors ménage : vivant dans une communauté ou dans des habitations mobiles.

Activité - chômage

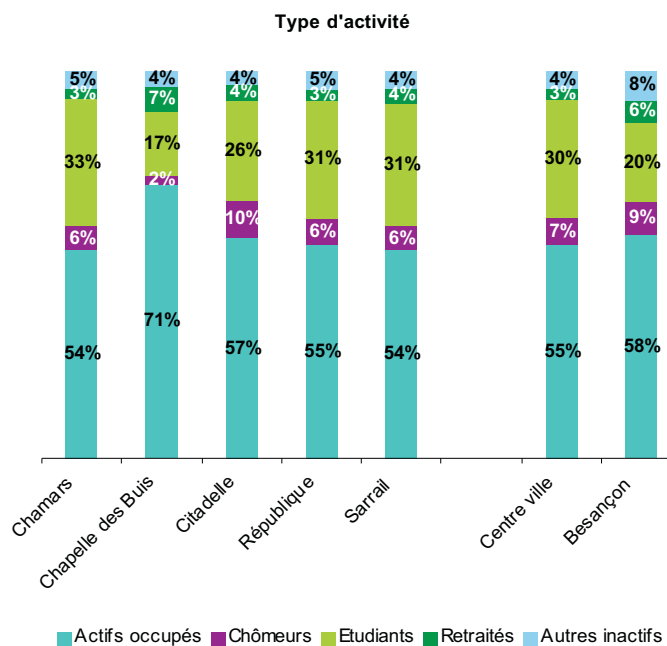
Population active

| | Taux d'activité | Taux d'activité féminin |
|---------------------|-----------------|-------------------------|
| Chamars | 60,0 % | 54,3 % |
| Chapelle des Buis | 72,8 % | 73,7 % |
| Citadelle | 66,6 % | 58,8 % |
| République | 61,6 % | 57,4 % |
| Sarrail | 60,2 % | 52,3 % |
| Centre-ville | 62,3 % | 56,1 % |
| Besançon | 66,4 % | 62,8 % |

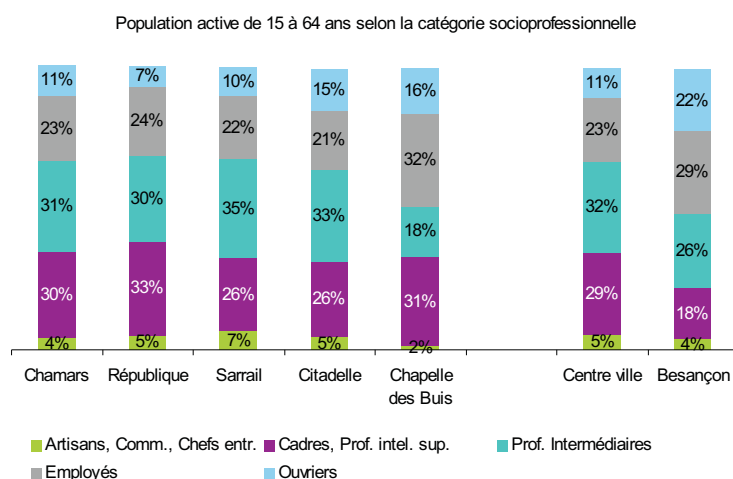
Source : Insee, RP2007

Près du tiers des personnes de 15 ans et plus sont étudiants. Le taux d'activité est donc plus faible dans le quartier que dans la commune prise dans sa globalité.

A noter comme précédemment que le secteur Chapelle des Buis se distingue. Il enregistre 71 % d'actifs occupés.



Chômeurs : au sens du recensement est chômeur toute personne de 15 ans ou plus qui s'est déclarée «chômeur» (indépendamment d'une éventuelle inscription auprès de Pôle emploi), sauf si elle a déclaré explicitement par ailleurs ne pas rechercher de travail.



Parmi les actifs, le centre-ville est caractérisé par une forte part de cadres et professions intermédiaires. Les employés et les ouvriers sont en proportions inférieures à celles constatées dans la ville.

Demandeurs d'emplois 2008

| | Cat. A+B+C | Part parmi les actifs 2007 | Cat. A | Part parmi les actifs 2007 |
|---------------------|--------------|----------------------------|--------------|----------------------------|
| Chamars | 180 | 11,4 % | 118 | 7,5 % |
| Chapelle des Buis | 14 | 10,3 % | 7 | 5,2 % |
| Citadelle | 194 | 13,1 % | 130 | 8,8 % |
| République | 183 | 12,8 % | 112 | 7,8 % |
| Sarrail | 146 | 13,3 % | 99 | 9,0 % |
| Centre-ville | 717 | 12,5 % | 466 | 12,5 % |
| Besançon | 7 770 | 14,1 % | 5 620 | 10,2 % |

Le centre-ville concentre 717 demandeurs d'emploi des catégories A, B ou C, dont 466 de catégorie A.

Si l'on rapporte ces chiffres aux actifs du quartier, on constate que le quartier est surreprésenté pour les chômeurs de catégorie A.

Source : Pôle Emploi ; Insee, RP2007

Pauvreté

| | Bénéficiaires de prestations de revenu garanti | | Allocataires RSA | | Ménages sous le seuil de bas revenus | |
|---------------------|--|-----------------------|------------------|-----------------------|--------------------------------------|-----------------------|
| | Nombre | Part dans les ménages | Nombre | Part dans les ménages | Nombre | Part dans les ménages |
| Chamars | 91 | 4,7 % | 63 | 3,3 % | 188 | 9,8 % |
| Chapelle des Buis | 6 | 6,1 % | <5 | - | 6 | 6,1 % |
| Citadelle | 165 | 9,6 % | 133 | 7,8 % | 262 | 15,3 % |
| République | 119 | 6,4 % | 100 | 5,4 % | 210 | 11,4 % |
| Sarrail | 85 | 5,9 % | 66 | 4,6 % | 166 | 11,6 % |
| Centre-ville | 466 | 6,7 % | 362 | 5,2 % | 832 | 11,9 % |
| Besançon | 7 114 | 11,9 % | 5 100 | 8,5 % | 9 889 | 16,5 % |

Sources : INSEE, RP2007 ; CAF2009

NB : La CAF, dans son calcul des bas revenus, exclut les étudiants et les personnes de 65 ans et plus.

Ce quartier est sous représenté dans ces indicateurs. A noter que la forte représentation des étudiants dans ce quartier fausse l'indicateur des ménages sous le seuil de bas revenu puisque les étudiants sont exclus de son calcul.

Tranquillité publique

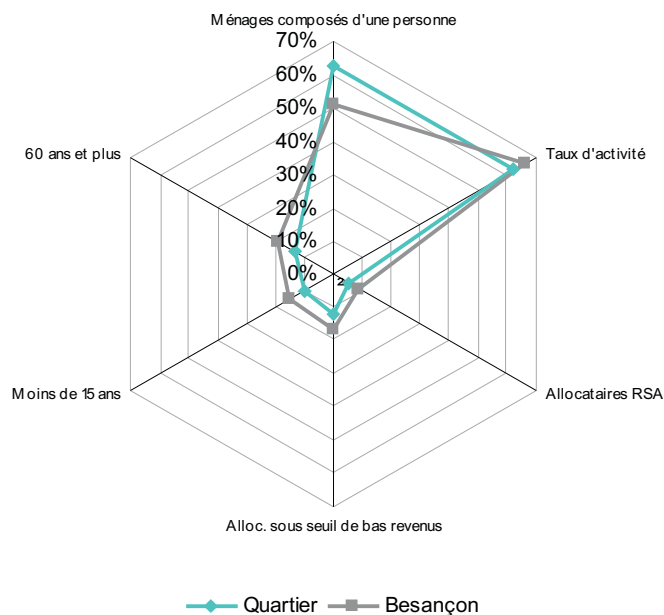
| | Nombre de faits par mois dans le quartier | Part dans la totalité des faits recensés à Besançon | Part de la population du quartier dans la population totale de la ville |
|------|---|---|---|
| 2005 | 39,3 | 13,5 % | 9,2 % |
| 2006 | 37,3 | 14 % | 9,2 % |
| 2007 | 43,3 | 15,3 % | 9,2 % |
| 2008 | 36,3 | 13,8 % | 9,2 % |
| 2009 | 45,6 | 16,6 % | 9,6 % |
| 2010 | 37,8 | 14,7 % | 9,6 % |

Source : Observatoire de la sécurité, Ville de Besançon ; Insee, RP2006

Enquête sur le sentiment d'insécurité :

En 2009, les habitants de la Boucle sont moins nombreux à se sentir en sécurité dans leur quartier qu'en 2007 (71,6 % contre 82,9 %.) La part des habitants déclarant se sentir en sécurité devient même inférieure à la moyenne de la ville (71,6 % contre 72,2 % pour la moyenne des Bisontins).

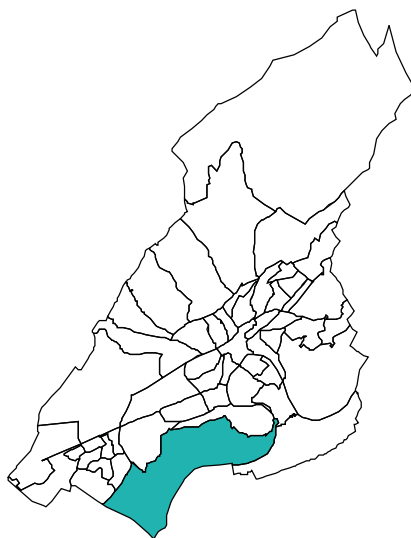
Le quartier en 6 indicateurs



Sources : Insee, Recensement de la population 2007, CAF 2009

Le quartier Centre-Ville se distingue donc par la présence étudiante. Il concentre ainsi une forte part de personnes isolées, mais un plus faible taux d'activité et de personnes de plus de soixante ans.

VELOTTE



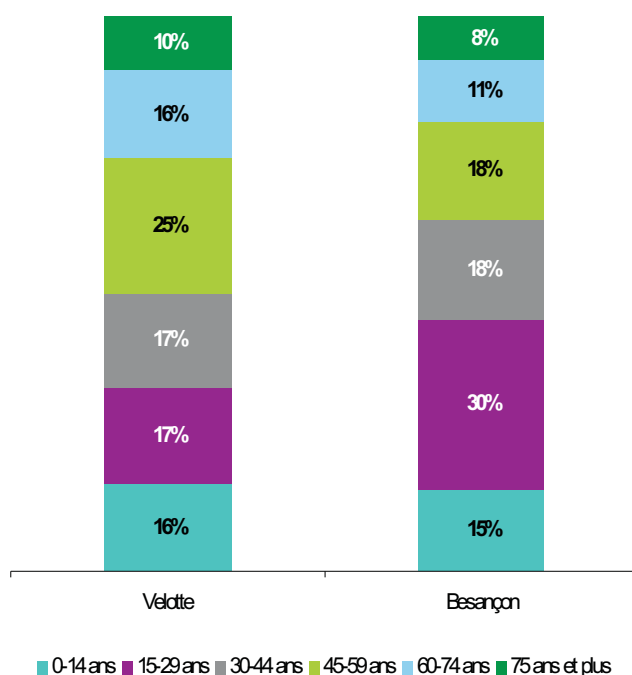
Démographie (Source : INSEE, Recensement de la population)

| | Population en 1999 | Population en 2007 | Evol. |
|-----------------|--------------------|--------------------|--------------|
| Velotte | 2 201 | 2 213 | 0,6 % |
| Quartier | 2 201 | 2 213 | 0,6 % |
| Besançon | 117 691 | 117 836 | 0,1 % |

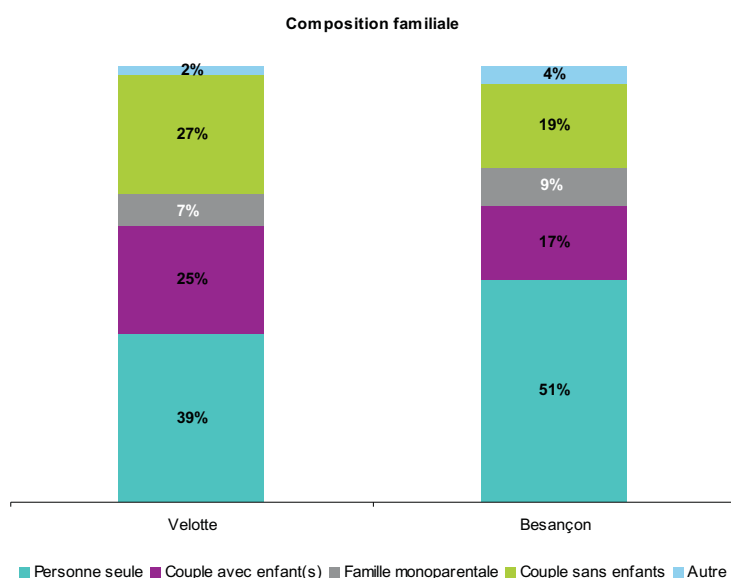
Le quartier Velotte n'est composé que d'un seul Iris.

Entre 1999 et 2007, sa population a légèrement augmenté.

Structure par âge de la population



La population du quartier diffère largement de celle de la ville prise dans sa globalité : population plus âgée, proportion très inférieure de personnes de 15 à 29 ans. Par contre, la proportion d'enfants de moins de 15 ans est assez similaire.



Velotte est un quartier assez familial : moins de personnes vivant seules et davantage de couples avec ou sans enfant(s).

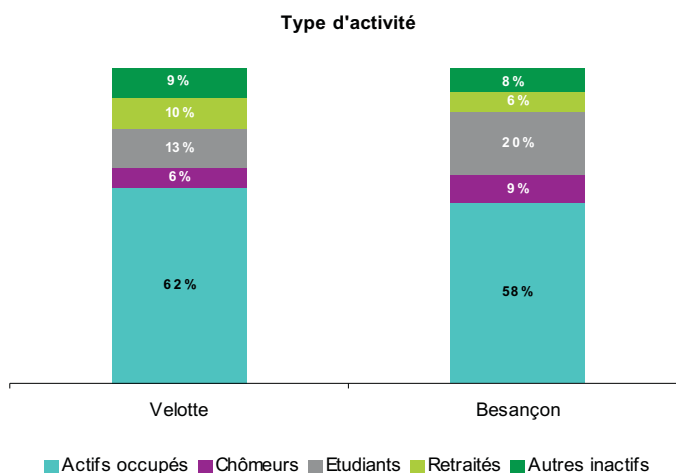
* Autre : Personnes vivant hors ménage : vivant dans une communauté ou dans des habitations mobiles.

Activité - chômage

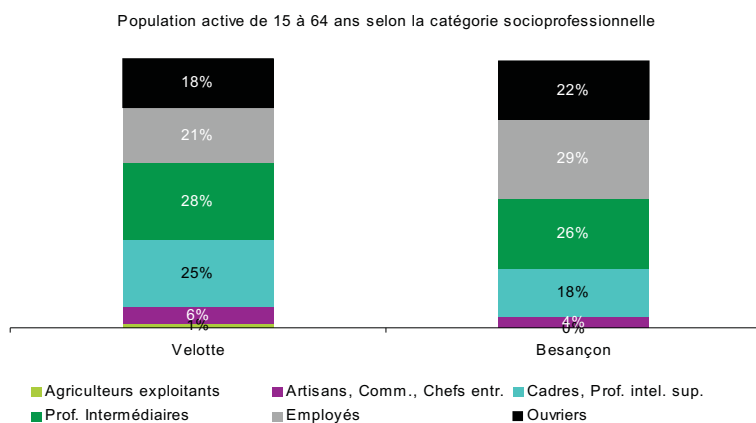
| | Taux d'activité | Taux d'activité féminin |
|-----------------|-----------------|-------------------------|
| Velotte | 68,5 % | 63,2 % |
| Besançon | 66,4 % | 62,8 % |

Source : Insee, RP2007

Le taux d'activité du quartier s'établit à plus de 68 %, soit 2 points de plus que Besançon. Au-delà, Velotte compte une proportion plus forte d'actifs occupés et de retraités. La proportion d'étudiants est largement inférieure à celle constatée pour Besançon.



Chômeurs : au sens du recensement est chômeur toute personne de 15 ans ou plus qui s'est déclarée "chômeur" (indépendamment d'une éventuelle inscription auprès de Pôle emploi), sauf si elle a déclaré explicitement par ailleurs ne pas rechercher de travail.



Parmi les actifs, Velotte se distingue par une forte part de cadres et des proportions plus faibles d'employés et d'ouvriers.

Demandeurs d'emploi 2008

| | Cat. A+B+C | Part parmi les actifs 2007 | Cat. A | Part parmi les actifs 2007 |
|-----------------|--------------|----------------------------|--------------|----------------------------|
| Velotte | 97 | 9,9 % | 56 | 5,7 % |
| Besançon | 7 770 | 14,1 % | 5 620 | 10,2 % |

Le quartier compte 56 demandeurs d'emploi de catégorie A, ce qui représente moins de 6 % des actifs recensés en 2007.

Source : Pôle Emploi 2008 ; Insee, RP2007

Pauvreté

| | Bénéficiaires de prestations de revenu garanti | | Allocataires RSA | | Ménages sous le seuil de bas revenus | |
|-----------------|--|-----------------------|------------------|-----------------------|--------------------------------------|-----------------------|
| | Nombre | Part dans les ménages | Nombre | Part dans les ménages | Nombre | Part dans les ménages |
| Velotte | 62 | 6,2 % | 40 | 4,0 % | 85 | 8,6 % |
| Besançon | 7 114 | 11,9 % | 5 100 | 8,5 % | 9 889 | 16,5 % |

Sources : INSEE, RP2006 ; CAF2008

NB : La CAF, dans son calcul des bas revenus, exclut les étudiants et les personnes de 65 ans et plus.

Ce quartier est sous représenté dans ces indicateurs. Les taux de bénéficiaires de prestations de revenu garanti, d'allocataires RSA ou de ménages sous le seuil de bas revenus sont inférieurs de moitié à ceux enregistrés au niveau de la ville.

Tranquillité publique

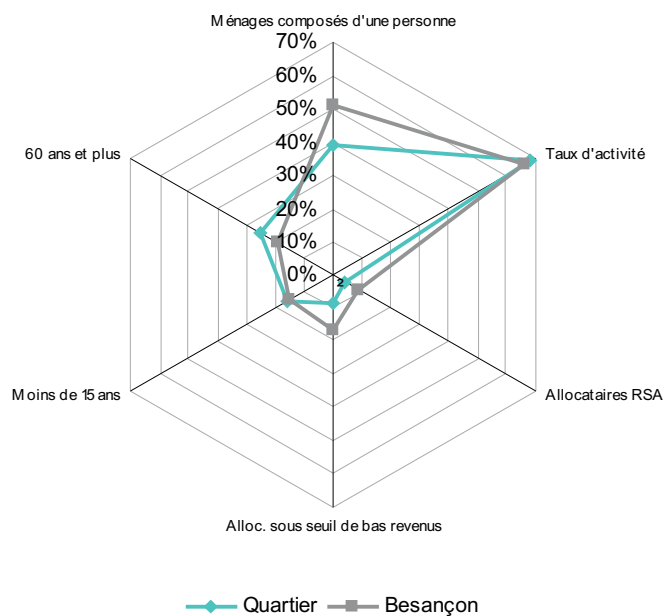
| | Nombre de faits par mois dans le quartier | Part dans la totalité des faits recensés à Besançon | Part de la population du quartier dans la population totale de la ville |
|------|---|---|---|
| 2005 | 2,5 | 0,9 % | 1,9 % |
| 2006 | 3,3 | 1,2 % | 1,9 % |
| 2007 | 2,2 | 0,8 % | 1,9 % |
| 2008 | 2,2 | 0,8 % | 1,9 % |
| 2009 | 1,6 | 0,6 % | 1,9 % |
| 2010 | 3,3 | 1,3 % | 1,9 % |

Source : Observatoire de la sécurité, Ville de Besançon ; Insee, RP2006

Enquête sur le sentiment d'insécurité :

77,3 % des habitants de Velotte se sentent en sécurité dans leur quartier, soit une part supérieure à la moyenne bisontine (72,2 %).

Le quartier en 6 indicateurs



Sources : Insee, Recensement de la population 2007, CAF 2009

Le profil du quartier se distingue nettement de la ville. Seule la part d'enfants de moins de 15 ans se rapproche de celle constatée à Besançon. Pour le reste, le quartier est plus âgé, plus familial et moins pauvre que la ville prise dans son ensemble.

BUTTE - GRETTE



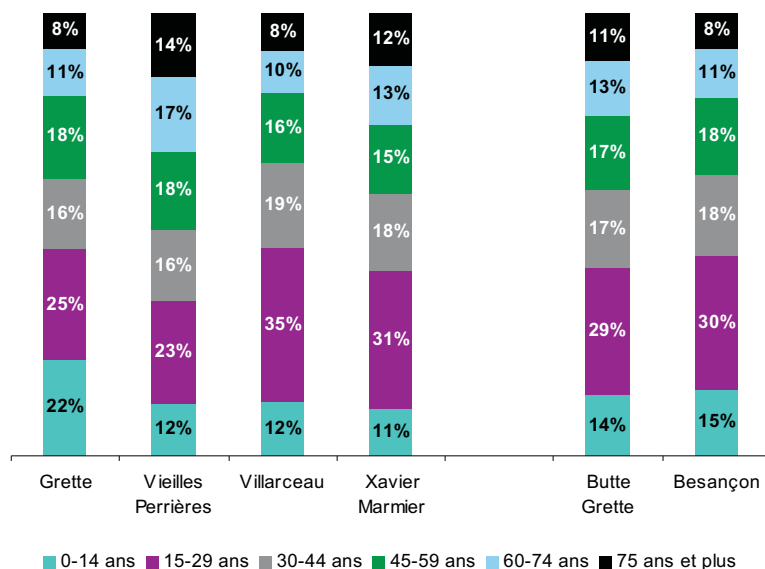
Démographie (Source : INSEE, Recensement de la population)

| | Population en 1999 | Population en 2007 | Evol. |
|---------------------|--------------------|--------------------|----------------|
| Grette | 2 039 | 1 875 | - 8,0 % |
| Vieilles Perrières | 2 278 | 2 207 | - 3,1 % |
| Villarceau | 2 453 | 2 603 | 6,1 % |
| Xavier Marmier | 2 629 | 2 684 | 2,1 % |
| Butte Grette | 9 399 | 9 368 | - 0,3 % |
| Besançon | 117 691 | 117 836 | 0,1 % |

Le quartier Butte Grette a vu sa population se stabiliser entre 1999 et 2007.

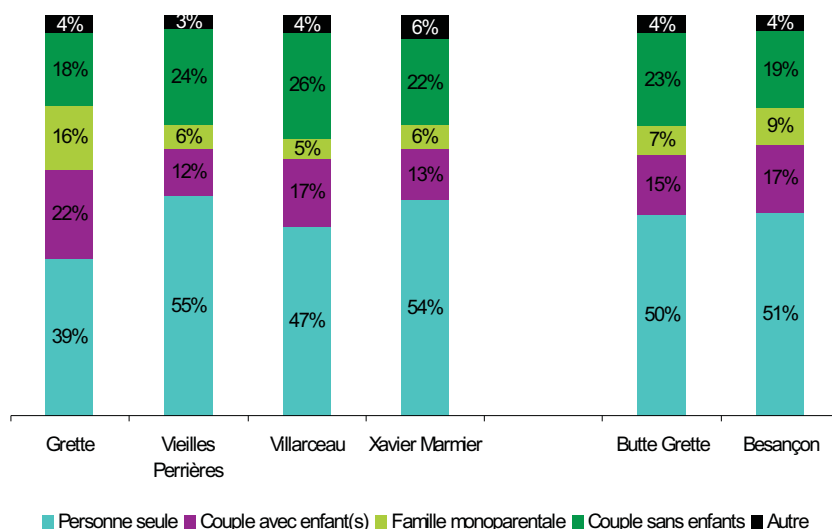
L'évolution du quartier masque toutefois une forte croissance à Villarceau et une importante baisse à la Grette.

Structure par âge de la population



Le quartier a une répartition par tranche d'âge assez similaire à la ville à l'exception d'une part plus importante de seniors, présents notamment dans les secteurs Vieilles Perrières et Xavier Marmier.

Composition familiale



Le quartier se distingue par près du quart des ménages composé de couples sans enfant.

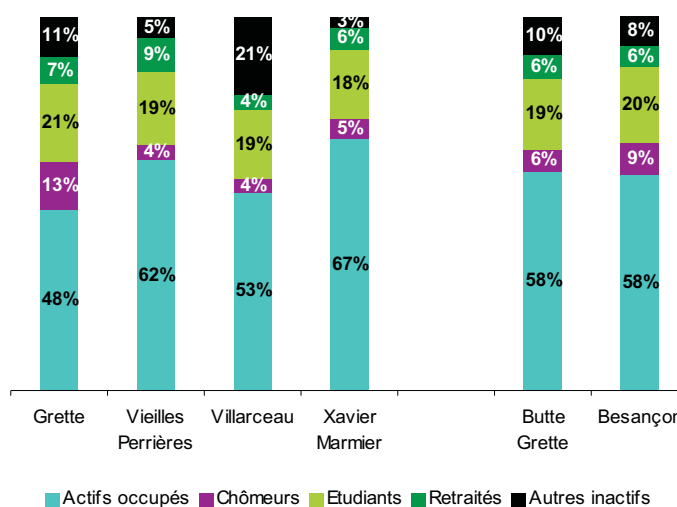
La part de personnes seules est particulièrement faible à la Grette. Ce secteur est également caractérisé par la présence de familles avec enfants.

* Autre : Personnes vivant hors ménage : vivant dans une communauté ou dans des habitations mobiles.

Activité - chômage

| | Taux d'activité | Taux d'activité féminin |
|---------------------|-----------------|-------------------------|
| Grette | 61,1 % | 59,7 % |
| Vieilles Perrières | 66,1 % | 63,3 % |
| Villarceau | 56,8 % | 62,6 % |
| Xavier Marmier | 72,7 % | 72,3 % |
| Butte Grette | 64,3 % | 65,2 % |
| Besançon | 66,4 % | 62,8 % |

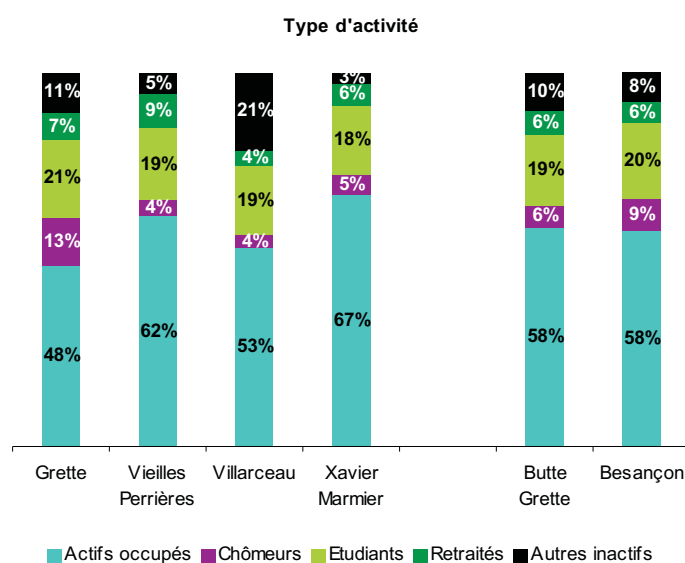
Type d'activité



Le taux d'activité du quartier est inférieur à celui constaté pour Besançon. Le taux d'activité féminin est quant à lui supérieur, mais uniquement du fait de la forte proportion établie à Xavier Marmier. Le taux constaté à la Grette est particulièrement faible.

Au-delà, la répartition par type d'activité est similaire à Besançon, même si les secteurs diffèrent entre eux.

Chômeurs : au sens du recensement est chômeur toute personne de 15 ans ou plus qui s'est déclarée «chômeur» (indépendamment d'une éventuelle inscription auprès de Pôle emploi), sauf si elle a déclaré explicitement par ailleurs ne pas rechercher de travail.



Davantage de cadres résident dans ce quartier, de même que les professions intermédiaires.

Le secteur Grette quant à lui est marqué par la présence d'ouvriers et d'employés.

Demandeurs d'emploi 2008

| | Cat. A+B+C | Part parmi les actifs 2007 | Cat. A | Part parmi les actifs 2007 |
|---------------------|--------------|----------------------------|--------------|----------------------------|
| Grette | 194 | 26,4 % | 154 | 21,0 % |
| Vieilles Perrières | 90 | 9,7 % | 62 | 6,7 % |
| Villarceau | ND | - | ND | - |
| Xavier Marmier | 120 | 9,0 % | 86 | 6,4 % |
| Butte Grette | - | - | - | - |
| Besançon | 7 770 | 14,1 % | 5 620 | 10,2 % |

Les parts de demandeurs d'emploi sont plus faibles que celles constatées pour la ville dans les secteurs Vieilles Perrières et Xavier Marmier mais particulièrement fortes à la Grette.

Sources : Pôle emploi 2008 ; Insee, RP2007

Pauvreté

| | Bénéficiaires de prestations de revenu garanti | | Allocataires RSA | | Ménages sous le seuil de bas revenus | |
|---------------------|--|-----------------------|------------------|-----------------------|--------------------------------------|-----------------------|
| | Nombre | Part dans les ménages | Nombre | Part dans les ménages | Nombre | Part dans les ménages |
| Grette | 219 | 27,5 % | 173 | 21,7 % | 284 | 35,7 % |
| Vieilles Perrières | 65 | 5,0 % | 49 | 3,8 % | 105 | 8,0 % |
| Villarceau | 35 | 2,9 % | 22 | 1,9 % | 85 | 7,2 % |
| Xavier Marmier | 77 | 4,9 % | 62 | 4,0 % | 119 | 7,6 % |
| Butte Grette | 396 | 8,2 % | 306 | 6,3 % | 593 | 12,2 % |
| Besançon | 7 114 | 11,9 % | 5 100 | 8,5 % | 9 889 | 16,5 % |

Sources : INSEE, RP2007 ; CAF2009

NB : La CAF, dans son calcul des bas revenus, exclut les étudiants et les personnes de 65 ans et plus.

Ce quartier est sous représenté dans ces indicateurs. C'est le cas pour tous les secteurs sauf à la Grette où les indicateurs de pauvreté se trouvent à un niveau très élevé.

Tranquillité publique

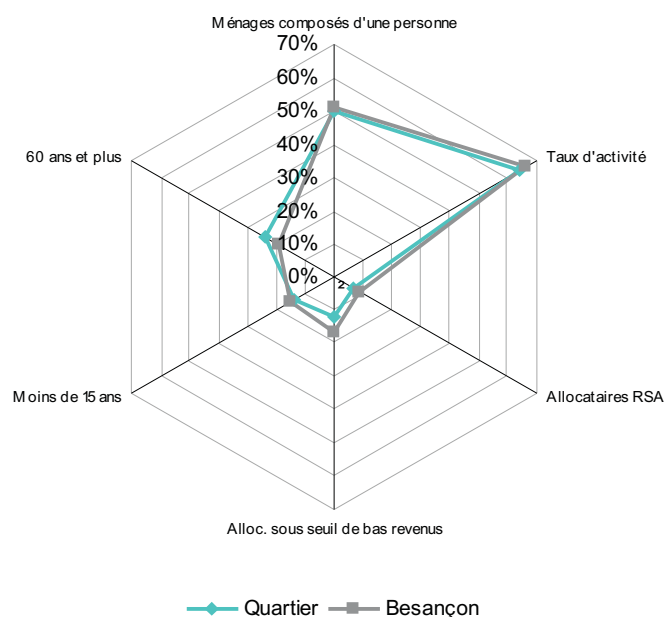
| | Nombre de faits par mois dans le quartier | Part dans la totalité des faits recensés à Besançon | Part de la population du quartier dans la population totale de la ville |
|------|---|---|---|
| 2005 | 17,25 | 5,9 % | 8 % |
| 2006 | 19,33 | 7,3 % | 8 % |
| 2007 | 15 | 5,3 % | 8 % |
| 2008 | 16,2 | 6,15 % | 8 % |
| 2009 | 17,9 | 6,5 % | 8 % |
| 2010 | 20,6 | 8 % | 8 % |

Source : Observatoire de la sécurité, Ville de Besançon ; Insee, RP2006

Enquête sur le sentiment d'insécurité :

Les habitants du quartier Grette Butte se sentent plus en sécurité dans leur quartier que la moyenne des Bisontins. Ce sentiment est relativement stable puisqu'ils étaient 86 % à répondre positivement en 2007 et qu'ils sont 84,1 % en 2009 (72,2 % pour la moyenne des Bisontins).

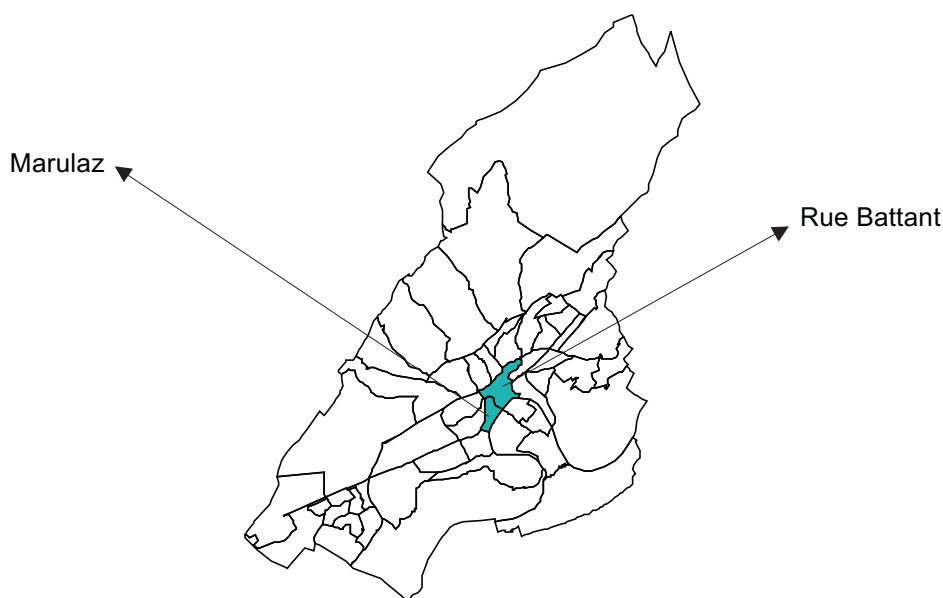
Le quartier en 6 indicateurs



Sources : Insee, Recensement de la population 2007, CAF 2009

Le quartier se distingue de la ville principalement sur deux indicateurs : une part plus faible d'allocataires CAF sous le seuil de bas revenus et une population plus âgée.

BATTANT

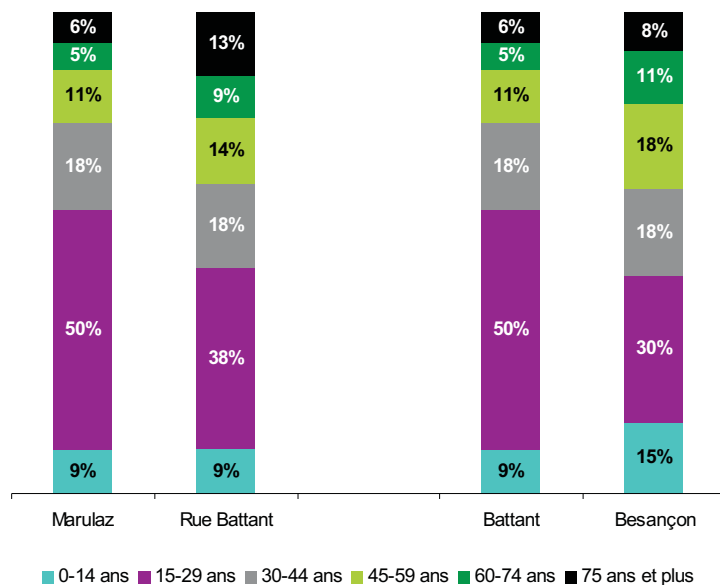


Démographie (Source : INSEE, Recensement de la population)

| | Population en 1999 | Population en 2007 | Evol. |
|-----------------|--------------------|--------------------|--------------|
| Marulaz | 1 963 | 1 889 | - 3,8 % |
| Rue Battant | 2 225 | 2 336 | 5,0 % |
| Battant | 4 188 | 4 225 | 0,9 % |
| Besançon | 117 691 | 117 836 | 0,1 % |

Le quartier Battant a gagné + 0,9 % de la population entre 1999 et 2007. Ce taux global résulte d'évolutions différenciées entre les 2 Iris : Marulaz perd 74 habitants tandis que Rue Battant en gagne 111.

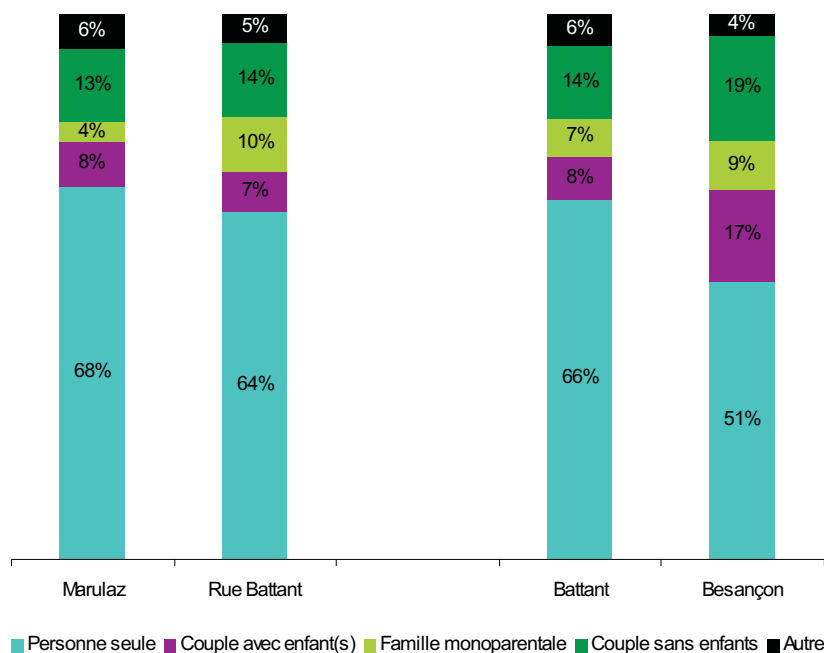
Structure par âge de la population



Ce quartier est plus jeune que la ville prise dans son ensemble. 59 % des habitants du quartier ont moins de 30 ans.

Les personnes de 60 ans et plus sont très peu représentées dans le secteur Marulaz.

Composition familiale



Le quartier est essentiellement peuplé de personnes seules. Très peu de couples avec enfant(s) y résident.

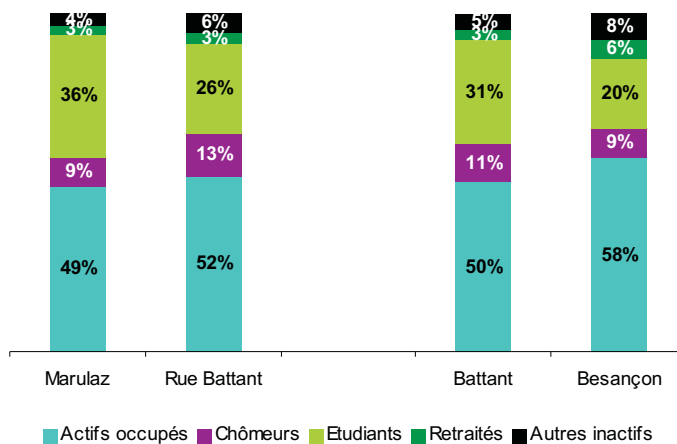
* Autre : Personnes vivant hors ménage : vivant dans une communauté ou dans des habitations mobiles.

Activité - chômage

| | Taux d'activité | Taux d'activité féminin |
|-----------------|-----------------|-------------------------|
| Marulaz | 57,6 % | 51,2 % |
| Rue Battant | 64,7 % | 60,5 % |
| Battant | 61,3 % | 56,0 % |
| Besançon | 66,4% | 62,8 % |

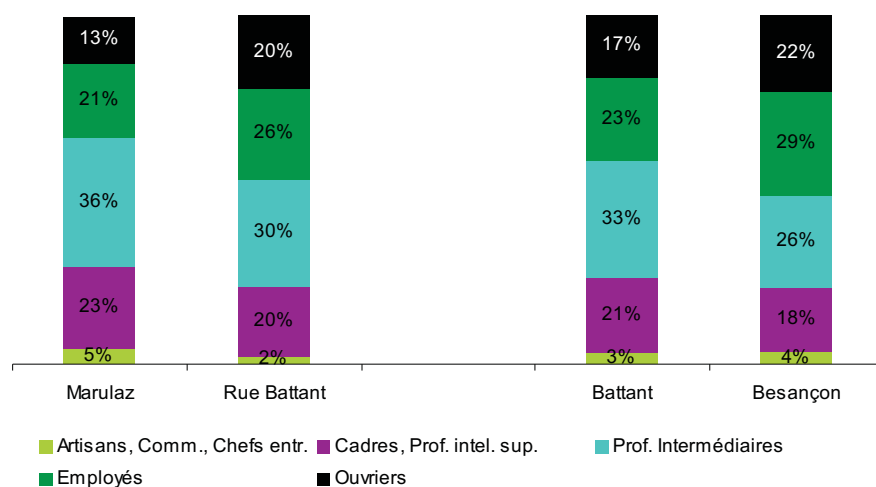
Le taux d'activité est inférieur à celui de la ville, du fait de la forte présence étudiante dans ce quartier. En effet, 31 % des 15-64 ans sont étudiants.

Type d'activité



Chômeurs : au sens du recensement est chômeur toute personne de 15 ans ou plus qui s'est déclarée "chômeur" (indépendamment d'une éventuelle inscription auprès de Pôle emploi), sauf si elle a déclaré explicitement par ailleurs ne pas rechercher de travail.

Population active de 15 à 64 ans selon la catégorie socioprofessionnelle



Le quartier se distingue par une forte proportion de professions intermédiaires parmi les actifs.

Source : INSEE, Recensement de la population

Demandeurs d'emploi 2008

| | Cat. A+B+C | Part parmi les actifs 2007 | Cat. A | Part parmi les actifs 2007 |
|-----------------|------------|----------------------------|--------|----------------------------|
| Marulaz | ND | ND | ND | ND |
| Rue Battant | 289 | 26,7 % | 214 | 19,8 % |
| Battant | - | - | - | - |
| Besançon | 7 770 | 14,1 % | 5 620 | 10,2 % |

Le secteur Rue Battant compte 214 demandeurs d'emploi de catégorie A, ce qui représente 19 % des actifs recensés en 2007. Cette part, largement supérieure à celle constatée pour Besançon est impactée par les services sociaux domiciliant des personnes sans domicile stable.

Source : Pôle Emploi ; Insee, RP2007

Pauvreté

| | Bénéficiaires de prestations de revenu garanti | | Allocataires RSA | | Ménages sous le seuil de bas revenus | |
|-----------------|--|-----------------------|------------------|-----------------------|--------------------------------------|-----------------------|
| | Nombre | Part dans les ménages | Nombre | Part dans les ménages | Nombre | Part dans les ménages |
| Marulaz | 116 | 9,5 % | 87 | 7,1 % | 198 | 15,2 % |
| Rue Battant | 344 | 26,3 % | 282 | 21,6 % | 428 | 27,8 % |
| Battant | 460 | 18,2 % | 369 | 14,6 % | 626 | 24,8 % |
| Besançon | 7 114 | 11,9 % | 500 | 8,5 % | 9 889 | 16,5 % |

Sources : INSEE, RP2007 ; CAF2009

NB : La CAF, dans son calcul des bas revenus, exclut les étudiants et les personnes de 65 ans et plus.

Le secteur de la Rue Battant regroupe une part importante de bénéficiaires de minima sociaux et de ménages sous le seuil de bas revenus. Toutefois, ces chiffres sont à minorer du fait de la domiciliation des personnes sans domicile au Service d'accueil et d'accompagnement social du CCAS. Ces personnes bénéficient d'une adresse administrative dans ce secteur mais n'y résident pas pour la plupart. Pour le secteur Marulaz, les taux constatés sont légèrement inférieurs à ceux enregistrés pour la ville.

Tranquillité publique

| | Nombre de faits par mois dans le quartier | Part dans la totalité des faits recensés à Besançon | Part de la population du quartier dans la population totale de la ville |
|------|---|---|---|
| 2005 | 16,83 | 5,8 % | 3,6 % |
| 2006 | 17,58 | 6,6 % | 3,6 % |
| 2007 | 20,16 | 7,2 % | 3,6 % |
| 2008 | 22 | 8,36 % | 3,6 % |
| 2009 | 15,7 | 5,7 % | 3,6 % |
| 2010 | 17,1 | 6,6 % | 3,6 % |

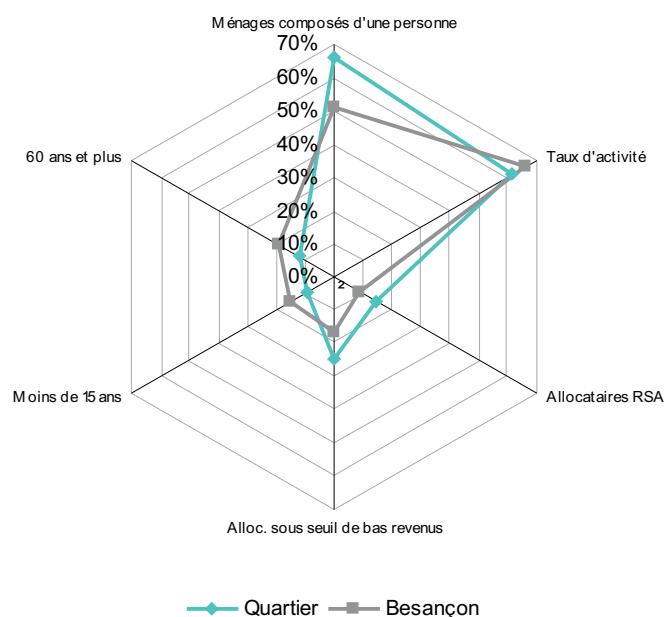
Source : Observatoire de la sécurité, Ville de Besançon ; Insee, RP2006

Enquête sur le sentiment d'insécurité :

Les habitants de Battant sont moins nombreux à se sentir en sécurité dans leur quartier que la moyenne des Bisontins. Cependant, le sentiment de sécurité progresse en 2009 puisque les habitants sont 61,9 % à dire se sentir en sécurité dans leur quartier contre 55,3 % en 2007.

Ils sont néanmoins encore 42,9 % à constater une dégradation de leur quartier (46,8 % en 2007 et 31,8 % pour la moyenne des Bisontins en 2009).

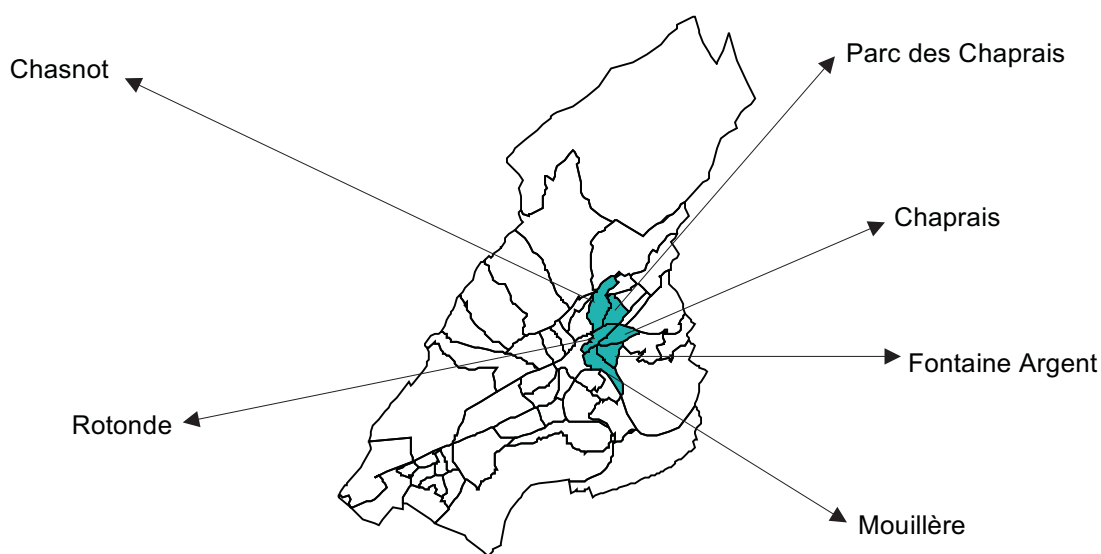
Le quartier en 6 indicateurs



Sources : Insee, Recensement de la population 2007, CAF 2009

Le quartier Battant se distingue par une forte part de personnes isolées, et un faible taux d'activité expliqués par la présence étudiante dans le quartier. La part de bénéficiaires de minima sociaux, et d'allocataires CAF à bas revenus est également plus forte, même si l'implantation de services dédiés aux personnes sans domicile explique pour partie ce constat.

CHAPRAIS - CRAS

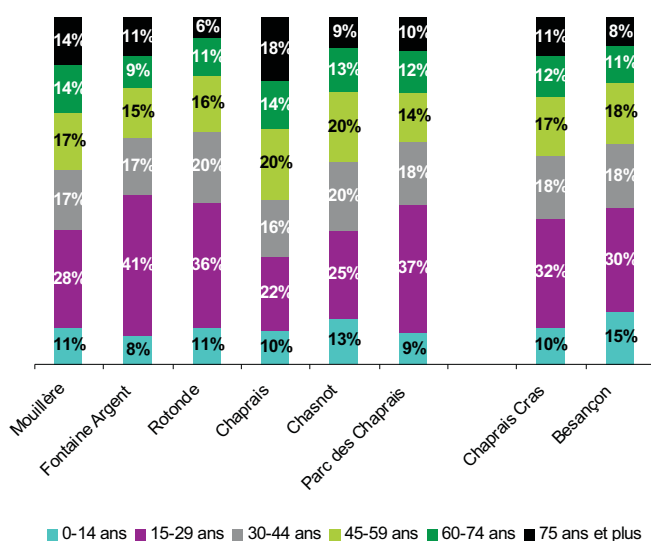


Démographie (Source : INSEE, Recensement de la population)

| | Population en 1999 | Population en 2007 | Evol. |
|----------------------|--------------------|--------------------|----------------|
| Chaprais | 2 262 | 2 033 | - 10,1 % |
| Chasnot | 3 272 | 3 322 | 1,5 % |
| Fontaine Argent | 3 505 | 3 216 | - 8,2 % |
| Mouillère | 2 171 | 2 555 | 17,7 % |
| Parc des Chaprais | 2 028 | 1 778 | - 12,3 % |
| Rotonde | 2 201 | 2 379 | 8,1 % |
| Chaprais Cras | 15 439 | 15 283 | - 1,0 % |
| Besançon | 117 691 | 117 836 | 0,1 % |

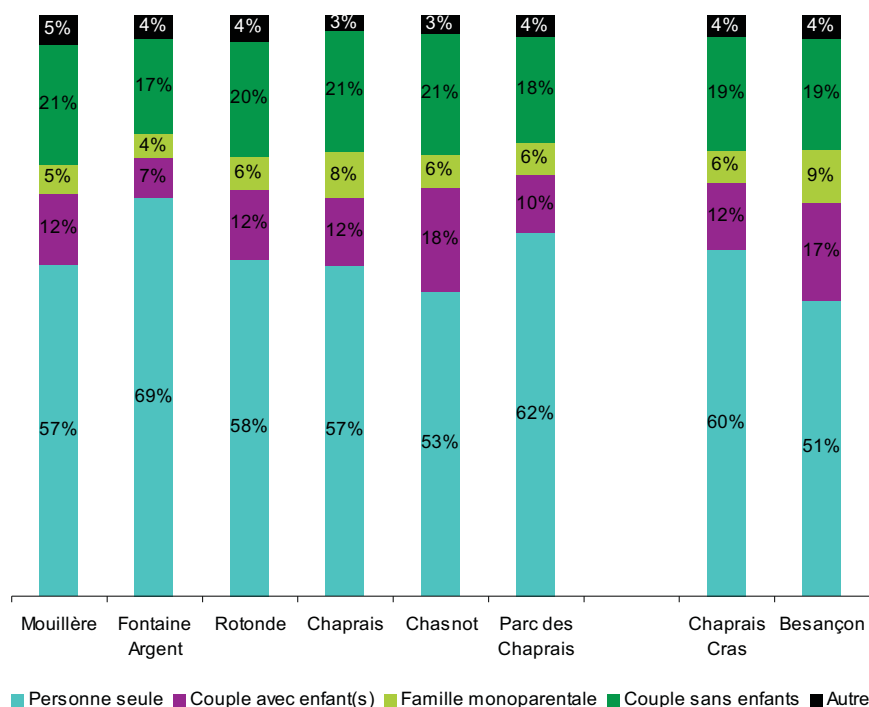
Le quartier dans son ensemble a vu sa population se réduire légèrement entre 1999 et 2007. Les secteurs Rotonde et Mouillère ont gagné respectivement 178 et 384 habitants tandis que les secteurs Fontaine Argent et Parc des Chaprais ont perdu 289 et 250 habitants.

Structure par âge de la population



Le quartier dans son ensemble a une composition par tranche d'âge similaire à la ville. Toutefois, le secteur des Chaprais se détache nettement par la présence de personnes de 75 ans et plus (18 % de la population du quartier). Le tiers de la population de ce secteur a 60 ans et plus.

Composition familiale



La part de personnes seules est largement supérieure dans ce quartier à la ville prise dans son ensemble.

C'est surtout le cas dans les secteurs Fontaine Argent et Parc des Chaprais.

* Autre : Personnes vivant hors ménage : vivant dans une communauté ou dans des habitations mobiles.

Activité - chômage

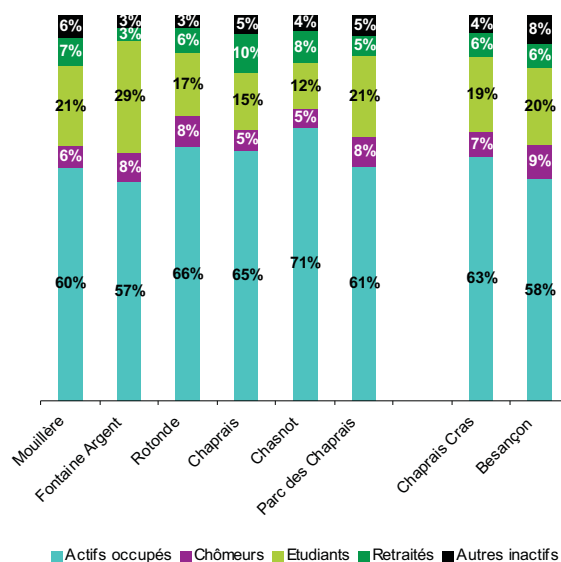
Population active

| | Taux d'activité | Taux d'activité féminin |
|-------------------|-----------------|-------------------------|
| Chaprais | 70,2 % | 68,0 % |
| Chasnot | 75,8 % | 73,2 % |
| Fontaine Argent | 64,6 % | 60,0 % |
| Mouillère | 65,8 % | 61,2 % |
| Parc des Chaprais | 68,4 % | 62,0 % |
| Rotonde | 73,8 % | 72,4 % |
| Chaprais Cras | 69,8 % | 66,2 % |
| Besançon | 66,4 % | 62,8 % |

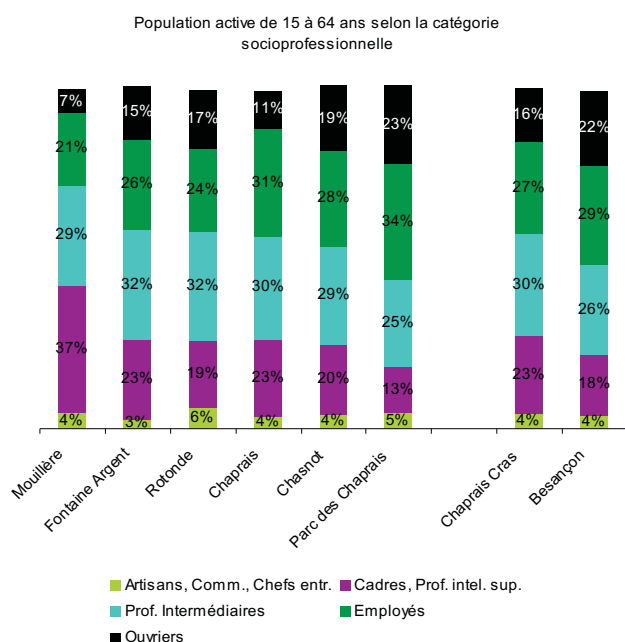
Source : Insee, RP 2007

Le taux d'activité du quartier est supérieur à celui de la ville. Le secteur du Chasnot a une forte proportion d'actifs occupés, et le secteur Fontaine Argent une part importante d'étudiants.

Type d'activité



Chômeurs : au sens du recensement est chômeur toute personne de 15 ans ou plus qui s'est déclarée «chômeur» (indépendamment d'une éventuelle inscription auprès de Pôle emploi), sauf si elle a déclaré explicitement par ailleurs ne pas rechercher de travail.



Cadres et professions intermédiaires représentent 51 % des actifs du quartier. A noter une plus forte proportion d'ouvriers et employés dans le secteur Parc des Chaprais.

Source : INSEE, Recensement de la population

Demandeurs d'emploi 2008

| | Cat. A+B+C | Part parmi les actifs 2007 | Cat. A | Part. parmi les actifs 2007 |
|----------------------|--------------|----------------------------|--------------|-----------------------------|
| Chaprais | 108 | 11,9 % | 73 | 8,0 % |
| Chasnot | 168 | 9,6 % | 106 | 6,0 % |
| Fontaine Argent | 175 | 11,2 % | 112 | 7,2 % |
| Mouillère | 119 | 10,5 % | 86 | 7,6 % |
| Parc des Chaprais | 126 | 14,0 % | 93 | 10,3 % |
| Rotonde | 173 | 12,8 % | 116 | 8,6 % |
| Chaprais Cras | 869 | 11,4 % | 586 | 7,7 % |
| Besançon | 7 770 | 14,1 % | 5 620 | 10,2 % |

869 demandeurs d'emploi de catégories A, B ou C sont recensés dans le quartier, ce qui représente 11,4 % de la population active de 2007.

Les proportions constatées dans le quartier se situent dans la moyenne de Besançon.

Source : Pôle Emploi : Insee, RP2007

Pauvreté

| | Bénéficiaires de prestations de revenu garanti | | Allocataires RSA | | Ménages sous le seuil de bas revenus | |
|----------------------|--|-----------------------|------------------|-----------------------|--------------------------------------|-----------------------|
| | Nombre | Part dans les ménages | Nombre | Part dans les ménages | Nombre | Part dans les ménages |
| Chaprais | 91 | 7,4 % | 62 | 5,0 % | 120 | 9,7 % |
| Chasnot | 100 | 5,5 % | 66 | 3,6 % | 166 | 9,1 % |
| Fontaine Argent | 159 | 7,6 % | 99 | 4,7 % | 253 | 12,1 % |
| Mouillère | 76 | 4,9 % | 57 | 3,7 % | 121 | 7,9 % |
| Parc des Chaprais | 80 | 7,7 % | 47 | 4,5 % | 150 | 14,4 % |
| Rotonde | 129 | 8,9 % | 90 | 6,2 % | 202 | 13,9 % |
| Chaprais Cras | 635 | 6,9 % | 421 | 4,6 % | 1 012 | 11,0 % |
| Besançon | 7 114 | 11,9 % | 5 100 | 8,5 % | 9 889 | 16,5 % |

Sources : INSEE, RP2007 ; CAF2009

NB : La CAF, dans son calcul des bas revenus, exclut les étudiants et les personnes de 65 ans et plus.

24 mars 2011

Près de 7 % des ménages du quartier sont bénéficiaires de prestations de revenu garanti, 4,6 % bénéficiaires du RSA. Dans tous les secteurs de ce quartier, les indicateurs de pauvreté sont inférieurs à ce qui est constaté sur la ville.

Tranquillité publique

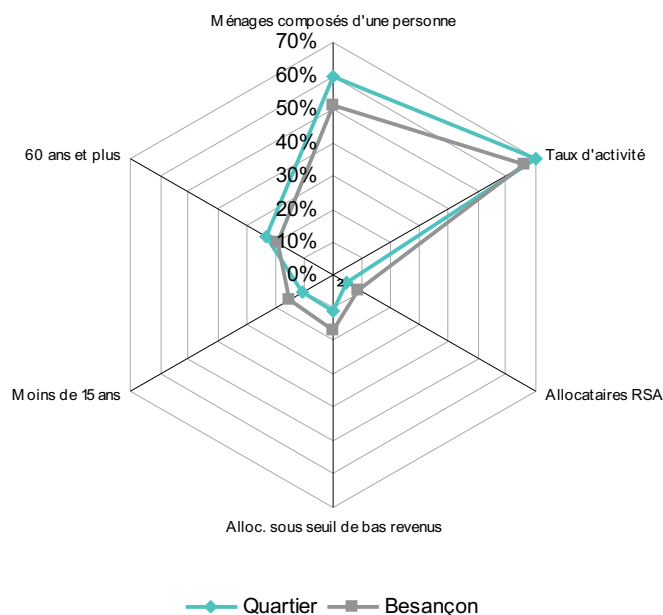
| | Nombre de faits par mois dans le quartier | Part dans la totalité des faits recensés à Besançon | Part de la population du quartier dans la population totale de la ville |
|-------------|---|---|---|
| 2005 | 22,66 | 7,82 % | 13,1 % |
| 2006 | 19,42 | 7,3 % | 13,1 % |
| 2007 | 26 | 9,19 % | 13,1 % |
| 2008 | 25,4 | 9,66 % | 13,1 % |
| 2009 | 21,6 | 7,9 % | 12,8 % |
| 2010 | 22,3 | 8,7 % | 12,8 % |

Source : Observatoire de la sécurité, Ville de Besançon ; Insee, RP2006

Enquête sur le sentiment d'insécurité :

Les habitants du quartier Chaprais - Cras sont plus nombreux à se sentir en sécurité que la moyenne des Bisontins. Cependant, le sentiment de sécurité se dégrade légèrement (76,4 % de réponses positives en 2009 contre 88,2 % en 2007, 72,2 % pour la moyenne des Bisontins en 2009).

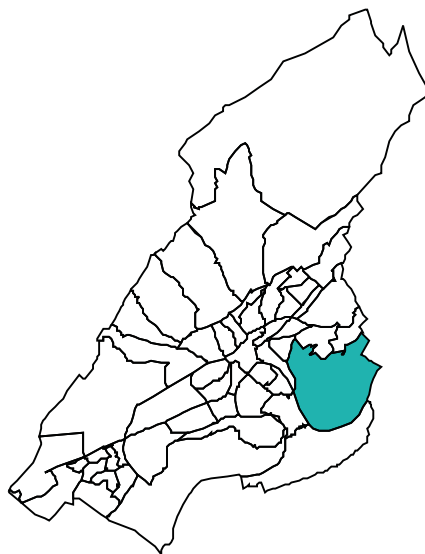
Le quartier en 6 indicateurs



Sources : Insee, Recensement de la population 2007, CAF 2009

Chaprais - Cras est un quartier marqué par sa part de personnes vivant seules et sa part de personnes de plus de soixante ans. Le quartier est sous représenté dans les indicateurs de chômage et de pauvreté.

BREGILLE

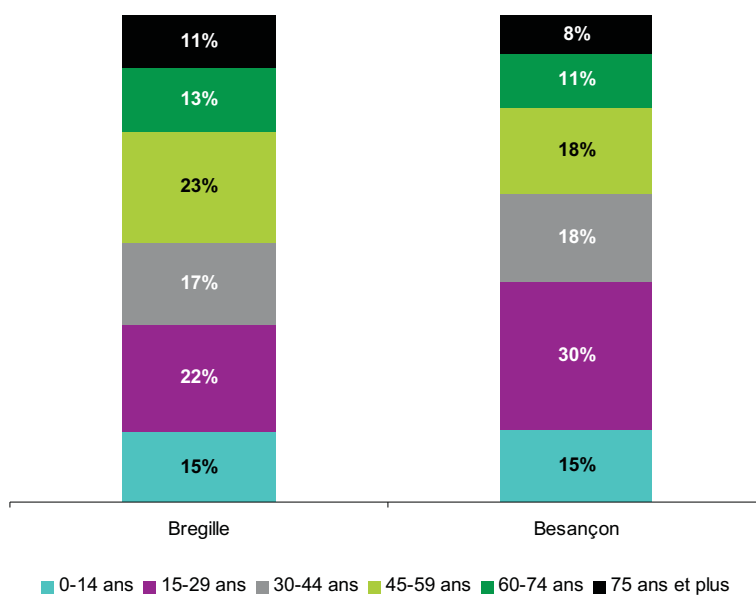


Démographie (Source : INSEE, Recensement de la population)

| | Population en 1999 | Population en 2007 | Evol. |
|----------|--------------------|--------------------|-------|
| Bregille | 3 093 | 3 164 | 2,3 % |
| Quartier | 3 093 | 3 164 | 2,3 % |
| Besançon | 117 691 | 117 836 | 0,1 % |

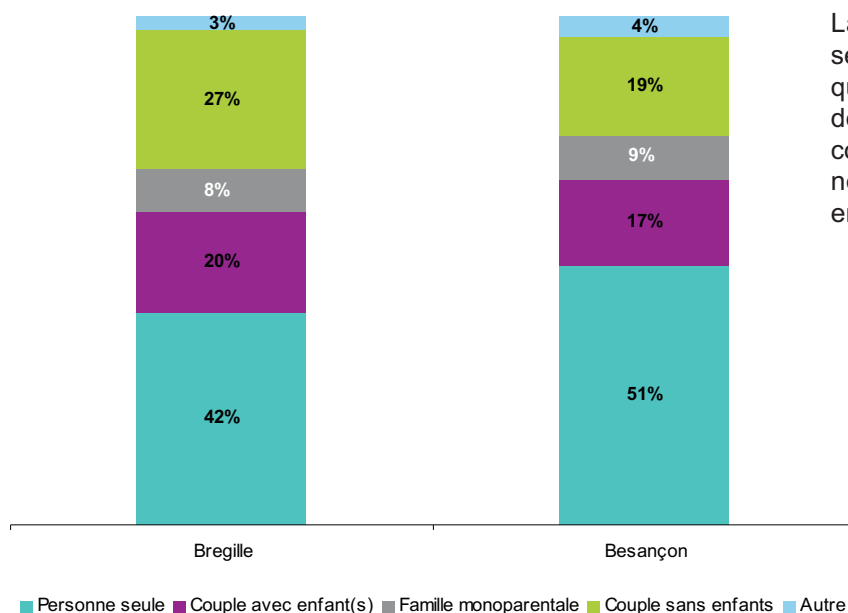
Le quartier a vu sa population croître de près de 2,3 % entre 1999 et 2007, gagnant ainsi 71 habitants.

Structure par âge de la population



Ce quartier est plus âgé que l'ensemble de la ville. Il ne compte que 37 % de moins de 30 ans contre 45 % pour Besançon. Par contre, près du quart de sa population a 60 ans ou plus (19 % pour Besançon).

Composition familiale



La part de personnes vivant seules est plus faible dans le quartier que dans l'ensemble de la ville. Les couples sont par contre davantage représentés, notamment les couples sans enfant.

* Autre : Personnes vivant hors ménage : vivant dans une communauté ou dans des habitations mobiles.

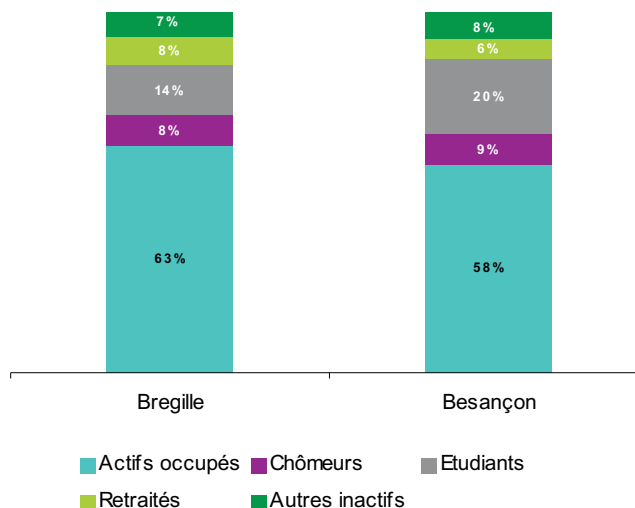
Activité - chômage

| | Taux d'activité | Taux d'activité féminin |
|-----------------|-----------------|-------------------------|
| Bregille | 71,3 % | 65,4 % |
| Besançon | 66,4 % | 62,8 % |

Source : Insee, RP 2006

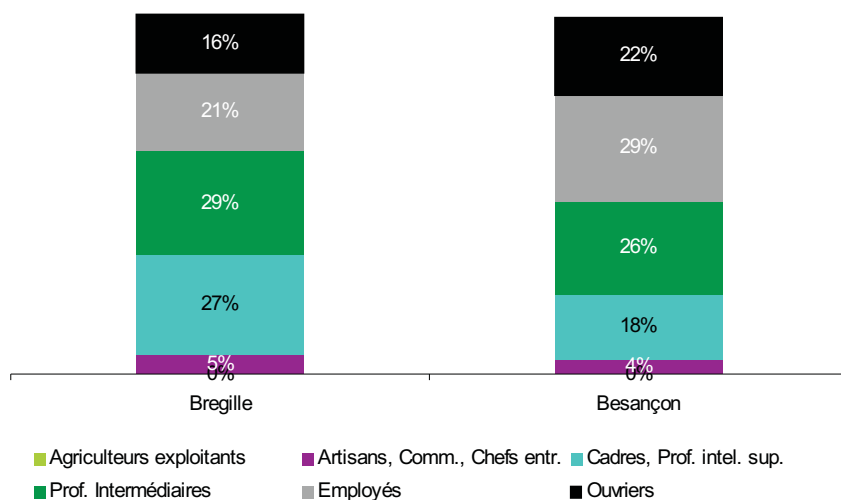
Le taux d'activité est plus fort dans le quartier que dans l'ensemble de la ville, de même que la part d'actifs occupés. Le quartier ne compte que 14 % d'étudiants parmi les personnes de plus de 15 ans.

Type d'activité



Chômeurs : au sens du recensement est chômeur toute personne de 15 ans ou plus qui s'est déclarée «chômeur» (indépendamment d'une éventuelle inscription auprès de Pôle emploi), sauf si elle a déclaré explicitement par ailleurs ne pas rechercher de travail.

Population active de 15 à 64 ans selon la catégorie socioprofessionnelle



Le quartier a une proportion de cadres nettement supérieure à celle de Besançon allée à une sous représentation d'employés et d'ouvriers.

* Autres : autres inactifs : étudiants, élèves, hommes et femmes au foyer...

Source : INSEE, Recensement de la population

Demandeurs d'emploi 2008

| | Cat. A+B+C | Part parmi les actifs 2007 | Cat. A | Part. parmi les actifs 2007 |
|-----------------|--------------|----------------------------|--------------|-----------------------------|
| Bregille | 230 | 15,2 % | 155 | 10,3 % |
| Besançon | 7 770 | 14,1 % | 5 620 | 10,2 % |

Le quartier recense 155 demandeurs d'emploi de catégorie A. La proportion parmi les actifs de 2007 est similaire à celle constatée pour Besançon.

Pauvreté

| | Bénéficiaires de prestations de revenu garanti | | Allocataires RSA | | Ménages sous le seuil de bas revenus | |
|-----------------|--|-----------------------|------------------|-----------------------|--------------------------------------|-----------------------|
| | Nombre | Part dans les ménages | Nombre | Part dans les ménages | Nombre | Part dans les ménages |
| Bregille | 172 | 11,1 % | 123 | 7,9 % | 232 | 15,0 % |
| Besançon | 7 114 | 11,9 % | 5 100 | 8,5 % | 9 889 | 16,5 % |

Sources : INSEE, RP2007 ; CAF2009

NB : La CAF, dans son calcul des bas revenus, exclut les étudiants et les personnes de 65 ans et plus.

Dans ces indicateurs de pauvreté / précarité, le quartier de Bregille se situe dans la moyenne de la ville ou un peu au-dessous en ce qui concerne le RSA et la part de ménages sous le seuil de bas revenus.

Tranquillité publique

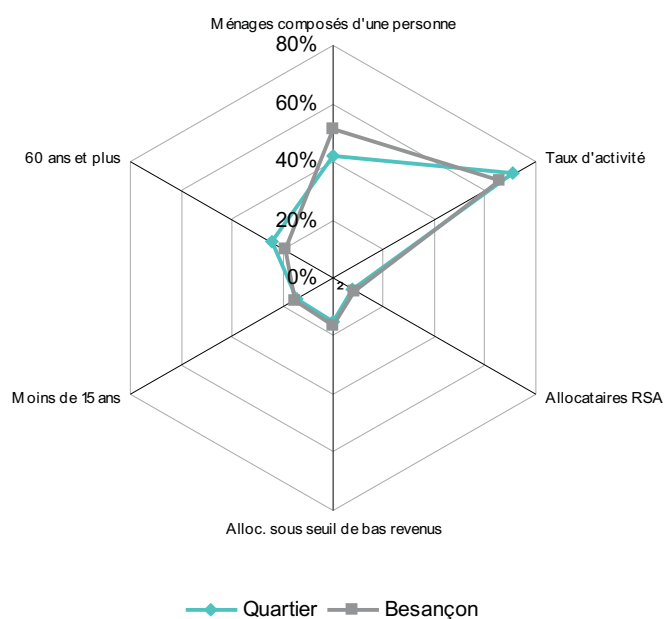
| | Nombre de faits par mois dans le quartier | Part dans la totalité des faits recensés à Besançon | Part de la population du quartier dans la population totale de la ville |
|------|---|---|---|
| 2005 | 2,08 | 0,72 % | 2,6 % |
| 2006 | 2,75 | 1,03 % | 2,6 % |
| 2007 | 2,42 | 0,85 % | 2,6 % |
| 2008 | 2,8 | 1,07 % | 2,6 % |
| 2009 | 3,9 | 1,43 % | 2,8 % |
| 2010 | 3,2 | 1,2 % | 2,8 % |

Source : Observatoire de la sécurité, Ville de Besançon ; Insee, RP2006

Enquête sur le sentiment d'insécurité :

Les habitants de Bregille sont plus nombreux que la moyenne des Bisontins à se sentir en sécurité dans leur quartier et ce sentiment s'améliore puisqu'ils étaient 77 % à répondre positivement en 2007, et qu'ils sont 81 % en 2009.

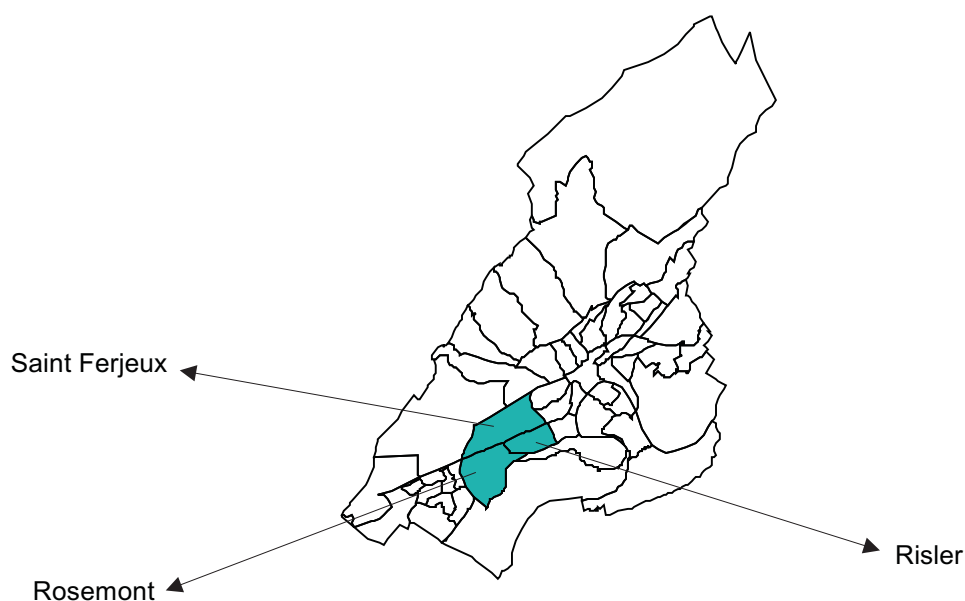
Le quartier en 6 indicateurs



Sources : Insee, Recensement de la population 2006, CAF 2008

Bregille est un quartier familial, avec un fort taux d'activité. La proportion de cadres qui y résident est plus forte que dans l'ensemble de la Ville. Les personnes de plus de soixante ans y sont surreprésentées. Les indicateurs de pauvreté y sont dans la moyenne de Besançon.

SAINT FERJEUX - ROSEMONT

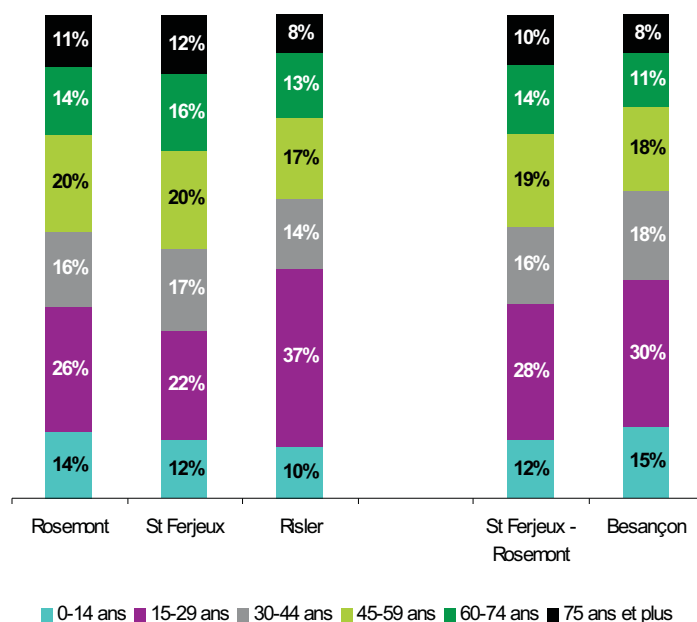


Démographie (Source : INSEE, Recensement de la population)

| | Population en 1999 | Population en 2007 | Evol. |
|------------------------------|--------------------|--------------------|--------------|
| Risler | 1 940 | 2 220 | 14,4 % |
| Rosemont | 1 749 | 1 721 | - 1,6 % |
| St-Ferjeux | 2 487 | 2 504 | 0,7 % |
| St-Ferjeux - Rosemont | 6 176 | 6 444 | 4,3 % |
| Besançon | 117 691 | 117 836 | 0,1 % |

Le quartier a vu sa population croître de 4 % entre 1999 et 2007. Cette croissance est tirée par le secteur Risler, les deux autres secteurs ayant une population soit stable, soit en baisse.

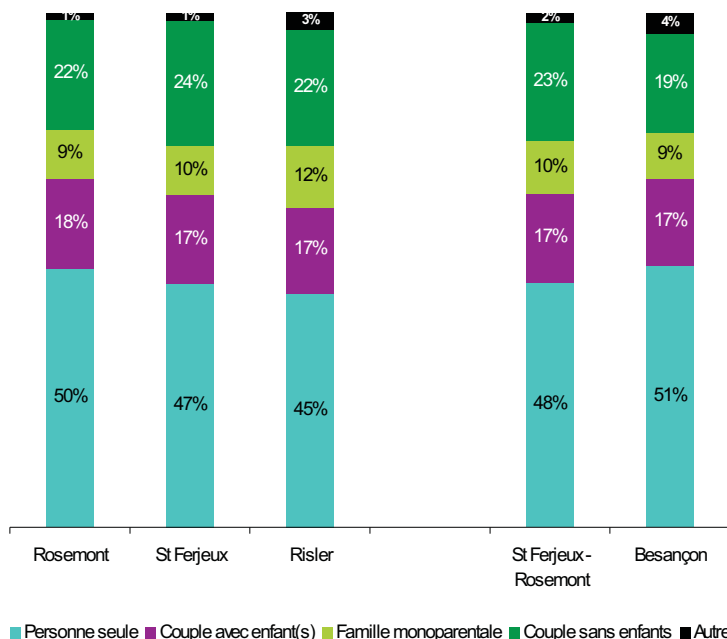
Structure par âge de la population



Le quartier est moins jeune que l'ensemble de la ville : 40 % de moins de 30 ans pour 45 % pour Besançon. Le quart de la population du quartier a 60 ans ou plus.

Ce sont surtout les secteurs de Rosemont et Saint-Ferjeux qui ont ce profil. Le secteur Risler a quasiment le même profil que celui de la ville.

Composition familiale



Les couples sans enfant(s) sont davantage représentés dans le quartier et les personnes seules sont en moindre proportion. C'est dans le secteur Risler que la part des personnes seules est la plus faible.

* Autre : Personnes vivant hors ménage : vivant dans une communauté ou dans des habitations mobiles.

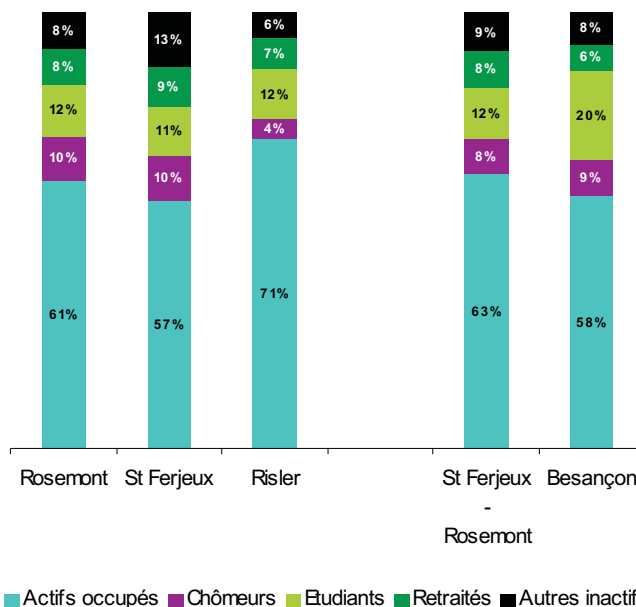
Activité - chômage

| | Taux d'activité | Taux d'activité féminin |
|------------------------------|-----------------|-------------------------|
| Risler | 75,4 % | 65,8 % |
| Rosemont | 71,5 % | 66,5 % |
| St-Ferjeux | 67,1 % | 60,3 % |
| St-Ferjeux - Rosemont | 71,3 % | 63,9 % |
| Besançon | 66,4 % | 62,8 % |

Source : Insee, RP 2007

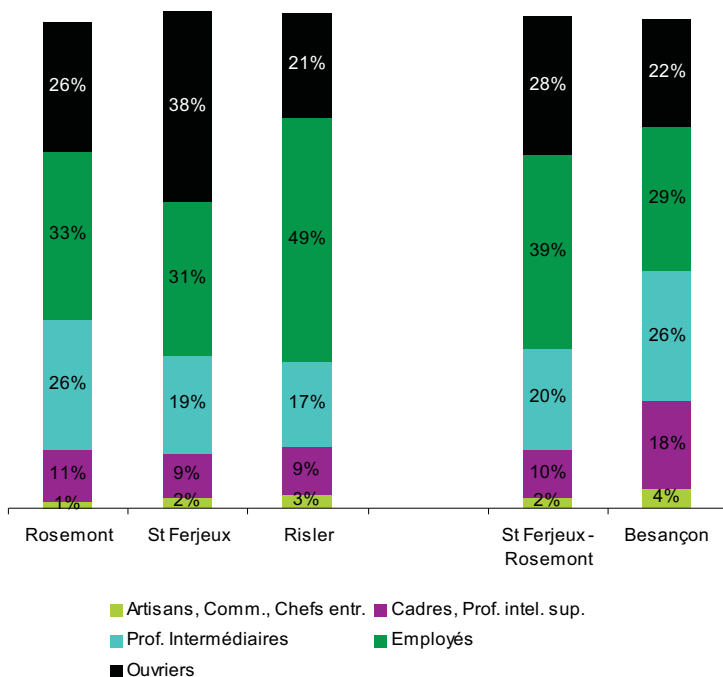
Le taux d'activité du quartier est supérieur à celui de la ville. La part d'actifs occupés parmi les personnes de 15 ans ou plus est particulièrement forte dans le secteur Risler (71 %).

Type d'activité



Chômeurs : au sens du recensement est chômeur toute personne de 15 ans ou plus qui s'est déclarée «chômeur» (indépendamment d'une éventuelle inscription auprès de Pôle emploi), sauf si elle a déclaré explicitement par ailleurs ne pas rechercher de travail.

Population active de 15 à 64 ans selon la catégorie socioprofessionnelle



Les proportions d'employés et ouvriers dans ce quartier sont plus fortes que ce qui est constaté à Besançon. 67 % des actifs du quartier relèvent de cette catégorie.

A contrario, les cadres et professions intermédiaires sont sous représentés.

* Autres : autres inactifs : étudiants, élèves, hommes et femmes au foyer...

Source : INSEE, Recensement de la population

Demandeurs d'emploi 2008

| | Cat. A+B+C | Part parmi les actifs 2007 | Cat. A | Part parmi les actifs 2007 |
|------------------------------|--------------|----------------------------|--------------|----------------------------|
| Risler | 115 | 9,4% | 83 | 6,8% |
| Rosemont | 113 | 13,9% | 91 | 11,2% |
| St-Ferjeux | 184 | 16,7% | 135 | 12,2% |
| St-Ferjeux - Rosemont | 412 | 13,1% | 309 | 9,8% |
| Besançon | 7 770 | 14,1% | 5 620 | 10,2% |

Les parts de demandeurs d'emploi parmi les actifs de ce quartier sont similaires à celles constatées dans la ville. A noter toutefois, le secteur Risler qui recense des parts inférieures aux autres secteurs.

Source : Pôle Emploi ; Insee, RP2007

Pauvreté

| | Bénéficiaires de prestations de revenu garanti | | Allocataires RSA | | Ménages sous le seuil de bas revenus | |
|------------------------------|--|-----------------------|------------------|-----------------------|--------------------------------------|-----------------------|
| | Nombre | Part dans les ménages | Nombre | Part dans les ménages | Nombre | Part dans les ménages |
| Risler | 63 | 6,7 % | 38 | 4,1 % | 101 | 10,8 % |
| Rosemont | 116 | 13,6 % | 83 | 9,7 % | 140 | 16,4 % |
| St-Ferjeux | 180 | 15,1 % | 118 | 9,9 % | 249 | 20,9 % |
| St-Ferjeux - Rosemont | 359 | 12,1 % | 239 | 8,0 % | 490 | 16,4 % |
| Besançon | 7 114 | 11,9 % | 5 100 | 8,5 % | 9 889 | 16,5 % |

Sources : INSEE, RP2007 ; CAF2009

NB : La CAF, dans son calcul des bas revenus, exclut les étudiants et les personnes de 65 ans et plus.

Les indicateurs de pauvreté / précarité dans le quartier sont au même niveau que ce qui est constaté à Besançon. A noter tout de même le secteur Saint-Ferjeux qui est impacté par la présence de la Cité Amitié.

Tranquillité publique

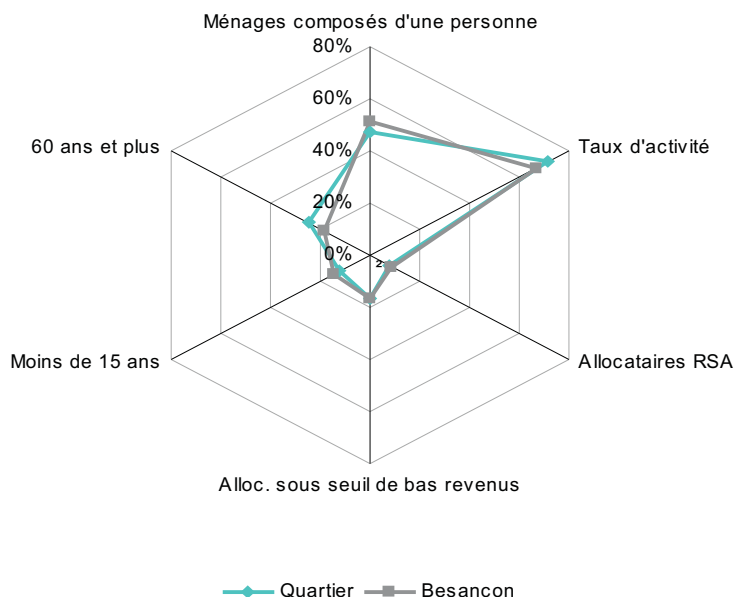
| | Nombre de faits par mois dans le quartier | Part dans la totalité des faits recensés à Besançon | Part de la population du quartier dans la population totale de la ville |
|------|---|---|---|
| 2005 | 12,75 | 4,4 % | 5,2 % |
| 2006 | 10 | 3,76 % | 5,2 % |
| 2007 | 10,7 | 3,77 % | 5,2 % |
| 2008 | 8,75 | 3,33 % | 5,2 % |
| 2009 | 7,6 | 2,8 % | 5,5 % |
| 2010 | 8,5 | 3,3 % | 5,5 % |

Source : Observatoire de la sécurité, Ville de Besançon ; Insee, RP2006

Enquête sur le sentiment d'insécurité :

Les habitants du quartier Rosemont et Saint-Ferjeux sont plus nombreux que la moyenne des Bisontins à se sentir en sécurité dans leur quartier. Cependant ce sentiment connaît une petite érosion puisqu'ils sont 76,1 % à répondre positivement en 2009 contre 81,9 % en 2007 (72,2 % pour la moyenne des Bisontins en 2009).

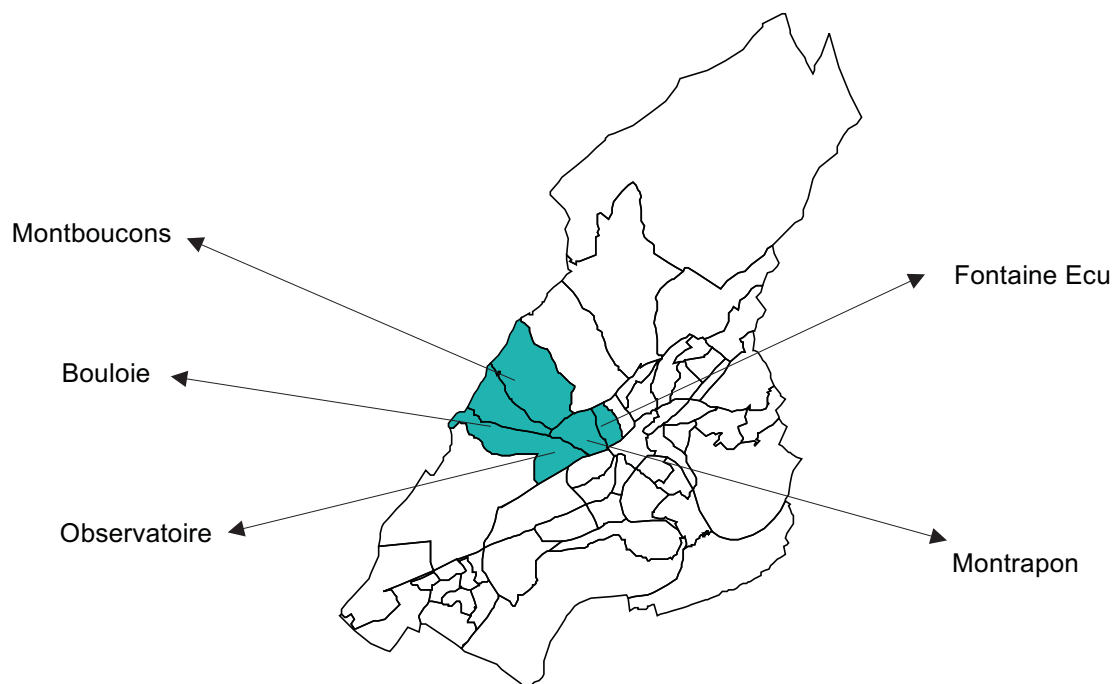
Le quartier en 6 indicateurs



Sources : Insee, Recensement de la population 2007, CAF 2009

Saint-Ferjeux - Rosemont est un quartier plus âgé que le reste de la ville avec un fort taux d'activité. Les parts d'allocataires de minima sociaux ou de bénéficiaires du RSA sont égales à celles constatées à Besançon.

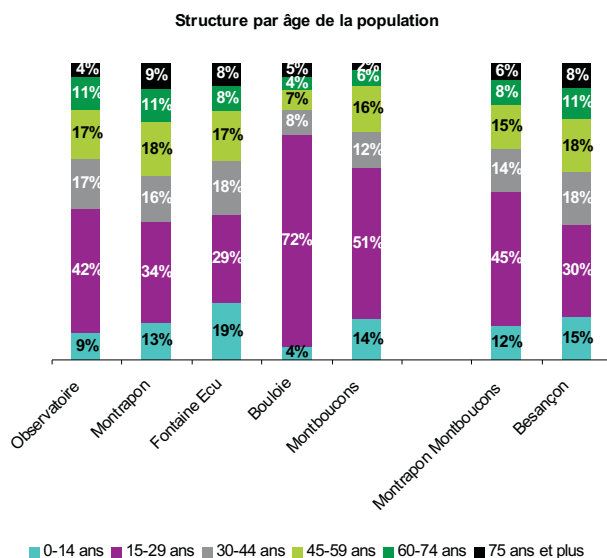
MONTRAPON - MONTBOUCONS



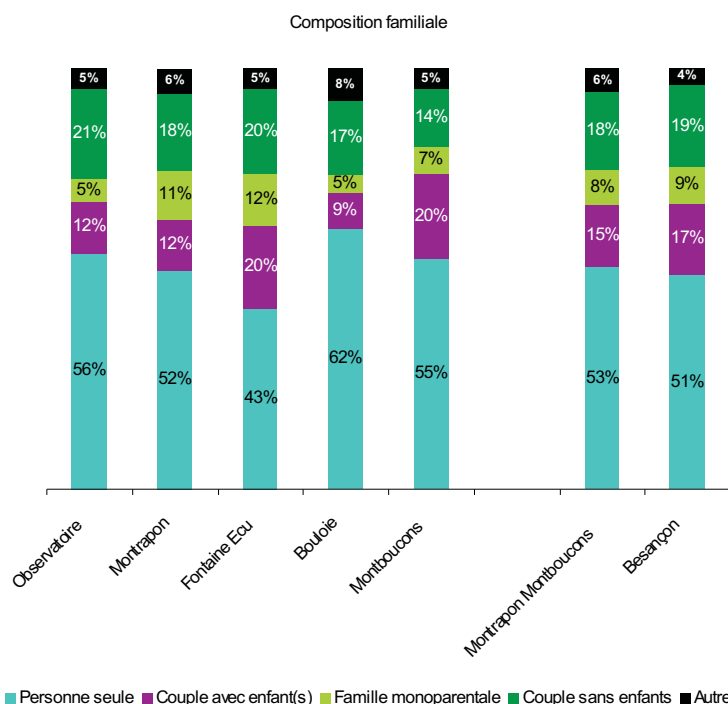
Démographie (Source : INSEE, Recensement de la population)

| | Population en 1999 | Population en 2007 | Evol. |
|------------------------------|--------------------|--------------------|----------------|
| Bouloie | 2 915 | 2 607 | - 10,6 % |
| Fontaine Ecu | 2 315 | 2 186 | - 5,6 % |
| Montboucons | 2 270 | 2 299 | 1,3 % |
| Montrapon | 3 485 | 3 415 | - 2,0 % |
| Observatoire | 2 384 | 2 601 | 9,1 % |
| Montrapon Montboucons | 13 369 | 13 107 | - 2,0 % |
| Besançon | 117 691 | 117 836 | 0,1 % |

Le quartier a vu sa population baisser de 2 % entre 1999 et 2007. Les évolutions sont très différenciées selon les secteurs : Observatoire a gagné 9 % d'habitants tandis que Bouloie en a perdu près de 11 %.



57 % de la population du quartier a moins de 30 ans. La forte représentation des 15-29 ans dans les secteurs Bouloie, Montboucons et Observatoire impacte particulièrement le quartier. Cela s'explique par la présence du campus universitaire.



Les secteurs très étudiants sont marqués par la forte proportion de personnes seules.

Le secteur Fontaine Ecu quant à lui compte une sous représentation de personnes seules au profit des couples avec enfant(s).

* Autre : Personnes vivant hors ménage : vivant dans une communauté ou dans des habitations mobiles.

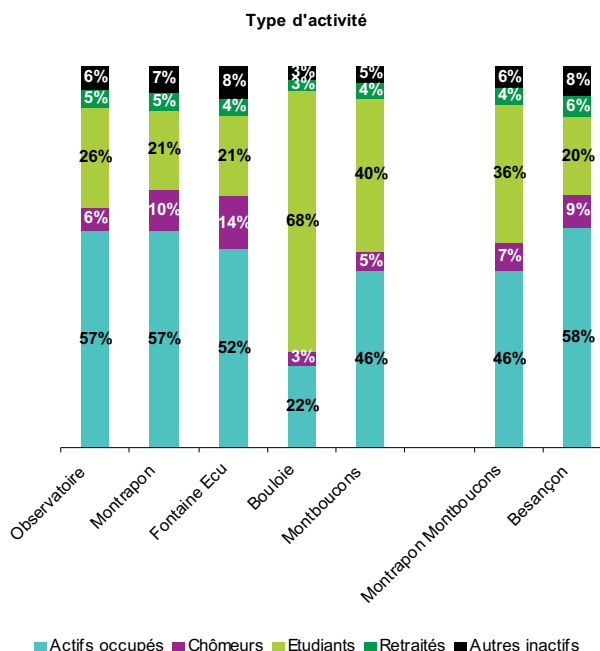
Activité - chômage

| | Taux d'activité | Taux d'activité féminin |
|------------------------------|-----------------|-------------------------|
| Bouloie | 25,0 % | 24,3 % |
| Fontaine Ecu | 65,8 % | 64,3 % |
| Montboucons | 51,2 % | 54,3 % |
| Montrapon | 67,3 % | 65,8 % |
| Observatoire | 62,8 % | 60,2 % |
| Montrapon Montboucons | 53,5 % | 53,1 % |
| Besançon | 66,4 % | 62,8 % |

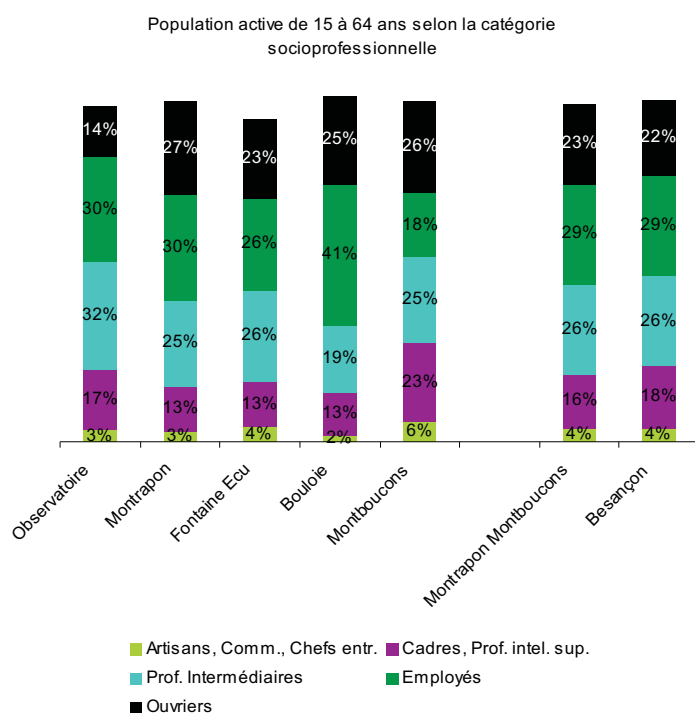
Source : Insee, RP 2007

Le taux d'activité est très variable selon les secteurs. Il est particulièrement faible dans le secteur Bouloie et supérieur à celui constaté à Besançon à Montrapon. Le faible taux d'activité à la Bouloie s'explique par la présence étudiante.

Le secteur Fontaine Ecu a une faible part d'actifs occupés et une surreprésentation de personnes se déclarant au chômage.



Chômeurs : au sens du recensement est chômeur toute personne de 15 ans ou plus qui s'est déclarée «chômeur» (indépendamment d'une éventuelle inscription auprès de Pôle emploi), sauf si elle a déclaré explicitement par ailleurs ne pas rechercher de travail.



La répartition par CSP des actifs du quartier est similaire à celle constatée pour la ville. A noter toutefois, une surreprésentation d'employés à la Bouloie.

Source : INSEE, Recensement de la population

Demandeurs d'emploi 2008

| | Cat. A+B+C | Part parmi les actifs 2007 | Cat. A | Part parmi les actifs 2007 |
|------------------------------|--------------|----------------------------|--------------|----------------------------|
| Bouloie | ND | ND | ND | ND |
| Fontaine Ecu | ND | ND | ND | ND |
| Montboucons | 121 | 12,7 % | 92 | 9,7 % |
| Montrapon | 214 | 13,1 % | 148 | 9,0 % |
| Observatoire | 139 | 10,7 % | 109 | 8,4 % |
| Montrapon Montboucons | - | - | - | - |
| Besançon | 7 770 | 14,1 % | 5 620 | 10,2 % |

Les demandeurs d'emploi du quartier ne sont pas connus dans les secteurs Fontaine Ecu et Bouloie.

Dans les autres secteurs, les proportions constatées sont inférieures à celles constatées pour la ville globalement.

Pauvreté

| | Bénéficiaires de prestations de revenu garanti | | Allocataires RSA | | Ménages sous le seuil de bas revenus | |
|------------------------------|--|-----------------------|------------------|-----------------------|--------------------------------------|-----------------------|
| | Nombre | Part dans les ménages | Nombre | Part dans les ménages | Nombre | Part dans les ménages |
| Bouloie | 86 | 12,1 % | 61 | 8,6 % | 125 | 17,6 % |
| Fontaine Ecu | 94 | 9,0 % | 74 | 7,1 % | 141 | 13,6 % |
| Montboucons | 125 | 11,3 % | 108 | 9,7 % | 195 | 17,6 % |
| Montrapon | 170 | 9,0 % | 126 | 6,7 % | 265 | 14,0 % |
| Observatoire | 84 | 5,9 % | 65 | 4,6 % | 153 | 10,7 % |
| Montrapon Montboucons | 559 | 9,0 % | 434 | 7,0 % | 879 | 14,2 % |
| Besançon | 7 114 | 11,9 % | 5 100 | 8,5 % | 9 889 | 16,5 % |

Sources : INSEE, RP2007 ; CAF2009

NB : La CAF, dans son calcul des bas revenus, exclut les étudiants et les personnes de 65 ans et plus.

Les indicateurs de pauvreté / précarité sont inférieurs dans ce quartier à ce qui se constate à Besançon. Cependant, le secteur des Montboucons a des parts d'allocataires RSA et de ménages à bas revenus un peu supérieurs à la moyenne bisontine.

Tranquillité publique

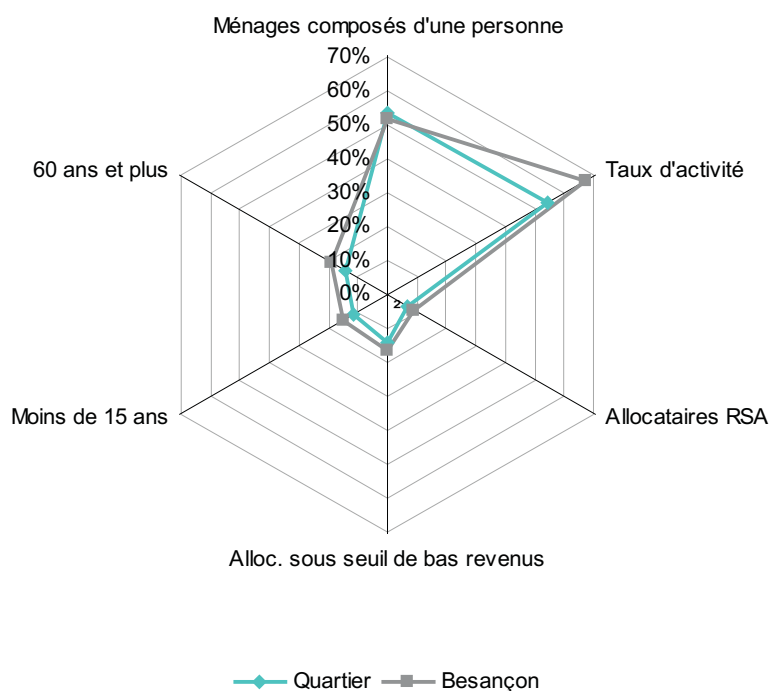
| | Nombre de faits par mois dans le quartier | Part dans la totalité des faits recensés à Besançon | Part de la population du quartier dans la population totale de la ville |
|------|---|---|---|
| 2005 | 27,5 | 9,5 % | 11,4 % |
| 2006 | 27,2 | 10,2 % | 11,4 % |
| 2007 | 22,25 | 7,9 % | 11,4 % |
| 2008 | 25,33 | 9,63 % | 11,4 % |
| 2009 | 23,9 | 8,7 % | 10,9 % |
| 2010 | 27,3 | 10,6 % | 10,9 % |

Source : Observatoire de la sécurité, Ville de Besançon ; Insee, RP2006

Enquête sur le sentiment d'insécurité :

Les habitants de Montrapon/Montboucons sont plus nombreux que la moyenne des Bisontins à se sentir en sécurité dans leur quartier. Ce sentiment progresse régulièrement depuis 2001, il s'est stabilisé à 80 % depuis 2007.

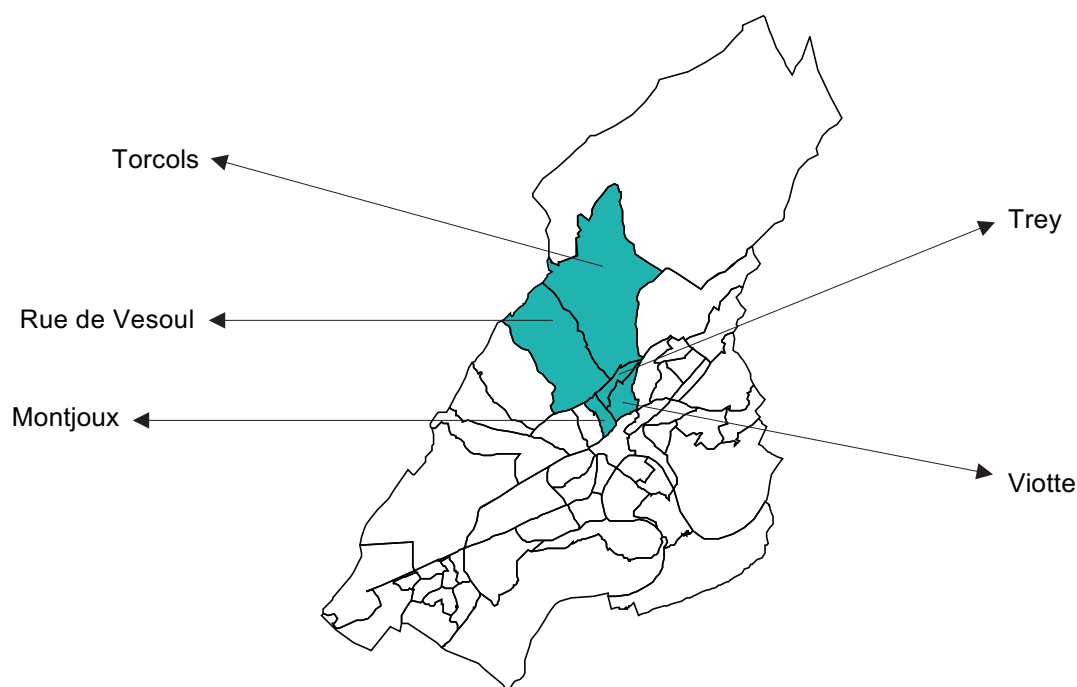
Le quartier en 6 indicateurs



Sources : Insee, Recensement de la population 2007, CAF 2009

Le quartier est marqué par la présence du campus. En conséquence, la plupart des indicateurs sont inférieurs à ceux constatés pour Besançon, mis à part une plus forte part de personnes vivant seules.

SAINT CLAUDE - TORCOLS



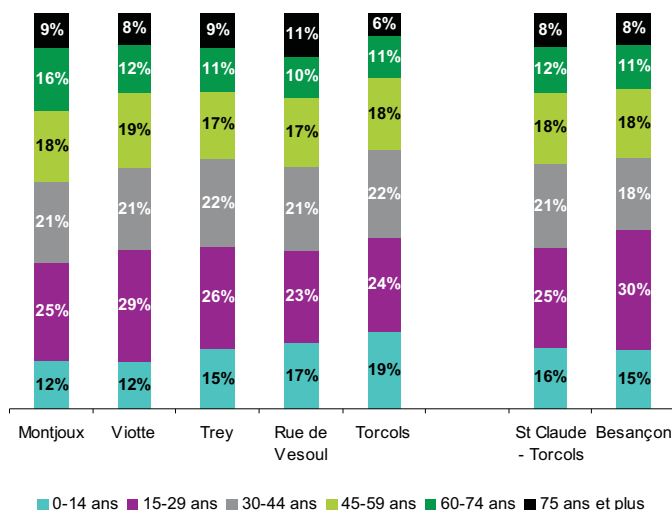
Démographie (Source : INSEE, Recensement de la population)

| | Population en 1999 | Population en 2007 | Evol. |
|----------------------------|--------------------|--------------------|--------------|
| Montjoux | 1 827 | 2 046 | 12,0 % |
| Rue de Vesoul | 3 710 | 3 875 | 4,5 % |
| Torcols | 3 272 | 3 948 | 20,7 % |
| Trey | 2 054 | 1 995 | - 2,9 % |
| Viotte | 3 112 | 2 903 | - 6,7 % |
| St-Claude - Torcols | 13 975 | 14 767 | 5,7 % |
| Besançon | 117 691 | 117 836 | 0,1 % |

Le quartier a gagné près de 6 % en population entre 1999 et 2007.

C'est le secteur des Torcols qui a vu sa population croître le plus avec un gain de plus de 600 habitants. Le secteur Viotte par contre a perdu 200 habitants.

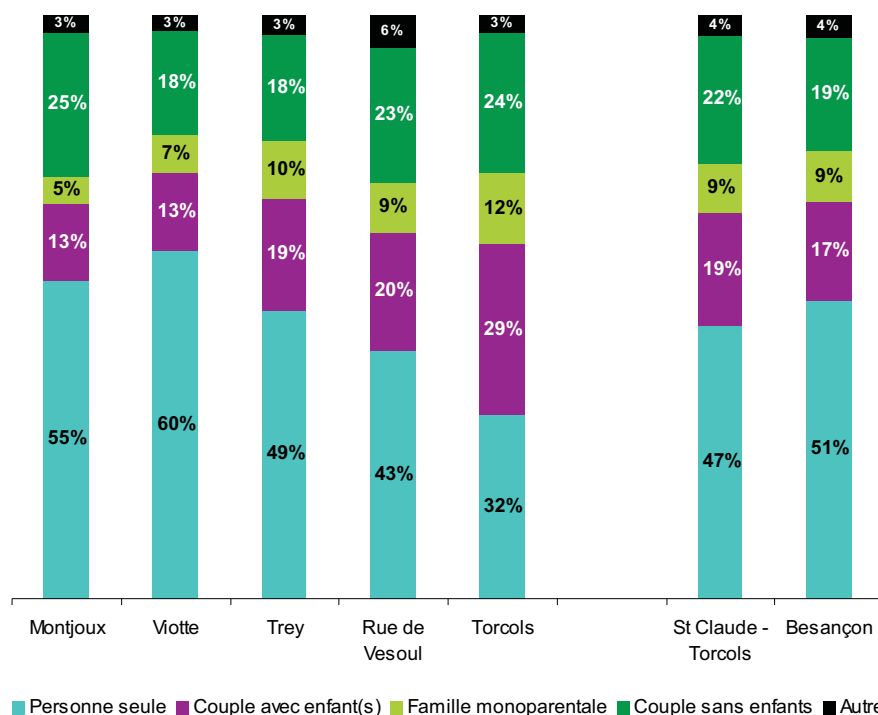
Structure par âge de la population



Les moins de 30 ans sont un peu moins nombreux dans ce quartier par rapport à l'ensemble de la ville. Les différents secteurs ont une structure par âge assez homogène les uns par rapport aux autres.

Cependant, le secteur Montjoux est plus âgé : il compte seulement 37 % de moins de 30 ans et 25 % de seniors.

Composition familiale



La part des ménages composés d'une personne seule est plus faible que dans l'ensemble de la ville. Le quartier est plus familial.

Ce sont les secteurs Torcols et Rue de Vesoul qui marquent le plus ces constats.

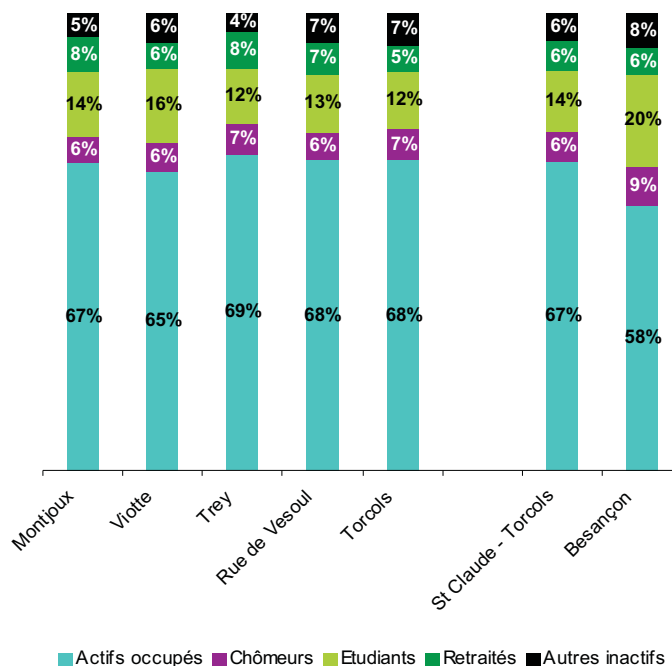
* Autre : Personnes vivant hors ménage : vivant dans une communauté ou dans des habitations mobiles.

Activité - chômage

Population active

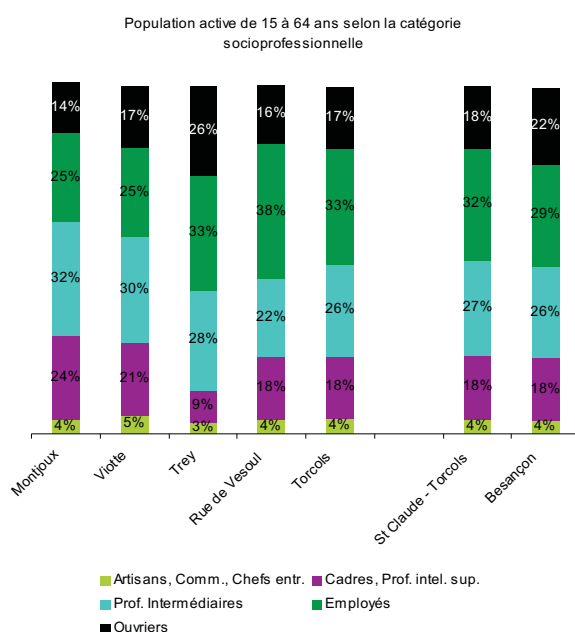
| | Taux d'activité | Taux d'activité féminin |
|---------------------|-----------------|-------------------------|
| Montjoux | 72,8 % | 70,9 % |
| Rue de Vesoul | 73,8 % | 69,2 % |
| Torcolds | 74,9 % | 71,9 % |
| Trey | 75,7 % | 73,7 % |
| Viotte | 71,7 % | 70,2 % |
| St-Claude - Torcols | 73,8 % | 71,0 % |
| Besançon | 66,4 % | 62,8 % |

Type d'activité



Les taux d'activité sont nettement supérieurs à ceux constatés dans la ville, de même que les taux d'actifs occupés. Les différents secteurs sont là encore homogènes.

Chômeurs : au sens du recensement est chômeur toute personne de 15 ans ou plus qui s'est déclarée « chômeur » (indépendamment d'une éventuelle inscription auprès de Pôle emploi), sauf si elle a déclaré explicitement par ailleurs ne pas rechercher de travail.



Le quartier dans son ensemble a une proportion supérieure d'employés, moindre d'ouvriers par rapport à la ville.

Cependant selon les secteurs, les proportions diffèrent : les ouvriers sont surreprésentés à Trey les professions intermédiaires à Montjoux.

Source : INSEE, Recensement de la population

Demandeurs d'emploi 2008

| | Cat. A+B+C | Part parmi les actifs 2007 | Cat. A | Part parmi les actifs 2007 |
|----------------------------|--------------|----------------------------|--------------|----------------------------|
| Montjoux | 113 | 11,0 % | 79 | 7,7 % |
| Rue de Vesoul | 236 | 12,4 % | 168 | 8,8 % |
| Torcolds | 226 | 11,1 % | 168 | 8,3 % |
| Trey | 129 | 12,2 % | 82 | 7,8 % |
| Viotte | 174 | 11,6 % | 112 | 7,5 % |
| St-Claude - Torcols | 878 | 11,7 % | 609 | 8,1 % |
| Besançon | 7 770 | 14,1 % | 5 620 | 10,2 % |

Le quartier est sous représenté dans ces indicateurs. Les demandeurs d'emploi recensés dans le quartier sont en proportions moindres qu'à Besançon pris dans son ensemble.

Source : Pôle Emploi ; Insee, RP2007

Pauvreté

| | Bénéficiaires de prestations de revenu garanti | | Allocataires RSA | | Ménages sous le seuil de bas revenus | |
|----------------------------|--|-----------------------|------------------|-----------------------|--------------------------------------|-----------------------|
| | Nombre | Part dans les ménages | Nombre | Part dans les ménages | Nombre | Part dans les ménages |
| Montjoux | 64 | 5,5 % | 43 | 3,7 % | 100 | 8,6 % |
| Rue de Vesoul | 160 | 8,3 % | 118 | 6,1 % | 235 | 12,2 % |
| Torcolds | 150 | 8,9 % | 104 | 6,2 % | 220 | 13,1 % |
| Trey | 83 | 7,9 % | 55 | 5,2 % | 125 | 11,9 % |
| Viotte | 112 | 6,6 % | 72 | 4,2 % | 168 | 9,8 % |
| St-Claude - Torcols | 569 | 7,6 % | 392 | 5,2 % | 848 | 11,3 % |
| Besançon | 7 114 | 11,9 % | 5 100 | 8,5 % | 9 889 | 16,5 % |

Sources : INSEE, RP2007 ; CAF2009

NB : La CAF, dans son calcul des bas revenus, exclut les étudiants et les personnes de 65 ans et plus

Le quartier est sous représenté dans les indicateurs de pauvreté. La part d'allocataires RSA est de 5,2 % et la part de ménages sous le seuil de bas revenus de 11,3 %.

Tranquillité publique

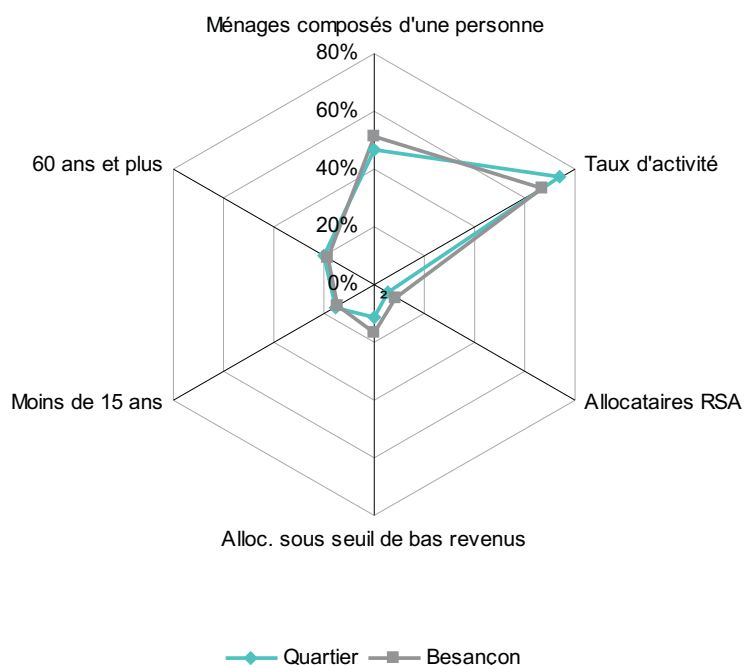
| | Nombre de faits par mois dans le quartier | Part dans la totalité des faits recensés à Besançon | Part de la population du quartier dans la population totale de la ville |
|-------------|---|---|---|
| 2005 | 24,3 | 8,4 % | 11,8 % |
| 2006 | 19,1 | 7,2 % | 11,8 % |
| 2007 | 24 | 8,5 % | 11,8 % |
| 2008 | 21,3 | 8,1 % | 11,8 % |
| 2009 | 22,6 | 8,2 % | 12,4 % |
| 2010 | 18,3 | 7,1 % | 12,4 % |

Source : Observatoire de la sécurité, Ville de Besançon ; Insee, RP2006

Enquête sur le sentiment d'insécurité :

Les habitants du quartier St-Claude Torcols sont plus nombreux que la moyenne des Bisontins à se sentir en sécurité dans leur quartier et ce sentiment progresse puisqu'ils étaient 78,3 % à répondre positivement en 2007 et qu'ils sont 82,4 % en 2009 (72,2 % pour la moyenne des Bisontins en 2009).

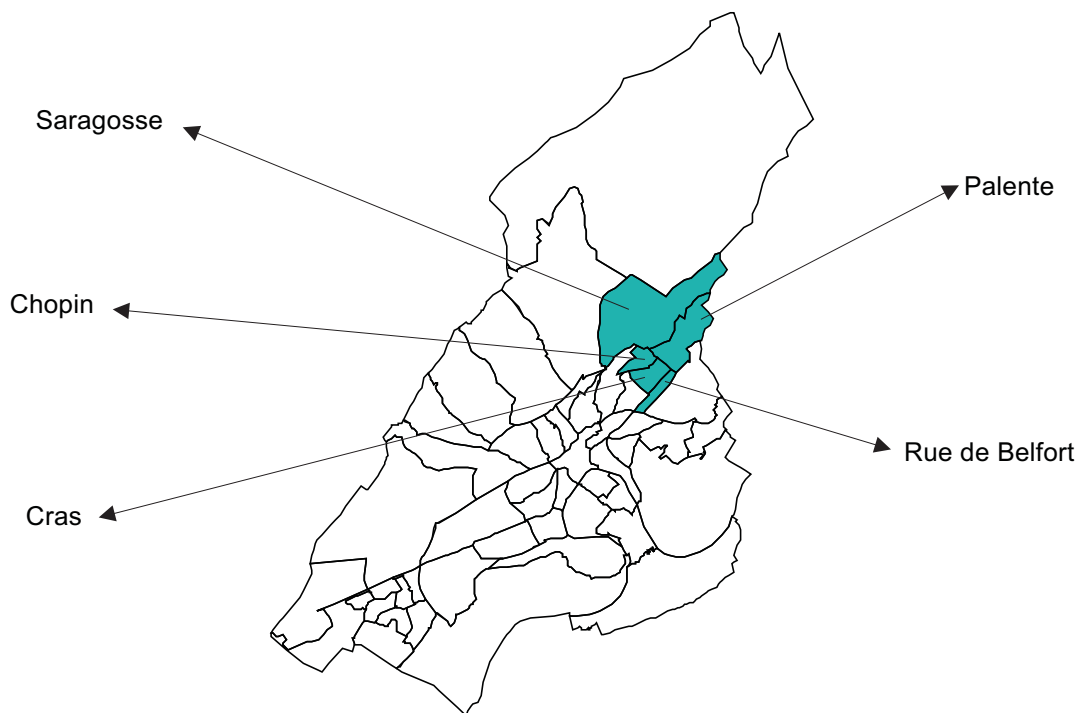
Le quartier en 6 indicateurs



Sources : Insee, Recensement de la population 2007, CAF 2009

Saint-Claude - Torcols est un quartier assez familial. Son taux d'activité est nettement supérieur à celui de la ville. En conséquence, les parts de demandeurs d'emploi et de bénéficiaires de prestations sociales sont plus faibles.

PALENTE - ORCHAMPS - SARAGOSSE

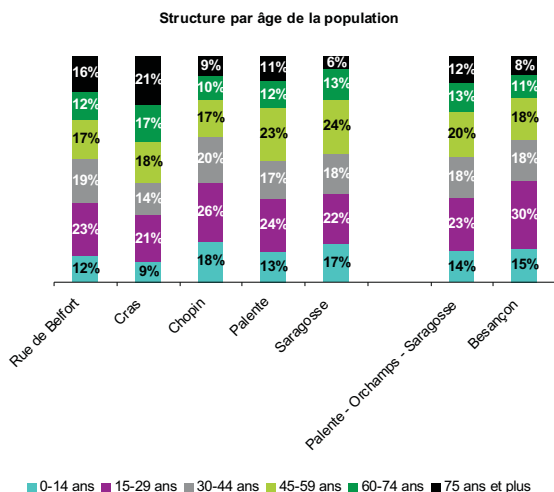


Démographie (Source : INSEE, Recensement de la population)

| | Population en 1999 | Population en 2007 | Evol. |
|---------------------------------------|--------------------|--------------------|----------------|
| Chopin | 2 518 | 2 272 | - 9,8 % |
| Cras | 1 741 | 1 570 | - 9,8 % |
| Palente | 2 959 | 2 482 | - 16,1 % |
| Rue de Belfort | 2 167 | 2 138 | - 1,4 % |
| Saragosse | 2 725 | 2 756 | 1,1 % |
| Palente - Orchamps - Saragosse | 12 110 | 11 217 | - 7,4 % |
| Besançon | 117 691 | 117 836 | 0,1 % |

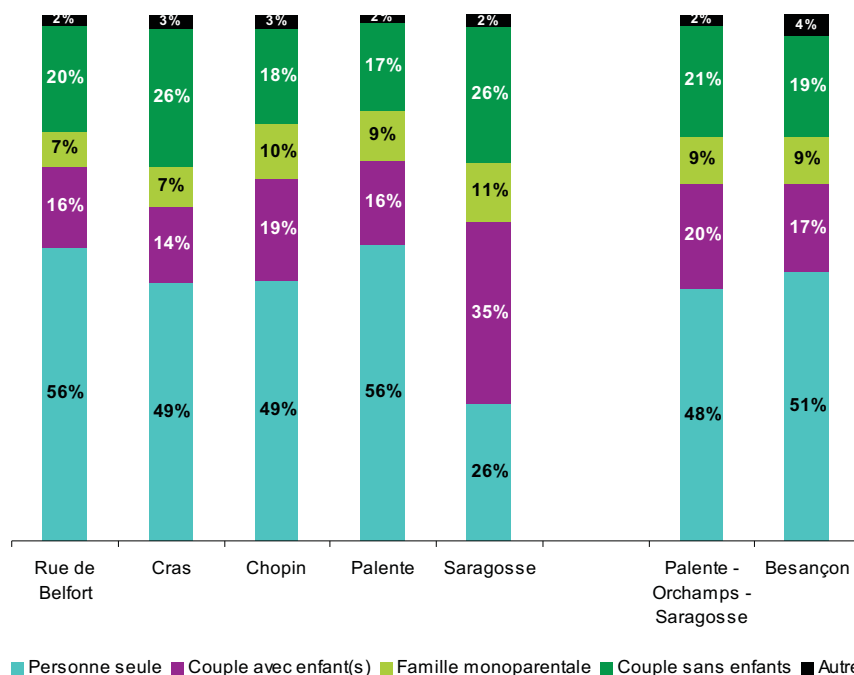
La population du quartier s'est réduite entre 1999 et 2007. C'est le secteur Palente qui a le plus perdu en nombre d'habitants, suivi des secteurs Cras et Chopin.

Saragosse est le seul secteur à avoir gagné en population.



25 % de la population du quartier a 60 ans ou plus. Le secteur des Cras est celui qui voit cette proportion être la plus forte : 38 % de sa population relève de cette tranche d'âge.

Composition familiale



Le quartier a une part un peu inférieure de personnes vivant seules, sauf pour les secteurs Rue de Belfort et Palente.

Le secteur Saragosse est plutôt familial avec une forte part de couples avec et sans enfant(s).

* Autre : Personnes vivant hors ménage : vivant dans une communauté ou dans des habitations mobiles.

Activité - chômage

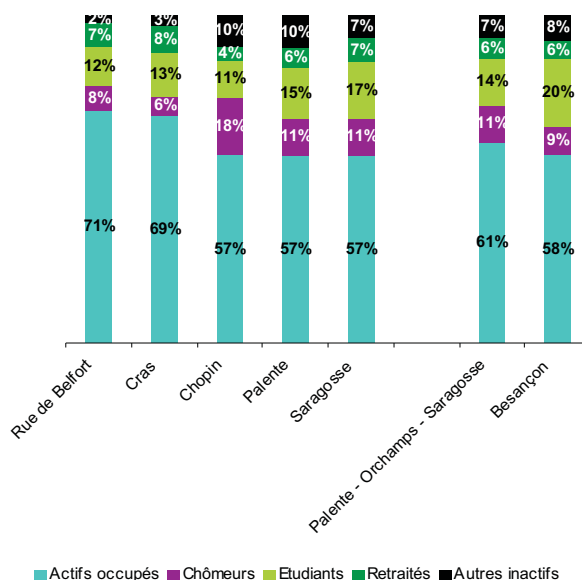
Population active

| | Taux d'activité | Taux d'activité féminin |
|-------------------------------------|-----------------|-------------------------|
| Chopin | 75,1 % | 69,6 % |
| Cras | 75,2 % | 72,5 % |
| Palente | 68,4 % | 61,9 % |
| Rue de Belfort | 78,6 % | 76,2 % |
| Saragosse | 68,5 % | 66,1 % |
| Palente - Orchamps Saragosse | 72,5 % | 68,5 % |
| Besançon | 66,4 % | 62,8 % |

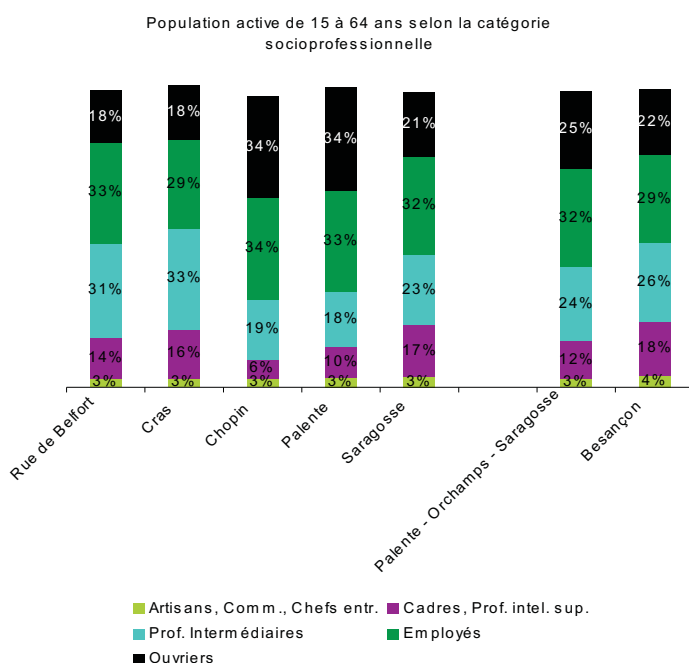
Source : Insee, RP 2007

Les taux d'activité constatés dans le quartier sont supérieurs à ceux de la ville. Les plus hauts se situent Rue de Belfort et aux Cras. A noter le fort taux de personnes se déclarant au chômage dans le secteur Chopin.

Type d'activité



Chômeurs : au sens du recensement est chômeur toute personne de 15 ans ou plus qui s'est déclarée «chômeur» (indépendamment d'une éventuelle inscription auprès de Pôle emploi), sauf si elle a déclaré explicitement par ailleurs ne pas rechercher de travail.



57 % des actifs du quartier sont ouvriers ou employés. Ces proportions atteignent 67 et 68 % à Palente et à Chopin.

A contrario, aux Cras, 49 % des actifs sont de profession intermédiaire ou cadres.

Source : INSEE, Recensement de la population

Demandeurs d'emploi 2008

| | Cat. A+B+C | Part parmi les actifs 2007 | Cat. A | Part parmi les actifs 2007 |
|---------------------------------------|--------------|----------------------------|--------------|----------------------------|
| Chopin | 281 | 25,0 % | 207 | 18,4 % |
| Cras | 58 | 8,3 % | 39 | 5,6 % |
| Palente | 230 | 20,1 % | 168 | 14,7 % |
| Rue de Belfort | 122 | 11,3 % | 84 | 7,8 % |
| Saragosse | 146 | 11,1 % | 106 | 8,1 % |
| Palente - Orchamps - Saragosse | 837 | 15,6 % | 604 | 11,3 % |
| Besançon | 7 770 | 14,1 % | 5 620 | 10,2 % |

Les parts de demandeurs d'emploi sont supérieures dans le quartier à celles constatées dans la ville. A noter des parts très fortes dans les secteurs Chopin et Palente.

Source : Pôle Emploi ; Insee, RP2007

Pauvreté

| | Bénéficiaires de prestations de revenu garanti | | Allocataires RSA | | Ménages sous le seuil de bas revenus | |
|---------------------------------------|--|-----------------------|------------------|-----------------------|--------------------------------------|-----------------------|
| | Nombre | Part dans les ménages | Nombre | Part dans les ménages | Nombre | Part dans les ménages |
| Chopin | 272 | 24,5 % | 211 | 19,0 % | 350 | 31,5 % |
| Cras | 48 | 5,4 % | 24 | 2,7 % | 61 | 6,9 % |
| Palente | 239 | 17,6 % | 144 | 10,6 % | 287 | 21,1 % |
| Rue de Belfort | 76 | 6,4 % | 54 | 4,5 % | 110 | 9,3 % |
| Saragosse | 75 | 7,0 % | 46 | 4,3 % | 126 | 11,7 % |
| Palente - Orchamps - Saragosse | 710 | 12,6 % | 479 | 8,5 % | 934 | 16,6 % |
| Besançon | 7 114 | 11,9 % | 5 100 | 8,5 % | 9 889 | 16,5 % |

Sources : INSEE, RP2007 ; CAF2009

NB : La CAF, dans son calcul des bas revenus, exclut les étudiants et les personnes de 65 ans ou plus
24 mars 2011

Le quartier est là encore assez contrasté. Les indicateurs de pauvreté sont forts dans les secteurs Chopin et Palente et plus faibles dans les autres secteurs. Ainsi, dans le secteur Chopin, la part des ménages sous le seuil de bas revenus atteint plus de 30 %.

Tranquillité publique

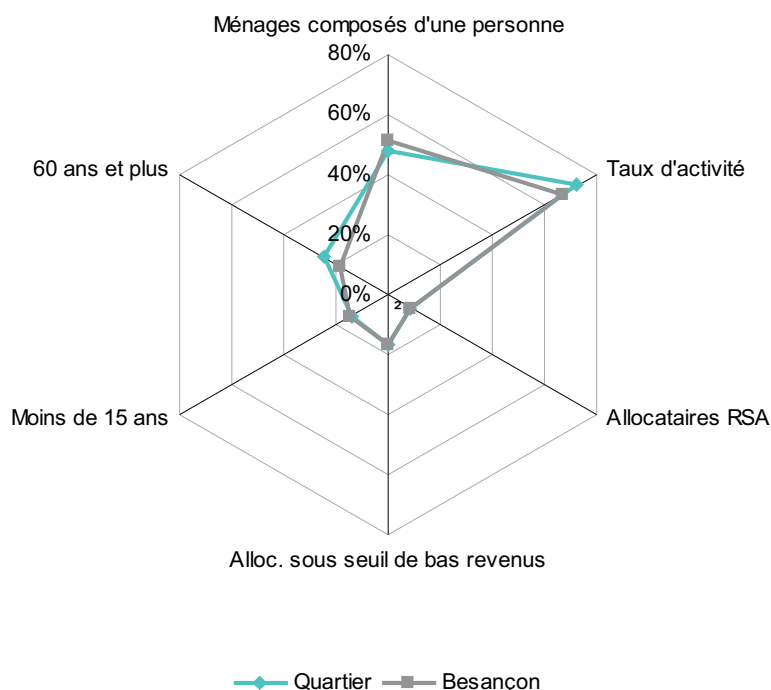
| | Nombre de faits par mois dans le quartier | Part dans la totalité des faits recensés à Besançon | Part de la population du quartier dans la population totale de la ville |
|------|---|---|---|
| 2005 | 24,16 | 8,3 % | 10,3 % |
| 2006 | 22 | 8,3 % | 10,3 % |
| 2007 | 28,5 | 10 % | 10,3 % |
| 2008 | 15,75 | 6 % | 10,3 % |
| 2009 | 23,8 | 8,7 % | 9,6 % |
| 2010 | 20,3 | 7,9 % | 9,6 % |

Enquête sur le sentiment d'insécurité :

En 2009, les habitants du quartier Palente-Orchamps sont 76,4 % à se sentir en sécurité dans leur quartier. Ce sentiment progresse donc et retrouve même un niveau supérieur à la moyenne bisontine (taux de réponse positive dans le quartier de 64,5 % en 2007 ; 72,2 % pour la moyenne des Bisontins en 2009).

Source : Observatoire de la sécurité, Ville de Besançon ; Insee, RP2007

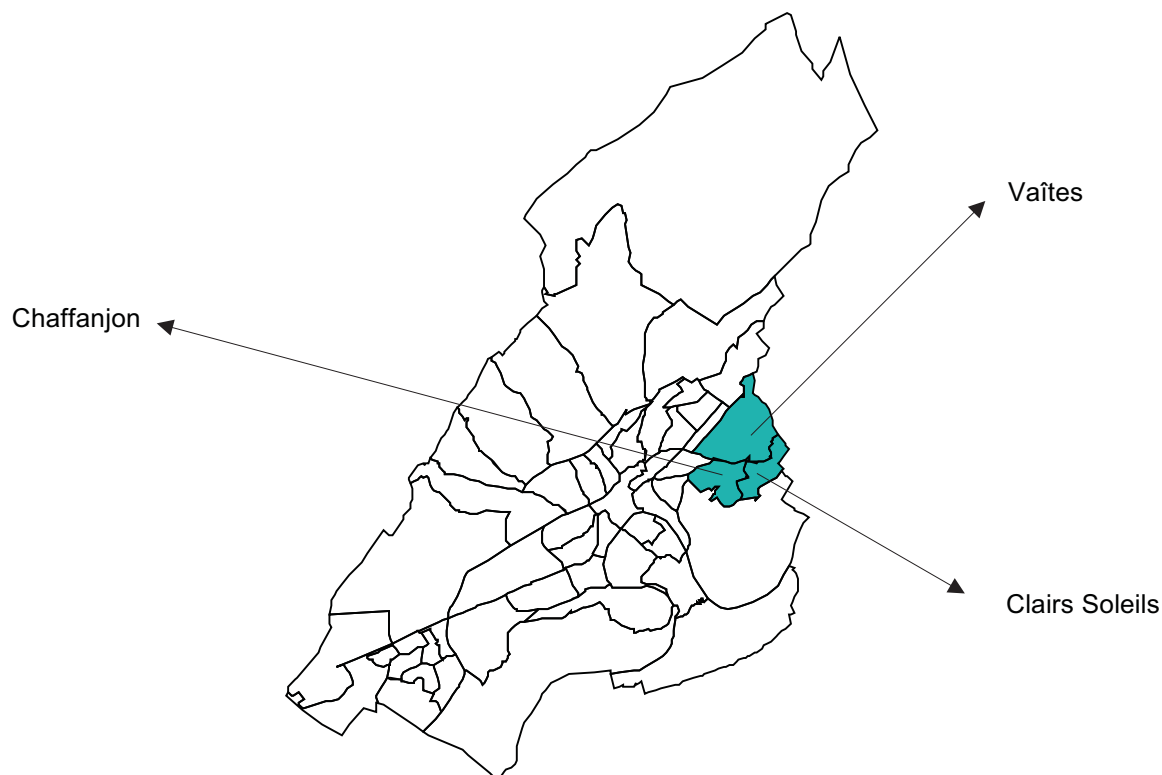
Le quartier en 6 indicateurs



Sources : Insee, Recensement de la population 2007, CAF 2009

Palente - Orchamps - Saragosse est un quartier qui est composé de secteurs très divers. Chopin et Palente sont marqués par la présence de demandeurs d'emploi et de bénéficiaires de prestations sociales. A contrario, dans un secteur comme Saragosse, ces indicateurs sont très peu représentés. Globalement, le quartier est tout de même marqué par un fort taux de seniors et un taux d'activité élevé.

VAÎTES - CLAIRS-SOLEILS



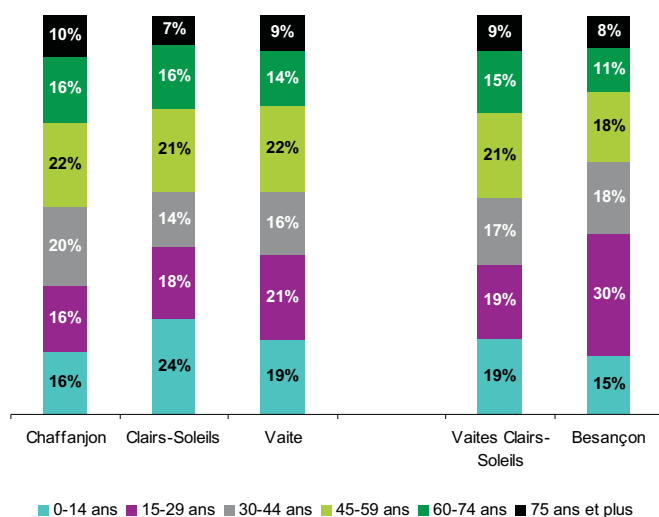
Démographie (Source : INSEE, Recensement de la population)

| | Population en 1999 | Population en 2007 | Evol. |
|--------------------------------|--------------------|--------------------|-------------|
| Chaffanjon | 2 002 | 1 999 | -0,2% |
| Clairs-Soleils | ND | 1 403 | |
| Vaïtes | ND | 1 800 | |
| Vaïtes / Clairs-Soleils | ND | 5 202 | |
| Besançon | 117 691 | 117 836 | 0,1% |

Les secteurs de Clairs-Soleils et Vaïtes ont subi une modification de leurs limites officielles INSEE. La comparaison avec les chiffres recueillis en 1999 est donc impossible.

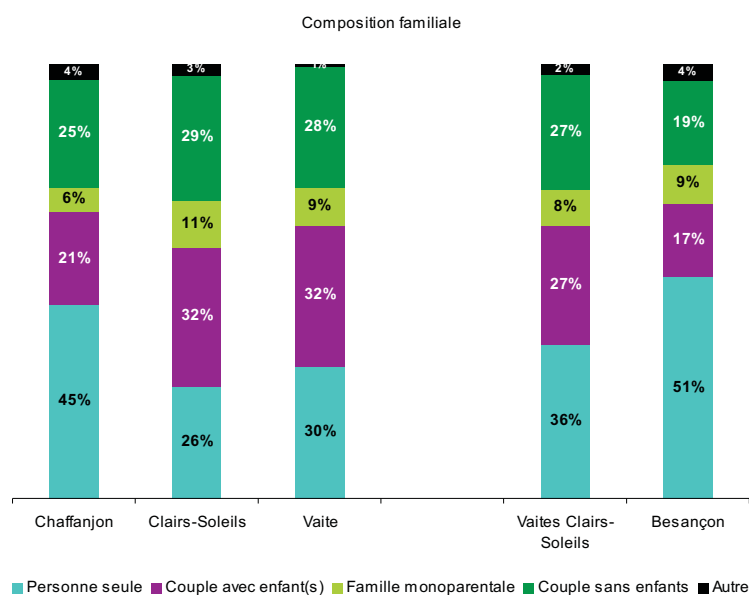
Le secteur Chaffanjon a vu sa population se stabiliser.

Structure par âge de la population



Le quartier est un peu plus âgé que la ville prise dans son ensemble : le quart de sa population a 60 ans ou plus, 19 % pour Besançon.

Le secteur Clairs-Soleils se distingue par ses fortes parts de moins de 15 ans et de 60-74 ans.



La part de personnes vivant seules est nettement inférieure dans ce quartier.

Les couples avec enfants représentent le tiers des ménages des secteurs Clairs-Soleils et Vaïtes.

* Autre : Personnes vivant hors ménage : vivant dans une communauté ou dans des habitations mobiles.

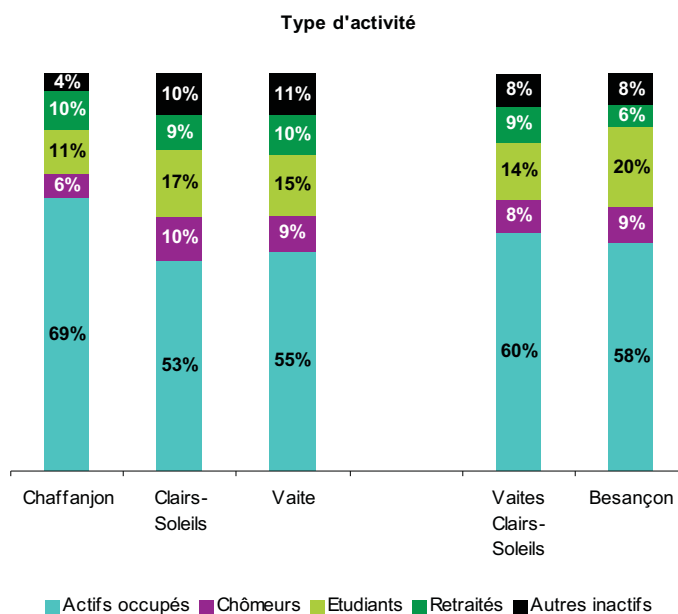
Activité - chômage

Population active

| | Taux d'activité | Taux d'activité féminin |
|------------------------------|-----------------|-------------------------|
| Chaffanjon | 74,6 % | 73,1 % |
| Clairs-Soleils | 63,7 % | 60,0 % |
| Vaïtes | 64,3 % | 58,7 % |
| Vaïtes Clairs-Soleils | 68,2 % | 64,6 % |
| Besançon | 66,4 % | 62,8 % |

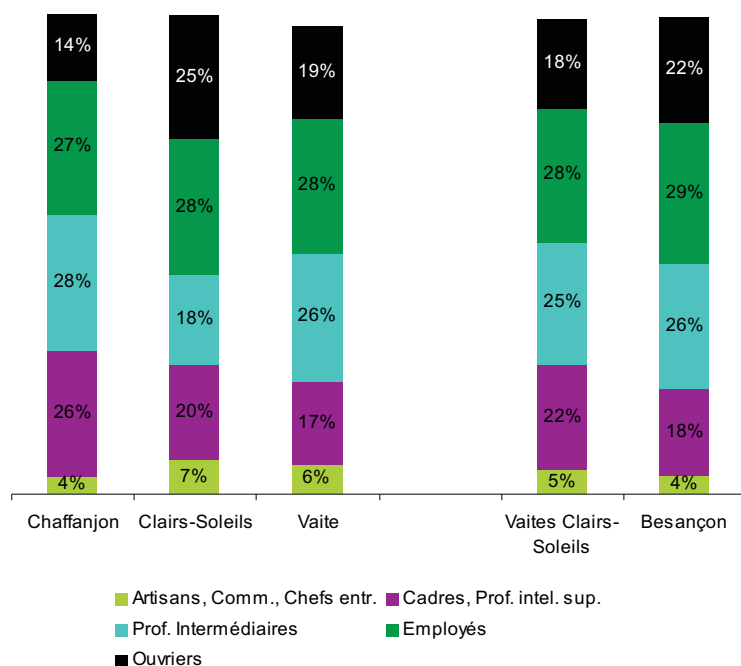
Source : Insee, RP2007

Le secteur Chaffanjon a des taux d'activité supérieurs à ceux constatés à Besançon. Toutefois, les deux autres secteurs ont des taux inférieurs. Les mêmes constats s'établissent pour la part d'actifs occupés.



Chômeurs : au sens du recensement est chômeur toute personne de 15 ans ou plus qui s'est déclarée «chômeur» (indépendamment d'une éventuelle inscription auprès de Pôle emploi), sauf si elle a déclaré explicitement par ailleurs ne pas rechercher de travail.

Population active de 15 à 64 ans selon la catégorie socioprofessionnelle



Le quartier a une répartition de ses actifs par catégorie socioprofessionnelle similaire à celle de la ville prise dans sa globalité.

A noter toutefois pour Chaffanjon une forte part de cadres.

Source : INSEE, Recensement de la population

Demandeurs d'emploi 2008

| | Cat. A+B+C | Part parmi les actifs 2007 | Cat. A | Part parmi les actifs 2007 |
|------------------------------|--------------|----------------------------|--------------|----------------------------|
| Chaffanjon | 94 | 9,9 % | 70 | 7,4 % |
| Clairs-Soleils | 146 | 28,1 % | 112 | 21,5 % |
| Vaïtes | 72 | 9,8 % | 52 | 7,0 % |
| Vaïtes Clairs-Soleils | 312 | 14,1 % | 234 | 10,6 % |
| Besançon | 7 770 | 14,1 % | 5 620 | 10,2 % |

Si les secteurs Chaffanjon et Vaïtes ont des parts de demandeurs d'emploi parmi les actifs plus faibles que celles de Besançon pris dans son ensemble, le secteur Clairs-Soleils compte des proportions doubles à celles de Besançon.

Source : Pôle Emploi ; Insee, RP2007

Pauvreté

| | Bénéficiaires de prestations de revenu garanti | | Allocataires RSA | | Ménages sous le seuil de bas revenus | |
|------------------------------|--|-----------------------|------------------|-----------------------|--------------------------------------|-----------------------|
| | Nombre | Part dans les ménages | Nombre | Part dans les ménages | Nombre | Part dans les ménages |
| Chaffanjon | 54 | 5,4 % | 43 | 4,3 % | 84 | 8,4 % |
| Clairs-Soleils | 140 | 26,5 % | 109 | 20,7 % | 189 | 35,8 % |
| Vaïtes | 35 | 4,8 % | 26 | 3,5 % | 64 | 8,7 % |
| Vaïtes Clairs-Soleils | 229 | 10,1 % | 178 | 7,9 % | 337 | 14,9 % |
| Besançon | 7 114 | 11,9 % | 5 100 | 8,5 % | 9 889 | 16,5 % |

Sources : INSEE, RP2007 ; CAF2009

NB : La CAF, dans son calcul des bas revenus, exclut les étudiants et les personnes de 65 ans et plus.

Pris dans son ensemble, le quartier a des indicateurs de pauvreté plus faibles que l'ensemble de la ville. Toutefois, le secteur qui se détache est celui de Clairs-Soleils : plus du tiers des ménages vit sous le seuil de bas revenus.

Tranquillité publique

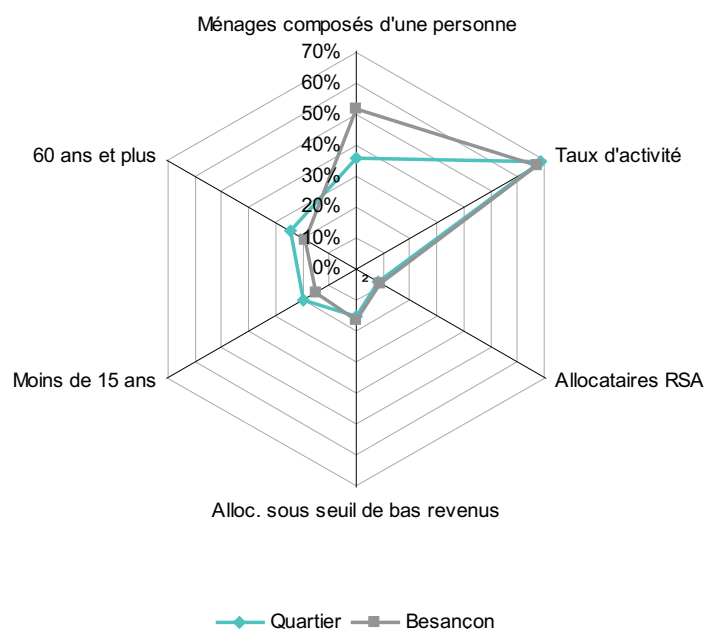
| | Nombre de faits par mois dans le quartier | Part dans la totalité des faits recensés à Besançon | Part de la population du quartier dans la population totale de la ville |
|------|---|---|---|
| 2005 | 11,33 | 3,9 % | 5,2 % |
| 2006 | 10,08 | 3,8 % | 5,2 % |
| 2007 | 12,25 | 4,3 % | 5,2 % |
| 2008 | 8 | 3,1 % | 5,2 % |
| 2009 | 7 | 2,5 % | 4,7 % |
| 2010 | 9,1 | 3,5 % | 4,7 % |

Source : Observatoire de la Sécurité ; Ville de Besançon ; Insee RP 2006

Enquête sur le sentiment d'insécurité :

En 2009, le sentiment de sécurité des habitants du quartier des Clairs-Soleils se renforce puisqu'ils sont autant à se sentir en sécurité dans leur quartier que la moyenne des Bisontins (72,3 %) alors qu'ils n'étaient que 66,7 % à le faire en 2007.

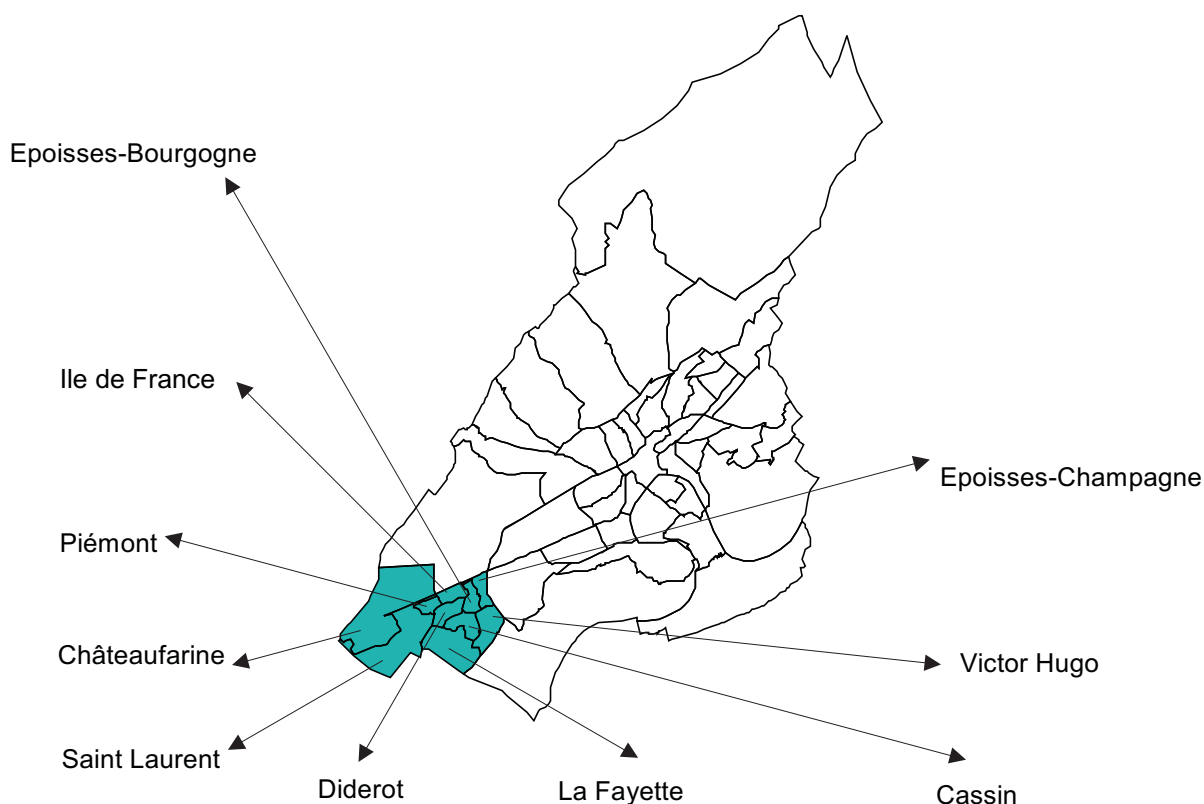
Le quartier en 6 indicateurs



Sources : Insee, Recensement de la population 2007, CAF 2009

Le quartier Vaîtes - Clairs-Soleils est assez divers dans sa composition. Dans sa globalité, il est habité par moins de personnes seules, plus de seniors et d'enfants de moins de 15 ans. Parmi ses secteurs, c'est celui de Clairs-Soleils qui voit ses indicateurs de pauvreté / précarité atteindre des proportions parmi les plus fortes de la ville.

PLANOISE - CHÂTEAUFARINE



Les données reprises ci-après ne comprennent pas le secteur La Fayette puisque ce dernier comporte très peu d'habitations. En 2007, seuls 30 habitants y ont été recensés.

Démographie (Source : INSEE, Recensement de la population)

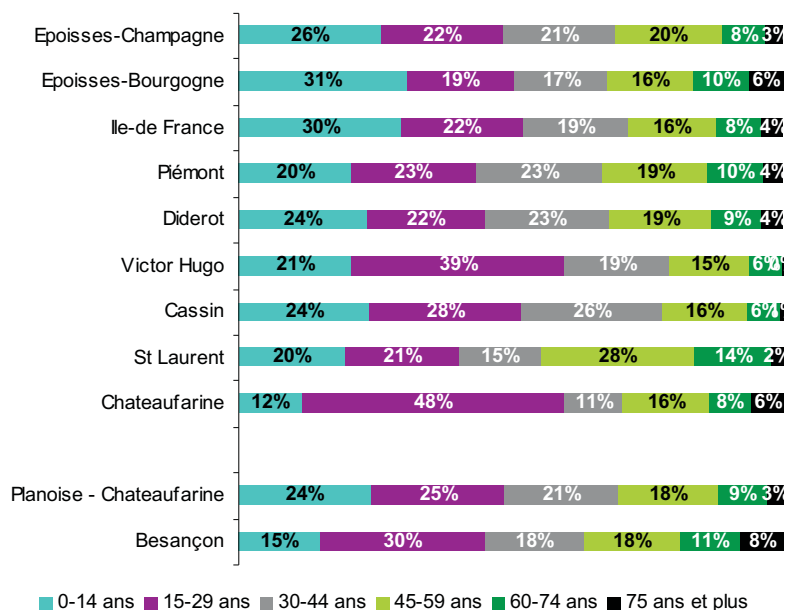
| | Population en 1999 | Population en 2007 | Evol. |
|---------------------------------|--------------------|--------------------|----------------|
| Cassin | 2 588 | 2 539 | - 1,9 % |
| Châteaufarine | 99 | 134 | 35,1 % |
| Diderot | 3 241 | 2 862 | - 11,7 % |
| Epoisses-Bourgogne | 2 418 | 2 419 | 0,0 % |
| Epoisses-Champagne | 1 868 | 1 598 | - 14,4 % |
| Ile de France | 2 621 | 2 674 | 2,0 % |
| Piémont | 3 169 | 2 977 | - 6,1 % |
| St-Laurent | 1 672 | 1 829 | 9,4 % |
| Victor Hugo | 1 782 | 2 269 | 27,4 % |
| Planoise - Châteaufarine | 19 531 | 19 330 | - 1,0 % |
| Besançon | 117 691 | 117 836 | 0,1 % |

Le quartier, dans son ensemble, a légèrement perdu en population entre 1999 et 2007.

Ses différents secteurs ont évolué différemment : Victor Hugo a gagné 27 % de population tandis qu'Epoisses-Champagne en perdait 14 %.

Ces chiffres permettent également de commencer à suivre le développement de la partie Châteaufarine, avec la construction du nouveau quartier des Hauts du Chazal.

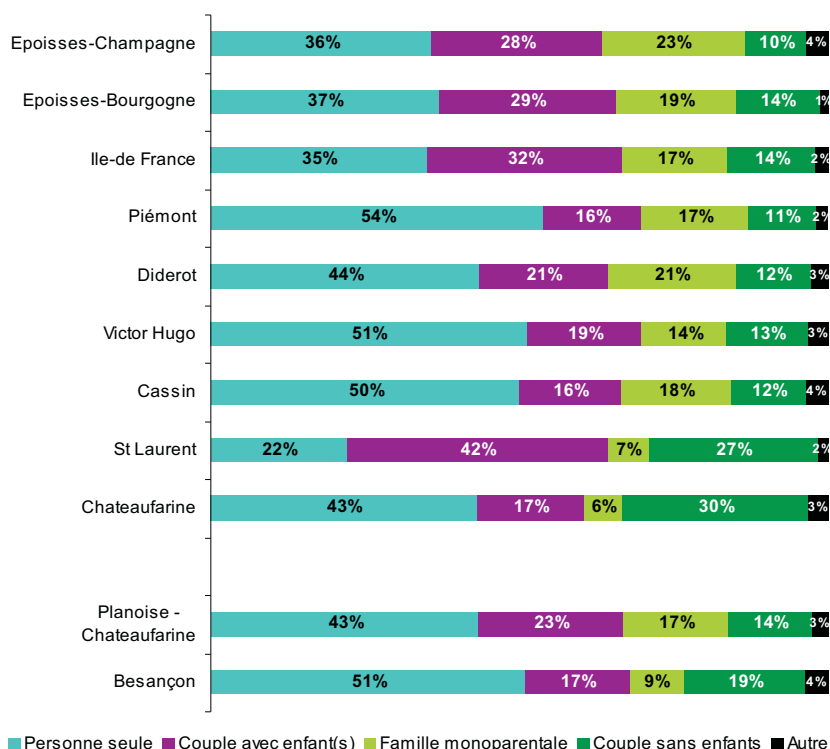
Structure par âge de la population



Le quartier a une forte population de moins de 15 ans : 24 % contre 15 % à Besançon. Dans le secteur Ile de France et Epoisses-Champagne, 30 % de la population relève de cette tranche d'âge.

A contrario, la part de 60 ans et plus est plus faible, elle s'établit à 12 %.

Composition familiale



La part des personnes vivant seules est nettement inférieure à ce qui se constate dans l'ensemble de la ville.

Le quartier est peuplé de davantage de couples avec enfants et de familles monoparentales.

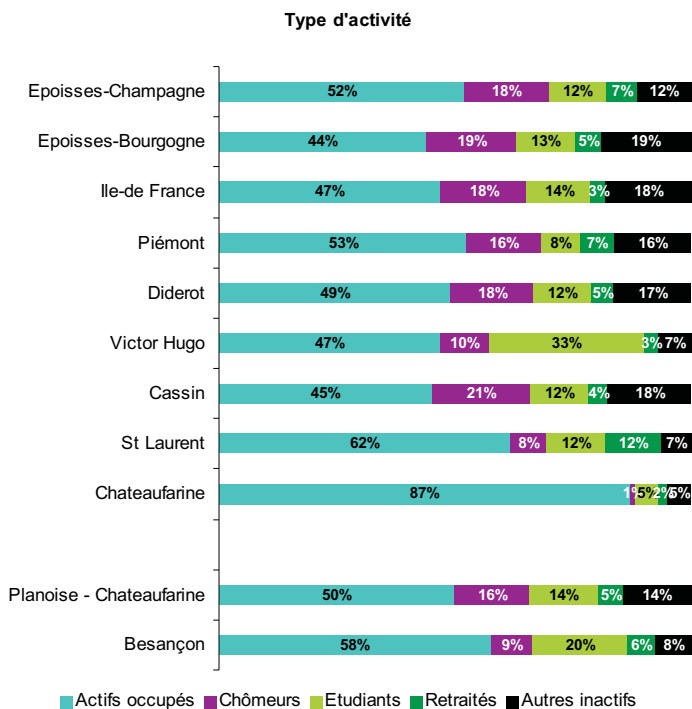
La part de familles monoparentales est la plus forte à Epoisses-Champagne et à Diderot.

* Autre : Personnes vivant hors ménage : vivant dans une communauté ou dans des habitations mobiles.

Activité - chômage

Population active

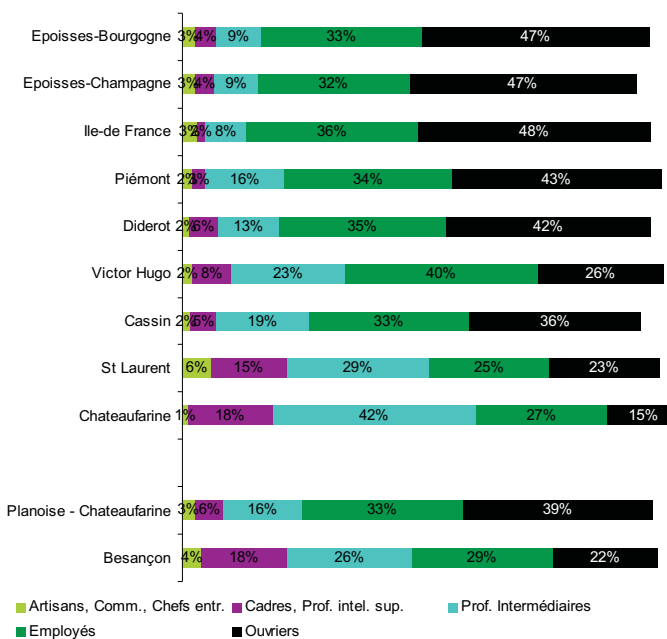
| | Taux d'activité | Taux d'activité féminin |
|----------------------------------|-----------------|-------------------------|
| Cassin | 65,8 % | 63,7 % |
| Châteaufaraine | 88,1 % | 80,6 % |
| Diderot | 66,8 % | 57,8 % |
| Epoisses-Champagne | 70,0 % | 63,6 % |
| Epoisses-Bourgogne | 62,7 % | 59,3 % |
| Ile de France | 65,1 % | 56,7 % |
| Piémont | 68,2 % | 60,6 % |
| St-Laurent | 69,5 % | 66,1 % |
| Victor Hugo | 57,3 % | 57,5 % |
| Planoise - Châteaufaraine | 65,8 % | 60,6 % |
| Besançon | 66,4 % | 62,8 % |



A Planoise, le taux d'activité féminin est inférieur à celui de la ville prise dans son ensemble. Il est particulièrement faible à Diderot, Victor Hugo et Ile-de-France. La part d'actifs occupés est elle aussi plus faible, tandis que la part de personnes se déclarant au chômage est plus élevée.

Chômeurs : au sens du recensement est chômeur toute personne de 15 ans ou plus qui s'est déclarée «chômeur» (indépendamment d'une éventuelle inscription auprès de Pôle emploi), sauf si elle a déclaré explicitement par ailleurs ne pas rechercher de travail.

Population active de 15 à 64 ans selon la catégorie socioprofessionnelle



7 actifs du quartier sur 10 sont employés ou ouvriers, 51 % pour Besançon prise dans son ensemble.

C'est dans le secteur Saint-Laurent que les cadres et professions intermédiaires sont les plus représentés.

Source : INSEE, Recensement de la population

Demandeurs d'emploi 2008

| | Cat. A+B+C | Part parmi les actifs 2007 | Cat. A | Part parmi les actifs 2007 |
|---------------------------------|--------------|----------------------------|--------------|----------------------------|
| Cassin | 340 | 28,4 % | 272 | 22,7 % |
| Châteaufarine | ND | - | ND | - |
| Diderot | 372 | 28,9 % | 293 | 22,8 % |
| Epoisses-Bourgogne | 278 | 32,7 % | 211 | 24,8 % |
| Epoisses-Champagne | 173 | 23,4 % | 124 | 16,8 % |
| Ile de France | 314 | 30,1 % | 256 | 24,6 % |
| Piémont | 428 | 29,8 % | 329 | 22,9 % |
| St-Laurent | 98 | 10,6 % | 65 | 7,0 % |
| Victor Hugo | 161 | 16,3 % | 125 | 12,6 % |
| Planoise - Châteaufarine | 2 164 | 25,2 % | 1 675 | 19,5 % |
| Besançon | 7 770 | 14,1 % | 5 620 | 10,2 % |

Les parts de demandeurs d'emploi parmi les actifs constatées dans les différents secteurs du quartier sont largement supérieures à celles constatées pour Besançon.

Pour les chômeurs de catégorie A, ce sont les secteurs Epoisses-Champagne et Ile de France qui enregistrent les proportions les plus fortes.

Source : Pôle Emploi ; Insee, RP2007

Pauvreté

| | Bénéficiaires de prestations de revenu garanti | | Allocataires RSA | | Ménages sous le seuil de bas revenus | |
|---------------------------------|--|-----------------------|------------------|-----------------------|--------------------------------------|-----------------------|
| | Nombre | Part dans les ménages | Nombre | Part dans les ménages | Nombre | Part dans les ménages |
| Cassin | 419 | 34,8 % | 284 | 23,6 % | 488 | 40,5 % |
| Châteaufarine | ND | ND | ND | ND | ND | ND |
| Diderot | 405 | 31,2 % | 324 | 24,9 % | 504 | 38,8 % |
| Epoisses-Bourgogne | 291 | 32,7 % | 232 | 26,1 % | 364 | 40,9 % |
| Epoisses-Champagne | 193 | 29,1 % | 140 | 21,1 % | 241 | 36,3 % |
| Ile de France | 312 | 33,1 % | 234 | 24,8 % | 393 | 41,7 % |
| Piémont | 507 | 31,2 % | 376 | 23,1 % | 620 | 38,1 % |
| St-Laurent | 52 | 7,6 % | 29 | 4,2 % | 78 | 11,4 % |
| Victor Hugo | 140 | 13,0 % | 104 | 9,7 % | 209 | 19,5 % |
| Planoise - Châteaufarine | 2 343 | 27,7 % | 1 723 | 20,4 % | 2 920 | 34,6 % |
| Besançon | 7 114 | 11,9 % | 5 100 | 8,5 % | 9 889 | 16,5 % |

Sources : INSEE, RP2007 ; CAF2009

NB : La CAF, dans son calcul des bas revenus, exclut les étudiants et les personnes de 65 ans et plus.

Là encore, les indicateurs de pauvreté sont nettement plus élevés. 28 % des ménages relèvent d'une prestation de revenu garanti, plus du tiers se situe au-dessous du seuil de pauvreté. Pour ce dernier indicateur, dans le secteur Ile de France, cette part atteint plus de 40 %.

Tranquillité publique

| | Nombre de faits par mois dans le quartier | Part dans la totalité des faits recensés à Besançon | Part de la population du quartier dans la population totale de la ville |
|------|---|---|---|
| 2005 | 85,25 | 29,4 % | 16,6 % |
| 2006 | 74 | 27,8 % | 16,6 % |
| 2007 | 73,42 | 26 % | 16,6 % |
| 2008 | 76,58 | 29,11 % | 16,6 % |
| 2009 | 77,6 | 28,3 % | 16,5 % |
| 2010 | 65,5 | 25,4 % | 16,5 % |

Source : Observatoire de la sécurité, Ville de Besançon ; Insee, RP2006

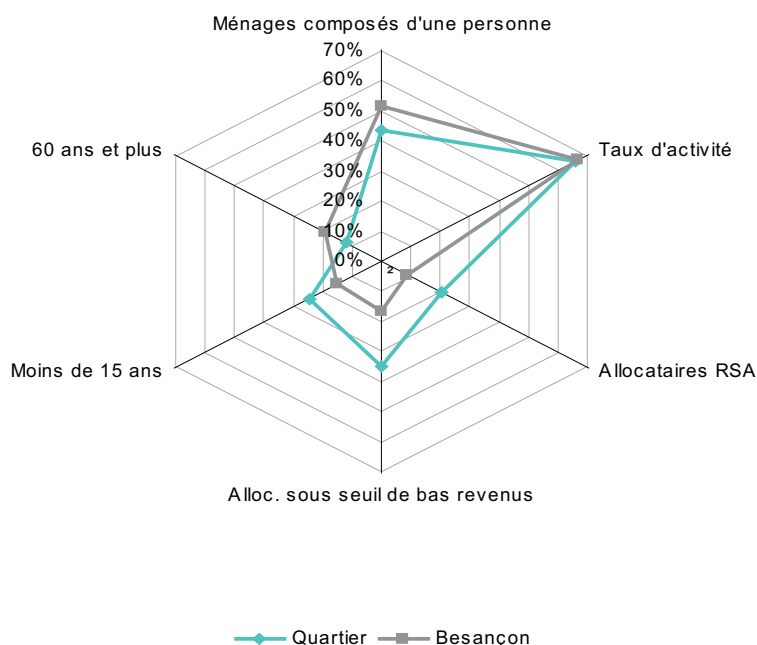
Enquête sur le sentiment d'insécurité :

En 2009, 51,9% des Planoisiens ne se sentent pas en sécurité dans leur quartier. C'est le plus fort pourcentage enregistré depuis 2000 (20,4 % pour la moyenne des Bisontins).

Par ailleurs, ils sont aussi 57,8 % à constater une dégradation de leur quartier (52,2 % en 2007 et 31,8 % pour la moyenne des Bisontins en 2009).

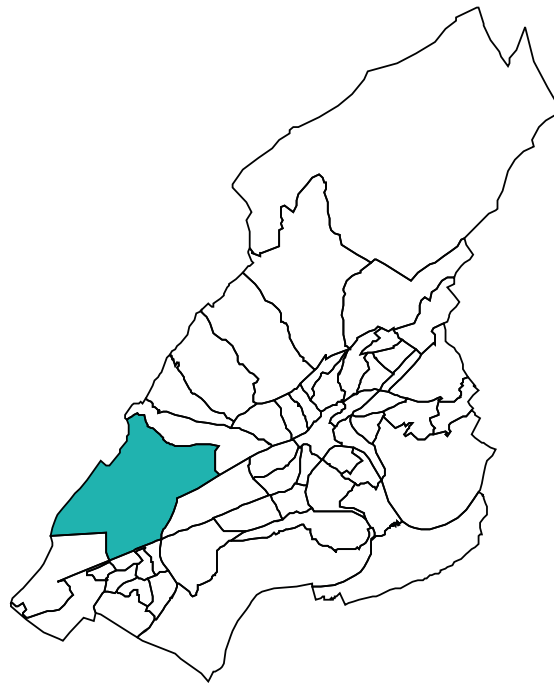
Le quartier en 6 indicateurs

Sources : Insee, Recensement de la population 2007, CAF 2009



Le quartier Planoise - Châteaufarine se distingue nettement du reste de la ville : fortes proportions d'allocataires RSA, d'allocataires CAF à bas revenus, d'enfants de moins de 15 ans. Par contre, y résident moins de personnes de plus de soixante ans et moins de personnes vivant seules.

TILLEROYES

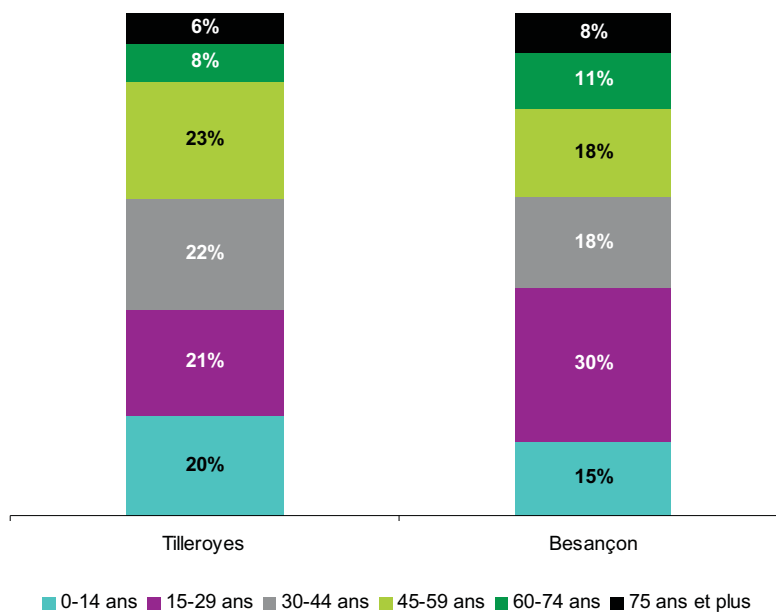


Démographie (Source : INSEE, Recensement de la population)

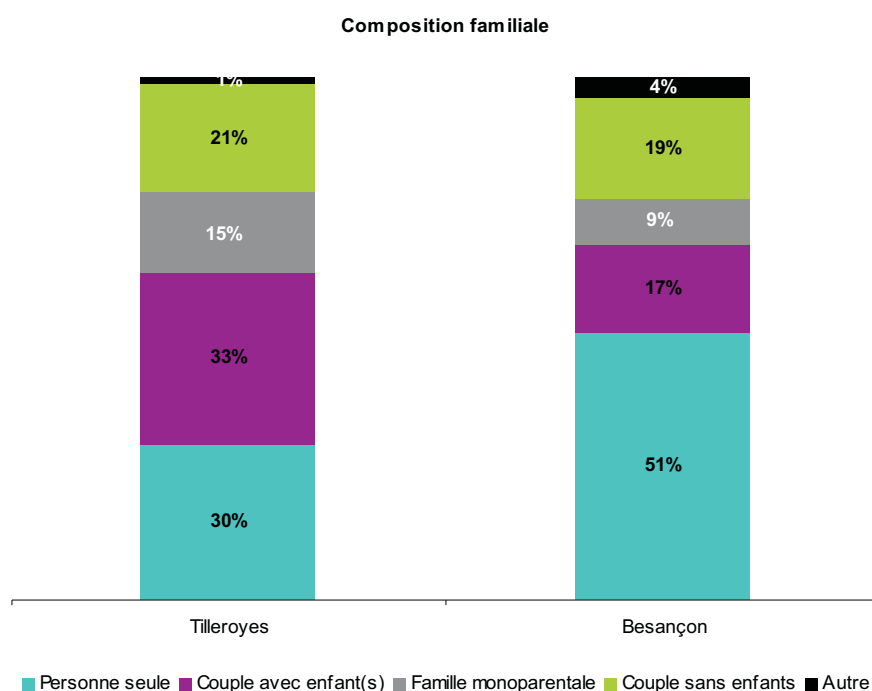
| | Population en 1999 | Population en 2007 | Evol. |
|-----------------|--------------------|--------------------|---------------|
| Tilleroyes | 1 342 | 2 071 | 54,3 % |
| Quartier | 1 342 | 2 071 | 54,3 % |
| Besançon | 117 691 | 117 836 | 0,1 % |

Le quartier s'est largement urbanisé entre 1999 et 2007. Ainsi, sa population a augmenté de 54 % entre ces deux dates.

Structure par âge de la population



La structure par âge de la population du quartier diffère de celle de la ville. Le quartier a davantage d'enfants et d'habitants entre 30-59 ans. Les 15-29 et les 60 et plus sont moins représentés.



Le quartier est très familial avec 33 % de couples avec enfants et 15 % de familles monoparentales.

La part de personnes vivant seules est très inférieure à celle constatée dans la ville.

* Autre : Personnes vivant hors ménage : vivant dans une communauté ou dans des habitations mobiles.

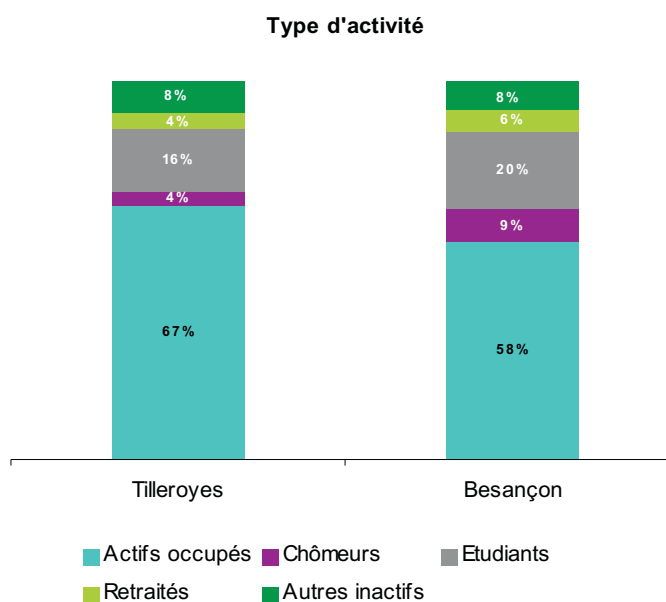
Activité - chômage

Population active

| | Taux d'activité | Taux d'activité féminin |
|------------|-----------------|-------------------------|
| Tilleroyes | 71,1 % | 70,8 % |
| Besançon | 66,4 % | 62,8 % |

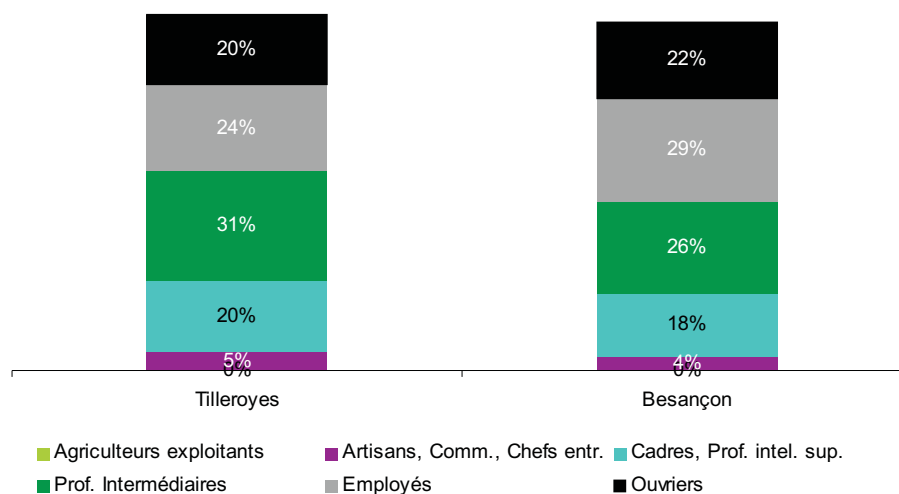
Source : Insee, RP 2006

Le taux d'activité est nettement plus fort dans le quartier que dans l'ensemble de la ville, de même que la part d'actifs occupés.



Chômeurs : au sens du recensement est chômeur toute personne de 15 ans ou plus qui s'est déclarée "chômeur" (indépendamment d'une éventuelle inscription auprès de Pôle emploi), sauf si elle a déclaré explicitement par ailleurs ne pas rechercher de travail.

Population active de 15 à 64 ans selon la catégorie socioprofessionnelle



Résident dans ce quartier davantage de cadres et de professions intermédiaires que dans la ville prise dans sa globalité.

A contrario, les parts d'employés et d'ouvriers sont plus faibles.

Source : INSEE, Recensement de la population

Demandeurs d'emploi 2008

| | Cat. A+B+C | Part parmi les actifs 2007 | Cat. A | Part parmi les actifs 2007 |
|-----------------|--------------|----------------------------|--------------|----------------------------|
| Tilleroyes | 87 | 8,4 % | 61 | 5,9 % |
| Besançon | 7 770 | 14,1 % | 5 620 | 10,2 % |

Le quartier enregistre une part de demandeurs d'emploi parmi les actifs bien plus faible que celle constatée dans la ville.

Source : Pôle Emploi ; Insee, RP2007

Pauvreté

| | Bénéficiaires de prestations de revenu garanti | | Allocataires RSA | | Ménages sous le seuil de bas revenus | |
|-----------------|--|-----------------------|------------------|-----------------------|--------------------------------------|-----------------------|
| | Nombre | Part dans les ménages | Nombre | Part dans les ménages | Nombre | Part dans les ménages |
| Tilleroyes | 154 | 21,0 % | 34 | 4,6 % | 101 | 13,8 % |
| Besançon | 7 114 | 11,9 % | 5 100 | 8,5 % | 9 889 | 16,5 % |

Sources : INSEE, RP2007 ; CAF2009

NB : La CAF, dans son calcul des bas revenus, exclut les étudiants et les personnes de 65 ans et plus.

La part d'allocataires du RSA est très faible : moins de 5 % des ménages du quartier relèvent de cette prestation. Toutefois, la part de ménages bénéficiaires de prestations de revenu garanti est assez forte du fait du nombre de bénéficiaires de l'Allocation Adulte Handicapé.

Tranquillité publique

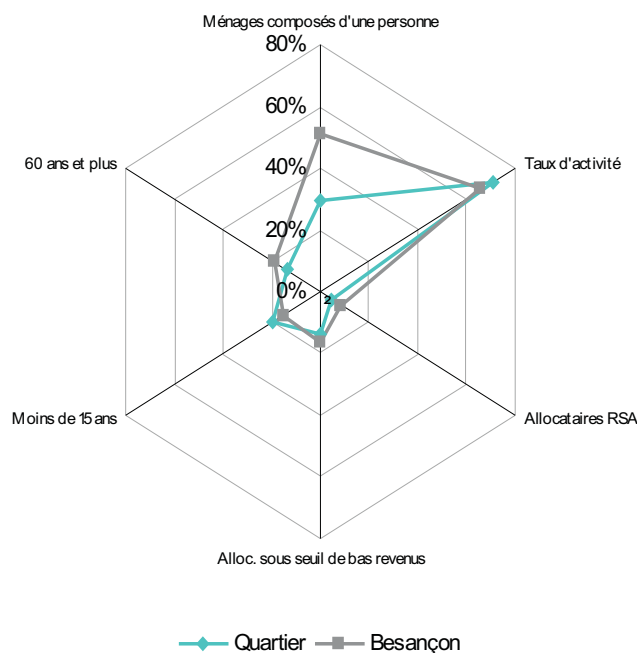
| | Nombre de faits par mois dans le quartier | Part dans la totalité des faits recensés à Besançon | Part de la population du quartier dans la population totale de la ville |
|------|---|---|---|
| 2005 | 4,08 | 1,4 % | 1,1 % |
| 2006 | 3,92 | 1,47 % | 1,1 % |
| 2007 | 2,75 | 0,97 % | 1,1 % |
| 2008 | 2,41 | 0,92 % | 1,1 % |
| 2009 | 5,2 | 1,9 % | 1,9 % |
| 2010 | 4,3 | 1,7 % | 1,9 % |

Source : Observatoire de la sécurité ; Ville de Besançon ; Insee, RP 2006

Enquête sur le sentiment d'insécurité :

Les habitants du quartier des Tilleroyes sont ceux qui se sentent le plus en sécurité à Besançon avec 97,1 % de réponses positives (72,2 % pour la moyenne des Bisontins) et aucune réponse négative parmi les 34 questionnaires émanant de ce quartier.

Le quartier en 6 indicateurs



Sources : Insee, Recensement de la population 2007, CAF 2009

Tilleroyes est un quartier très familial et jeune. Le taux d'activité y est fort et la part d'allocataires du RSA faible.

DEFINITIONS

Revenu fiscal (source : Fichiers fiscaux)

Le revenu fiscal correspond à la somme des ressources déclarées par les contribuables sur la «déclaration des revenus», avant tout abattement. Il ne correspond pas au revenu disponible.

Le revenu fiscal comprend ainsi les revenus d'activités salariées, les pensions d'invalidité et les retraites (hors minimum vieillesse), les pensions alimentaires reçues (déduction faite des pensions versées), les revenus d'activités non salariées, certains revenus du patrimoine ainsi que les revenus sociaux imposables : indemnités de maladie et de chômage (hors RMI).

Il ne peut pas être assimilé à un revenu disponible et ne permet donc pas de parler en termes de niveau de vie. Pour cela, il faudrait que l'on ajoute les revenus sociaux non déclarés (minima sociaux tels que Revenu Minimum d'Insertion (RMI) et Minimum vieillesse, prestations familiales, aides au logement) et que l'on soustraie les impôts directs (impôt sur le revenu et taxe d'habitation).

Rapport interdécile (source : Fichiers fiscaux)

Les rapports interdéciles des revenus sont utilisés pour mettre en évidence les disparités (ou écarts) entre les plus riches et les plus pauvres. Il est calculé en rapportant le revenu moyen des 10 % des ménages les plus riches au revenu moyen des 10 % des ménages les plus pauvres.

Revenu médian (source : Fichiers fiscaux)

La médiane du revenu fiscal par ménage partage les ménages fiscaux en deux groupes : la moitié des ménages déclare un revenu inférieur à cette valeur et l'autre moitié un revenu supérieur. Cet indicateur permet donc de mesurer le niveau central des revenus au sein d'une zone.

Allocataires CAF sous le seuil de bas revenus (source : Fichiers CAF)

Il s'agit des allocataires de la population de référence dont le revenu par unité de consommation est inférieur au seuil de bas revenus. Ce dernier est égal à 60 % de la médiane. En 2009, il était de 942 € mensuels par unité de consommation.

La population de référence RUC comprend les allocataires CAF, hors étudiants, personnes de plus de 65 ans, allocataires des régimes particuliers et bénéficiaires d'AAH en maison d'accueil spécialisée. Le revenu par unité de consommation (RUC) rapporte le revenu disponible (revenu + prestations) des allocataires au nombre d'unités de consommation selon le décompte suivant :

- 1 pour l'allocataire,
- 0,5 par adulte et enfant de 14 ans ou plus,
- 0,3 par enfant de moins de 14 ans,
- On ajoute 0,2 pour les familles monoparentales.

Catégories A, B et C de demandeurs d'emploi

Il s'agit des demandeurs d'emploi, inscrits à Pôle Emploi, tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi :

- Catégorie A : sans emploi,
- Catégorie B : ayant exercé une activité réduite courte (78 heures ou moins au cours du mois),
- Catégorie C : ayant exercé une activité réduite longue (plus de 78 heures au cours du mois).

Bénéficiaires de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA)

L'Allocation personnalisée d'autonomie (APA) concerne toute personne âgée de 60 ans et plus se trouvant en situation de perte d'autonomie. Le degré de perte d'autonomie est évalué par une équipe médico-sociale au moyen d'une grille nationale : «Autonomie gérontologie-groupe iso-ressources» (AGGIR).

Seules les personnes classées en GIR 1,2 ,3 et 4 à l'issue de l'évaluation faite au moyen de la grille AGGIR peuvent bénéficier de l'APA à domicile et en établissement.

Bénéficiaires de l'Allocation d'Education de l'Enfant Handicapé (AEEH)

Cette allocation est destinée à compenser les frais d'éducation et de soins apportés à un enfant handicapé. Pour qu'une personne qui assume la charge d'un enfant handicapé puisse bénéficier de l'AEEH, l'enfant handicapé doit être âgé de moins de 20 ans et son incapacité au moins égale à 80 %. Sous certaines conditions, cette allocation peut être allouée pour des enfants qui ont une incapacité comprise entre 50 et 79 %.

«**M. LE MAIRE** : Je rappelle quand même au passage, parce que certains ne le savent pas, qu'il n'y a pas d'obligations pour la Ville de débattre de cette Analyse des Besoins Sociaux dans un Conseil Municipal. Nous sommes à ma connaissance une des seules villes de France à le faire et je trouve que c'est très bien.

Mme Marie-Noëlle SCHOELLER : Je vais tracer à grands traits le gros document que vous avez eu qui se structure autour de 4 données : l'illustration de la crise et les signes de la reprise, l'actualisation des fiches thématiques sociodémographiques, le panorama individualisé des quartiers de Besançon en 2010 et enfin les travaux partenariaux puisque chaque année avec nos partenaires nous choisissons deux sujets en fonction de l'actualité ou des préoccupations du moment. Cette année ont été traités l'isolement qui est un problème majeur actuellement et les étrangers puisque les préoccupations de l'été nous ont fait nous interroger sur les étrangers à Besançon.

Sur les traductions locales de la crise on peut noter que notre Ville connaît un ralentissement de l'activité économique comme l'illustre la baisse des emplois salariés-privés, un développement de la pauvreté comme l'illustre la hausse des ménages bisontins sous le seuil des bas revenus qui est de 942 €, je le rappelle, et une augmentation du nombre des chômeurs entre décembre 2007 et décembre 2010, 2 000 demandeurs d'emplois de catégorie A en plus. On perd un peu plus d'emplois, 5 % par rapport à la France qui en perd 2, je vous renvoie aux «Echos» d'hier qui expliquent bien toutes les causes, les difficultés actuelles rencontrées par les entreprises. Concernant la hausse des ménages qui vivent sous le seuil de bas revenu, en revanche il est moins important qu'au niveau français. Concernant les chômeurs nous sommes au milieu de notre strate avec une augmentation de 30 %. Pour référence il y a à Orléans + 43 %, + 38 % à Metz, + 20 % à Amiens, + 20 % à Rouen, c'est pour nous situer tout simplement. Vous avez la courbe 2010 qui traduit des signes de la reprise avec un pic en tout début d'année puis une décrue des demandeurs d'emplois de catégorie A qui va jusqu'à l'été, puis une légère remontée en été avec ensuite une décrue. Besançon s'en sort mieux que la Franche-Comté qui est à - 5,7 % et nous, nous avons 9 % de demandeurs d'emplois en moins tout simplement parce que nous sommes une ville administrative avec des emplois administratifs.

Nous passons ensuite à la population qui est stable à 0,1 %. Si on opère un zoom on peut regarder les quartiers qui perdent plus de 10 % d'habitants, ce sont les mêmes que l'année précédente, et ceux qui en gagnent plus de 10 % où apparaissent Riesler et Victor Hugo Planoise, de même que Citadelle Saint-Jean, qu'on ne voyait pas par le passé. Au niveau intercommunal en revanche, la communauté est dynamique puisque l'on prend 3,5 % d'habitants. Pour nous situer dans la strate, pour la Ville elle-même nous nous situons au milieu entre Limoges qui prend 3,7 % d'habitants et Caen qui en perd 3,8 %. Par contre, par rapport à nos villes voisines ou proches, le Grand Besançon avec 3,5 % se trouve mieux loti que le Grand Dijon qui prend 0,5 % et Mulhouse qui en prend 2,7 %. Cette population est marquée par la hausse de l'isolement. En 8 ans, nous constatons une hausse de 6 % des ménages composés d'une seule personne ; on se trouve au milieu de la strate, une ville comme Quimper qui est en-dessous en matière de strate, en est à 57 % donc beaucoup plus élevé que nous. Les deux chiffres à retenir sont effectivement cet isolement qui augmente et le départ des couples avec enfants, 5 %, qui vont dans l'agglomération. En revanche on pensait à partir d'un certain nombre d'indicateurs que le nombre de familles monoparentales était plus important à Besançon. Or ce n'est pas le cas, nous en perdons 1 %. Vous trouverez beaucoup de détails dans votre document. Cette population est marquée aussi par un vieillissement. Les chiffres à retenir, c'est la barre des 45 ans : on perd du monde en dessous de 45 ans et on en prend au-delà de 45 ans. La population la plus importante dans la tranche des 15-29 ans, ce qui est normal pour une ville universitaire. La perte des moins de 15 ans est importante mais surtout je voudrais attirer votre attention sur la barre des 75 ans. Si vous avez lu votre rapport un peu dans le détail, vous avez pu voir qu'on est à un basculement à de nombreux points de vue. C'est là qu'apparaissent les personnes seules, les veuves, c'est là qu'apparaissent les pertes de revenus et c'est là qu'apparaît le début de la perte d'autonomie. Je vous engage à le lire parce que dans le débat qui va s'ouvrir sur la dépendance, ça me paraît être un seuil très critique pour l'instant.

On note également un accroissement des ménages pauvres et des allocataires handicapés. Notre ville connaît, du fait de la crise une fragilisation de ses ménages. Conséquence de la crise, après des années de baisse le nombre de ménages sous le seuil de bas revenus repart à la hausse, 9 900 ménages sont sous ce seuil, soit 16 % par rapport à 14 % pour l'ensemble de la France. Vous lirez aussi dans votre

rapport un chiffre qui interroge qui est le rapport interdécile entre les 10 % les plus riches et les 10 % les plus pauvres à Besançon. Il est de 8,5 alors que pour la France il est de 6,5 donc les écarts de revenus s'accroissent. On voit ce phénomène plutôt sur le Nord et sur le Sud de la France où par exemple Paris va jusqu'à + 13 %, en revanche la Haute-Saône proche est beaucoup plus égalitaire mais elle l'est de la même façon que le sont tous les départements ruraux où les écarts sont moins importants. Concernant le RSA, il est encore un peu jeune pour que l'on puisse en faire une évaluation très précise. Nous avons 5 100 ménages allocataires du RSA, moins que ce que l'on attendait, comme ailleurs en France, qui se répartissent donc entre le RSA socle, le RSA socle et activité et le RSA activité. Pour les allocataires - adultes handicapés on a une hausse de 6 % qui ne résulte pas du fait que nous aurions plus de handicapés mais que les personnes handicapées accèdent beaucoup mieux à leurs droits que par le passé. Les problématiques qui se posent pour eux restent l'emploi car les entreprises privées continuent à préférer payer une amende plutôt que d'embaucher des personnes handicapées. Seules 57 % s'acquittent de leur devoir et dans ces 57 %, 4 sur 10 totalement et 4 sur 10 à moins de 50 %. Donc problème de l'emploi, problème de l'habitat puisque, et c'est tant mieux, les handicapés vivent plus longtemps mais on doit travailler, on le fait, sur les logements adaptés et aussi problème de l'accessibilité ; quand on dit accessibilité c'est l'accès de la ville à tout le monde.

Dernier point évoqué dans cette ABS, les étrangers à Besançon : ils sont 9 064, pour leur grande majorité installés de longue date, soit 7,5 % de la population et c'est dans la moyenne des villes comparables. On a une longue tradition d'accueil des étrangers depuis les horlogers suisses au XVIII^{ème} siècle, les réfugiés politiques, les missionnaires, le CLA, enfin il y a toute une série de raisons qui peuvent expliquer que nous ayons depuis longtemps accueilli des étrangers. On pense aussi au poids de notre Université et son ouverture au monde bien au-delà du CLA et ça se traduit par le fait qu'on compte plus de jeunes parmi les étrangers que pour la moyenne de la France. Si la très grande majorité des étrangers sont installés de longue date à Besançon, on note environ 400 nouvelles arrivées en 2009, 256 contrats d'accueil et d'intégration sont signés avec la Préfecture, avec des personnes qui envisagent de s'installer ici sur une longue durée et 416 demandeurs d'asile ont été enregistrés sur la plateforme à Besançon mais ils sont répartis dans l'ensemble du Doubs.

Alors qui sont ces étrangers ? 34 % viennent de pays d'Europe, que ce soit l'Union Européenne ou d'autres pays d'Europe, 36 % du Maghreb et 3 sur 10 sont étudiants.

J'enchaîne avec le rapport suivant qui concerne les actions de la Ville et du CCAS face à ces enjeux selon nos compétences et en lien avec les acteurs de l'emploi, la CAGB bien sûr mais aussi la Mission Locale, Pôle Emploi. Cela a été l'objet suite à l'ABS de l'année dernière du plan de lutte contre la précarité des jeunes qui comportait six axes principaux : répondre à l'urgence des situations des jeunes les plus en difficulté, capter les jeunes en renforçant leur information, accompagner les jeunes dans l'insertion, sécuriser leur parcours, créer le microcrédit, des logements tremplin et des logements contre services pour faciliter l'accès au logement des jeunes, accompagner leur passage à l'âge adulte, notamment dans le cas des dépendances, des addictions et des ruptures, favoriser l'engagement citoyen des jeunes, c'est le cas de «A titre d'aile», «Energie Jeunes», «Logements contre services», faciliter les études supérieures en prenant en compte les étudiants en précarité - nous avons en effet environ 20 étudiants, surtout des étrangers d'Afrique sub-saharienne qui fréquentent les Restos du Cœur- action pour l'emploi dans les quartiers avec la clause d'insertion, les chantiers d'insertion, les groupes solidarité emploi, contribution à la mise en oeuvre du RSA, personne ne nous y obligeait mais nous avons décidé de le faire avec le Conseil Général, la MSA et la CAF. Et puis création du microcrédit social du CCAS qu'on a initialement ouvert pour les jeunes mais dont au bout du compte on s'aperçoit qu'il concerne un nombre important de personnes de la classe moyenne inférieure.

Toujours pour réagir à la crise économique, action traditionnelle du CCAS, la réponse à l'urgence a été renforcée. Je citerai trois points nouveaux qui sont le nouvel espace santé Champrond, notamment pour les jeunes les plus éloignés de tout, les lits halte soins santé qui fonctionnent en rythme normal et le service public de l'hébergement d'urgence dont l'Etat nous a confié la gestion au plan départemental. Enfin cette période de crise affecte aussi les travailleurs handicapés et ceux employés au CHAT. Nous avons donc dû renforcer notre accompagnement et poursuivre les efforts qui visent à leur insertion dans les entreprises locales. Pour l'instant nous en avons six mais nous en aurons bientôt dix sur la plateforme du tri postal qui peuvent aller travailler avec un encadrant du CHAT en entreprise, sur site.

Pour lutter contre l'isolement, vous avez dans votre dossier la longue liste de toutes les actions menées parce qu'encore une fois on ne parle pas seulement de l'isolement résidentiel ; l'isolement touche toutes les personnes, quel que soit leur âge et quels que soient les publics. Au-delà de ce qui était traditionnel, cette année nous avons aussi ouvert la nouvelle antenne sociale de Palente-Orchamps avec nos partenaires : Mission Locale, Conseil Général, MSA, Sécurité Sociale, CAF. Nous avons ouvert des espaces de rencontres, notamment les Bains-Douches, c'est dans ce sens aussi que nous soutenons la Marmite qui a cette action d'accueil sur un quartier. Et nous allons engager des jeunes en service civique au CCAS pour développer le chantier des solidarités et de proximité.

L'amélioration de l'accueil des étrangers dans notre ville passe par le développement de nouveaux outils. On s'aperçoit qu'on ne peut pas accueillir les 400 derniers arrivés comme on a accueilli autrefois les populations issues de la Méditerranée, les problématiques ne sont pas les mêmes. Il faut former les travailleurs sociaux, créer des guides, aussi bien pour nos travailleurs sociaux que pour les nouveaux arrivants eux-mêmes ou que pour nos services pour coller au plus près des populations qui arrivent et faciliter leur intégration. Une action phare c'est le développement des actions sociolinguistiques dans tous les quartiers de la ville, de façon à permettre déjà de se débrouiller dans la vie quotidienne, permettre aux femmes et aux hommes de faire leurs activités normales, de pouvoir suivre la scolarité des enfants, et je remercie Françoise FELLMANN qui a accepté qu'on travaille avec elle dans le cadre du PRE pour développer ce suivi scolaire par le développement des actions sociolinguistiques. Et puis nous sommes dans une ville qui accueille des gens qui sont éduqués, qui ont une formation mais qui ont quitté leur pays pour des raisons de guerre et qui ne parlent pas français et ces actions sociolinguistiques aident cet autre type de population à trouver un emploi grâce à une meilleure pratique de la langue. Enfin nous expérimentons en direction des femmes nouvellement arrivées en France, en lien avec l'Office Français de l'Immigration et l'Intégration (OFIT), une action aussi d'intégration. Je rappellerai le site migration que pour ma part je trouve extrêmement important. Beaucoup d'étrangers sont arrivés ici en refusant de parler à leurs enfants de ce qu'a été leur vie auparavant et il est très important que nous recueillions leurs témoignages afin que leurs familles et les Bisontins puissent en profiter ; ce site a d'ailleurs été primé au plan européen.

Enfin, pour accompagner les personnes âgées et faire face au grand âge, nous avons ouvert la Maison des Seniors qui est un lieu d'informations, de coordination et d'accompagnement. La défense et la consolidation du service public, de l'aide à domicile au sein d'un secteur concurrentiel mis à mal par la directive services car quand on parle des emplois qui ont été supprimés en France, il y en a eu beaucoup dans ce secteur de l'aide à domicile, l'ancrage des logements-foyer dans la ville et les animations du quartier, les logements-foyer sont des lieux de vie dans lesquels on a développé l'animation, où on peut venir déjeuner si on habite le quartier et qu'on est tout seul. Cela contribue à la lutte contre l'isolement et ce travail d'animation est mené en lien avec des jeunes. Enfin nous menons des expérimentations autour du futur plan communal Alzheimer : accueil de répit, aide aux aidants puisqu'on sait que pour les familles aidantes ce sont 5 années de vie en moins car les gens s'épuisent et il faut qu'on trouve des solutions pour que ces aidants familiaux puissent aussi se reposer.

M. Jean-Marie GIRERD : Vous dites qu'il y a une baisse des jeunes de moins de quinze ans mais vous ne nous dites pas l'importance de cette baisse en nombre et en pourcentage mais ce qui est important c'est surtout le nombre. Est-ce qu'on aurait des données factuelles sur le sujet et la tendance qui va aller en se développant de façon conjoncturelle ou structurelle ?

Mme Marie-Noëlle SCHOELLER : Cette tendance apparaissait déjà l'année dernière, elle se confirme. On avait 19 589 personnes de moins de 15 ans en 1999, on en a 17 508 en 2007 puisque vous savez qu'avec l'INSEE on a les chiffres de 2007 soit 2 000 en moins.

M. Jean-Marie GIRERD : Et la tendance est plutôt à la baisse ou à la hausse ?

Mme Marie-Noëlle SCHOELLER : Cela continue à baisser.

M. LE MAIRE : Cela s'explique d'ailleurs en partie par le fait que la tranche des moins de 45 ans a tendance à continuer à quitter Besançon et on voit bien le lien qu'il y a avec les moins de 15 ans. C'est pour cela qu'il faut qu'on continue à mener une politique dynamique de logements car il faut que l'on puisse

proposer à des couples jeunes de l'habitat pas cher, de l'habitat adapté, de l'habitat en bande, de l'habitat en accession à de bonnes conditions pour les primo-accédants. Il faut aussi favoriser la colocation pour les jeunes célibataires parce que cela c'est important. C'est pour tout cela qu'il faut construire et aussi parce qu'on sait bien que s'il y a pénurie, le prix des loyers va monter sur la ville et de ce fait les personnes continueront de partir vers l'extérieur, s'exposant à des frais de déplacement, des frais de voiture considérables et en fait ce sont de fausses économies, mais cela dit ce phénomène existe quand même et il faut être vigilant par rapport à cela.

Mme Marie-Noëlle SCHOELLER : J'ai oublié de parler de la mesure que nous avons prise concernant la tarification sociale notamment dans les cantines. Je le disais, ce que l'on voit apparaître de façon beaucoup plus marquée, depuis un an et demi, ce sont les enfants pauvres, dans des familles pauvres. La tranche d'âge la plus concernée est l'âge de l'école primaire et la tarification sociale mise en place bénéficie à ces enfants, ce qui fait qu'on a la certitude que ces enfants-là ont au moins un repas complet et équilibré dans la journée.

Mme Solange JOLY : Comme le montre l'Analyse des Besoins Sociaux, les indicateurs de pauvreté restent très élevés dans notre ville. Un quart des ménages dans les secteurs de Planoise, Grette, Palente, Chopin, Clairs-Soleils et nous ajouterions bien le quartier de la Pelouse, vit sous le seuil des bas revenus. Ces personnes sont privées de manière durable, voire chronique de ressources. D'après la définition de l'ONU de la pauvreté, ces personnes ne peuvent pas jouir d'un niveau de vie suffisant et d'autres droits civils, culturels, économiques, politiques et sociaux. Les sans-emplois, les étudiants, les actifs, les retraités, les familles monoparentales voient leur reste à vivre diminuer avec des loyers, une énergie et des produits de première nécessité qui ne font qu'augmenter. Certes les chiffres nous font espérer une amorce de reprise économique mais cette reprise économique va-t-elle être un bénéfice pour tous ? Cette situation s'est traduite dimanche dernier par une forte abstention dans les urnes et une montée du Front National. Nous l'avons constaté durant la campagne, les gens n'en peuvent plus, beaucoup se sentent exclus, voire certains ne demandent même plus rien. En tant qu'élus cette situation nous interpelle et doit nous interpeller. Nous devons être au plus proche des habitants de Besançon et plus particulièrement des jeunes, des salariés pauvres, des privés d'emplois, des retraités, sur le terrain en prenant à bras le corps leurs difficultés. Nous pensons que c'est de cette manière que nous pourrions démonter les discours dangereux, mensongers, démagogiques du Front National que la droite essaie de reprendre à son compte pour éviter une déroute électorale. C'est ainsi que pour pallier les difficultés des Bisontins les élus communistes approuvent la décision de ne pas augmenter le taux de la taxe d'habitation pour 2011 et voteront pour le rapport n° 5 suivant.

M. Michel OMOURI : C'est vrai que l'Analyse des Besoins Sociaux a démontré qu'il y a une précarité sur Besançon, on ne peut pas le nier, c'est la réalité. Là où je ne suis pas d'accord avec vous c'est sur le but à atteindre, il faudrait surtout décider d'essayer de résorber la précarité. Vous dites souvent qu'il faut produire de la richesse et que la richesse est faite uniquement par le secteur industriel et non par les emplois de services comme le soulignait le Président de la République et le Président du FMI. Or dans le bilan de l'Analyse des Besoins Sociaux de 2008 il était fait mention que Besançon a une activité basée sur les emplois de services à 62 %, emplois de banque, experts comptables ou autres, et seulement 8 % sur les emplois de l'industrie. Pour information, un emploi créé dans l'industrie, c'est presque 3 emplois de service créés, dites-moi comment vous allez réduire le chômage des jeunes peu ou pas qualifiés dont la plupart, 30 %, dans les quartiers populaires alors que vous misez sur les emplois de services BAC + 5 ? Il est temps d'investir dans un nouveau souffle d'industriels sur Besançon, surtout sur TEMIS.

En ce qui concerne la démographie bisontine, vous indiquez que la population s'est stabilisée. Je note qu'entre 1999 et 2007, pour les moins de 15 ans et les plus de 30 ans c'est presque 20 % de perte alors que les plus de 50 ans c'est plus 13 %. J'ouvre une parenthèse sur les écoles : Monsieur le Maire il va y avoir un jour une difficulté car Besançon perd de sa jeunesse et de plus le type de secteur qui perd le plus de population est Planoise avec - 10 %. C'est une question qu'il faut se poser aujourd'hui, pourquoi perd-on aujourd'hui des enfants sur Besançon ?

Maintenant expliquons pourquoi les plus de 29 ans sont partis. Aujourd'hui ce sont les classes moyennes qui sont parties avec leurs enfants. Pourquoi ? Simple. D'abord, cette population est trop pauvre pour s'acheter un bien immobilier, sans oublier le matraquage fiscal, entre la Ville, le Conseil Général, la Région depuis 2004.

Vous disiez que les plus de 45 ans qui habitaient à l'extérieur de Besançon reviennent dans Besançon aujourd'hui. Cela montre quoi Monsieur le Maire ? Que Besançon aujourd'hui n'est pas dynamique, elle vieillit. On parlait de la belle endormie, je dirais plutôt que Besançon est la ville rêvée pour nos seniors et je comprends pourquoi vous ouvrez une maison pour les seniors.

Mme Elisabeth PEQUIGNOT : Monsieur le Maire, cette Analyse des Besoins Sociaux confirme l'installation durable de la pauvreté, de la précarité à Besançon. En 2009, et là je rejoins Mme SCHOELLER, la préoccupation c'est de se rendre compte que 7 500 enfants vivaient sous le seuil de pauvreté à Besançon, cette situation de grande pauvreté concerne 10 000 ménages bisontins. Quand on fait le calcul, c'est vrai que le nombre de personnes est quand même extrêmement important. Dans certains quartiers comme Ile de France à Planoise, plus de 40 % des ménages vivent sous le seuil de pauvreté, donc on voit que le chômage et la précarité, la pauvreté persistent. L'une des raisons de cette paupérisation de cette population bisontine réside dans la désindustrialisation, le manque d'attractivité de la capitale régionale, la perte massive d'emplois privés observée à Besançon ces dernières années. Les entreprises privées ont perdu, comme vous l'avez souligné Madame SCHOELLER, 1 900 emplois entre 2007 et 2009. Face à cette analyse qui nous interpelle tous, la Ville de Besançon propose prioritairement comme mesure, après avoir évoqué rapidement le reste, d'accueillir -c'est vrai là l'accent est mis-prioritairement les étrangers, les nouveaux arrivants à Besançon. Alors bien entendu nous sommes tous favorables au fait d'accorder un accueil digne, de qualité aux nouveaux arrivants. Simplement, ce que je veux dire c'est que dans un contexte où de nombreux Bisontins, quelles que soient leurs origines, rencontrent des difficultés, je pense qu'il faut manier ces sujets avec précaution sous peine de renforcer une fois de plus les extrêmes. Quand on habite un quartier populaire et qu'on entend des Bisontins modestes qui souffrent et basculent massivement dans la pauvreté et dans la misère se plaindre des politiques publiques, y compris municipales, s'adresser prioritairement aux autres, c'est ce que l'on entend quelquefois, jamais à eux, car souvent trop riches pour être aidés et trop pauvres pour faire face sans aides publiques, je pense qu'il faut être capable de l'entendre. Combien de fois ai-je entendu des Bisontins qui se battent mais ont du mal à faire face à toutes leurs factures, à trouver un emploi, à offrir des vacances à leurs enfants, dire «c'est toujours pour les autres, ce n'est jamais pour nous». Ne pas prendre en compte ce vécu et ce ressenti c'est renforcer le rejet de l'autre, c'est faire précisément le nid des extrêmes.

Monsieur le Maire, votre séjour à Bâle pour parler de la renaissance de l'horlogerie bisontine face à l'horlogerie suisse, est-ce que cela suffira à enrayer la spirale de la désindustrialisation de Besançon, des faillites d'entreprises, de la montée du chômage, de la précarité, de la pauvreté et de la montée des extrêmes ? Le dernier numéro de la Presse Bisontine met en lumière la réindustrialisation réussie de la Ville de Belfort avec des entreprises phares capables d'employer chacune des milliers de personnes. Besançon doit s'inspirer de cet exemple et attirer des entreprises à fort potentiel d'emplois. Si Besançon ne prend pas le virage du dynamisme économique, Belfort volera définitivement la vedette à Besançon et risque de devenir la capitale régionale. Je pense Monsieur le Maire que Besançon doit s'engager à implanter au moins une entreprise capable d'employer au moins 1 000 personnes. Je ne dis pas, 2, 3, mais 1 et là vous verrez qu'il y aura une véritable dynamique avec des entreprises plus modestes capables elles aussi de créer de nombreux emplois qui graviteront autour de cette locomotive.

M. LE MAIRE : C'est ce qui s'appelle parler comme un livre. On peut dire aussi qu'en se levant plus tôt on va gagner plus, mais ce n'est pas aussi facile que cela. Madame, quand on se dit présidente d'une association de lutte contre la discrimination, je ne vous cache pas que la teneur de vos propos sur les étrangers me choque profondément. En plus, vous n'avez certainement pas été assez attentive car on a seulement parlé de les accueillir mieux. Et puis il y a aussi un besoin dans notre pays de pouvoir accueillir entre autres des étudiants étrangers car lorsqu'ils repartent dans leur pays, ce sont eux qui vont être là-bas les meilleurs ambassadeurs de la France et si nous étions très implantés dans certains pays d'Afrique, on voit aujourd'hui des Chinois, des Japonais, venir ici avec leurs industries. Alors je vous demanderais d'être très prudente par rapport à ce type de propos. De plus vous êtes, me semble-t-il,

membre du Syndicat mixte TEMIS et vous êtes certainement ici l'une des mieux à même de savoir les efforts que nous déployons, que je déploie entre autres, pour faire venir les entreprises. Nous ne pouvons pas vous le dire ici publiquement ce soir mais vous, vous savez quelle grande entreprise va venir se redévelopper sur Besançon. Nous avons encore d'autres projets, par exemple la Société BOURGEOIS qui est leader mondial du découpage d'alternateurs de stators est en train, avec l'aide de l'Agglomération, de se développer pour s'implanter sur le site de Trépillot - nous sommes actuellement en négociation avec l'armée- pour pouvoir faire des pales et des alternateurs d'éoliennes. Cela vous le savez bien ! Aussi je vais m'arrêter là, je ne vais pas entrer dans la polémique.

Mme Martine JEANNIN : Je pense qu'ici ce soir personne n'a la solution pour enrayer la pauvreté galopante sur le territoire national actuellement. En ce qui concerne ce rapport, merci de nous le soumettre, de nous le faire voir, cela fait deux ans je crois. L'Analyse des Besoins Sociaux nous donne une bonne idée déjà sur le taux des logements sociaux où l'on voit que la Ville se place au-dessus des 20 % réglementaires puisqu'elle est à 23 % avec en peloton de tête Planoise avec 66 % de logements sociaux, Clairs-Soleils 29 %, Montrapon 25 %. Ces quartiers ont fait le plein de logements sociaux, si je puis dire, il conviendra d'en construire dans d'autres quartiers, parce que l'on constate Bregille : 2,8 %.

Sur la perte des emplois, comment fait-on pour enrayer cela ? 1 900 emplois perdus dans le secteur privé. Selon un rapide constat, en fait c'est le CCAS de Besançon qui devient la plus grande entreprise de services en employant 500 temps pleins, heureusement que le CCAS est là !

Ma troisième remarque se situera sur le plan de la sécurité dans les quartiers ; puisque se pose la question : caméra ou pas caméra, j'aurais souhaité que le CCAS aborde un peu ce sujet dans le chapitre des «Défis dans le mieux vivre ensemble». Je n'ai rien lu à ce sujet dans le rapport et pourtant c'est un aspect qu'il ne faut pas occulter puisqu'il est quand même relié à la vie de tous les jours des citoyens.

Mme Catherine GELIN : Je voulais parler des emplois effectivement en disant que perdre 1 900 emplois c'est énorme, cela correspond presque au nombre d'employés de la Ville. Ça paraît un déficit fort important à combler d'autant que sur TEMIS il a fallu 10 ans pour créer 600 emplois. Donc si les établissements BOURGEOIS viennent développer des activités sur Besançon ou si d'autres entreprises viennent s'implanter, ce sera formidable.

Ensuite on parle du handicap, alors je dirais que le handicap c'est le sujet global de ce rapport parce que le handicap c'est la perte de l'emploi, le handicap c'est le minimum social, le handicap c'est le problème du transport et la hausse du coût des transports, le handicap c'est sortir de chez soi, c'est faire ses courses au quotidien, éviter l'isolement, pouvoir descendre rencontrer une personne au moins chaque jour pour un petit achat, c'est vivre avec des réseaux sociaux effectivement. C'est bien de développer des restaurants dans les quartiers là où il y a des foyer-logements. Il y a des villes qui développent dans chaque quartier des lieux de rencontres avec une aide au repas à midi, donc les gens se retrouvent, s'inscrivent ou ne s'inscrivent pas mais il y a toujours pour une somme modique un accueil et un repas à donner. Le prix des repas n'est pas forcément cloisonné, bien défini, il peut être adapté au revenu des personnes. L'important c'est que celles-ci aient envie de rompre leur solitude et se retrouver ; c'est ainsi que certaines peuvent redécouvrir leurs voisins, des personnes qu'elles avaient perdu de vue. Le problème du handicap c'est aussi celui de la retraite. La retraite c'est aussi la solitude, c'est l'éloignement des autres, le déficit d'image aussi. Et puis lorsque l'on arrive au grand âge, les enfants s'en vont, on se retrouve seul ; lorsqu'un accident de la vie arrive, le logement que l'on utilisait depuis des années n'est plus adapté et le service, même s'il est donné au maximum, finit par ne pas suffire. Donc il me semble qu'une organisation de la Ville, de l'urbanisme, du transport, des services, des commerces en proximité sont quand même des éléments essentiels pour rompre ces solitudes et ces handicaps.

Mme Marie-Noëlle SCHOELLER : Je vous remercie Madame GELIN parce que vous avez abordé toutes les questions que l'on retrouvera, pour ceux qui le veulent, dans le bilan social du CCAS. A titre d'information on voit bien qu'effectivement les gens qui ont 4 ou 5 réseaux sociaux se protègent de l'isolement. Les gens dont on parle aujourd'hui n'ont souvent qu'un seul réseau social et s'il y a fracture ils n'ont plus personne. Donc votre remarque est tout à fait pertinente et vous pourrez trouver les réponses effectivement dans le bilan 2010 du CCAS.

Concernant la remarque de Mme JEANNIN, c'est vrai qu'on n'a pas du tout abordé la question de la vidéosurveillance dans la mesure où nous avons une toute autre démarche qui est de développer les liens intergénérationnels et les solidarités de proximité. Rien ne vaut une présence bienveillante autour de soi face à l'isolement et c'est un des points forts de notre travail. Nous sommes dans le réseau des 7 villes qui travaillent sur ce «Vivre ensemble» sous l'égide de l'ODAS.

Enfin, pour répondre à Madame PEQUIGNOT, franchement à quel moment ai-je dit que nous faisons venir des étrangers pour travailler ? Ce n'est pas du tout cela ce que j'ai dit. Je ne parlerai pas non plus des emplois industriels, je vous redirai simplement : lisez Les Echos d'hier et vous aurez la situation nationale dans laquelle nous nous inscrivons totalement.

M. Michel OMOURI : Je vais être encore un peu plus direct. En 2010 vous avez ouvert 3 forums d'emplois, je suis tout à fait d'accord. Simplement quand vous offrez des emplois de niveau BAC + 5 alors que les jeunes issus des quartiers populaires diplômés ou très peu diplômés, c'est 30 %, je réitère ma demande : qu'est-ce que vous comptez faire pour cette population issue des quartiers prioritaires à plus de 30 % de chômage ? Est-ce que oui ou non vous allez lancer un plan d'actions pour arriver à créer des emplois dans l'industrie, pour que ces jeunes issus des quartiers, qu'ils soient diplômés ou pas, qualifiés ou non, puissent bénéficier d'un emploi ?

M. Abdel GHEZALI : Je vais répondre car on est en train de nous dire que la Ville ne fait rien, que c'est une ville de vieux, qu'on s'endort. Pour l'emploi je vous rappelle que la compétence de l'emploi c'est l'Etat donc vous avez la réponse et cette situation est le résultat de la politique du Gouvernement que vous menez, et puis ce n'est pas propre à Besançon, on retrouve cela autant dans des villes de droite que de gauche. Cet après-midi il y a eu un forum de l'emploi organisé au Palais des Sports par la Mission Locale dont la Présidente est Annie MENETRIER et un par le CRIJ avec d'autres partenaires à TEMIS. On va en organiser toute l'année prochaine au coeur même des quartiers même si ce n'est pas une politique qui nous incombe mais on y est attaché. Evidemment le pourcentage que vous citez est une réalité mais on reviendra sur le Contrat Urbain de Cohésion Sociale avec les désengagements de l'Etat. Il y a eu plus de 2 500 participants aujourd'hui au Palais des Sports où on s'est adressé à des gens de Montrapon, de la rue de Belfort, des Chaprais, de Planoise et on apporte des réponses qui sont peut-être insuffisantes certes mais comme vous on se soucie du taux de chômage élevé dans les quartiers. Je répondrai aussi à Elisabeth PEQUIGNOT, quand elle dit que c'est toujours pour les autres, c'est qui les autres ? On est tous Bisontins, Bisontines. Mes parents sont étrangers mais je suis né à Besançon et ce que nous faisons nous le faisons pour tous. Il faudrait que vous vous interrogiez sur la politique que vous menez, que vous soutenez. Vous venez ici nous dire qu'on ne fait rien pour l'emploi, on intervient, bien que cela ne soit pas de notre compétence, dans la limite de nos possibilités.

Mme Elisabeth PEQUIGNOT : Monsieur GHEZALI, les autres c'est aussi moi. Je pense que je peux me permettre de parler de cela parce que je vois que ce sont des politiques qui finissent par dresser les gens contre les autres, si vous écoutez les populations. Je pense qu'il faut aussi être capable d'entendre cela, alors aujourd'hui je pense que la meilleure politique n'est pas de dire qu'on va mettre en place toute une stratégie pour les étrangers. Bien entendu il faut prévoir un accueil de qualité et j'y souscris. Par contre ce que j'ai dit c'est que je pense que la meilleure des solutions, la meilleure des réponses c'est d'être sur le champ du dynamisme économique parce que c'est là qu'on sera capable de proposer des solutions pérennes à l'ensemble des Bisontins, pas simplement à une catégorie. Les solutions que vous proposez aujourd'hui, je suis désolée, ne sont pas suffisantes. Est-ce que la désindustrialisation de Besançon n'est pas une réalité ? Alors je suis ravie qu'on aille faire le voyage à Bâle mais combien d'emplois allez-vous pouvoir nous ramener de Bâle ? Est-ce qu'on est sérieux quand on veut dire qu'aujourd'hui Besançon est capable de rivaliser avec Genève au niveau de l'horlogerie ou bien la Suisse, est-ce qu'on est sérieux quand on le dit ? Non je suis désolée, il ne faut pas raconter n'importe quoi !

M. LE MAIRE : Madame PEQUIGNOT, ce que vous dites n'a ni queue ni tête. On n'a jamais dit que Besançon allait remplacer Genève. Et quand vous dites qu'il faut se placer sur le champ de la création d'entreprise, mais tout le monde est d'accord là-dessus ! On nous a dit à un certain moment qu'en faisant baisser les charges des entreprises, en supprimant la taxe professionnelle on allait créer beaucoup d'emplois, nous attendons toujours de voir les résultats ! Vous êtes toujours une très grande donneuse de

leçons «y a qu'à - faut qu'on» mais moi je vois aussi le résultat de la politique qui est suivie par le Gouvernement, ce n'est absolument rien ! Par contre, où vous avez raison c'est qu'actuellement il y a dans ce pays beaucoup de désespérance. Les gens sont de plus en plus pauvres, il y a de plus en plus d'enfants qui ne mangent qu'une fois par jour, d'où ce que nous faisons à la cantine scolaire, et je crois que vous ne pouvez pas avec depuis me semble-t-il depuis 2002, déjà 9 années de gouvernement de droite, en rejeter la responsabilité sur ceux que nous soutenons nous ici. Et je crois que vous devriez bien faire Madame un examen de conscience, vous regarder dans la glace et avant de critiquer et de tirer à boulets rouges sur tout ce que nous faisons, regardez ce que vous vous ne faites pas, quand je dis vous, ce n'est pas vous personnellement mais vos amis. Parce que c'est trop facile de dire qu'il faut créer des emplois, qui est-ce qui ne veut pas ici créer des emplois ? Et puis quand vous parlez de notre déplacement à Bâle, je vous précise que de Bâle nous avons ramené beaucoup d'emplois et on va continuer, comme chaque fois qu'on va dans les salons mais nous on y va et on se coltine à la réalité. Nous allons voir les chefs d'entreprise, si nous ne le faisons pas, vous nous le reprocheriez et ils nous connaissent, et je vais même vous faire un aveu, ils nous apprécient.

M. Pascal BONNET : Monsieur le Maire je suis quand même étonné de vos réactions éternellement identiques, dès qu'on dit quelque chose on nous renvoie à l'Etat. Le contexte économique est très difficile. Je vous rappelle quand même qu'il y a eu une crise majeure et que le Gouvernement et le Président de la République...

M. LE MAIRE : Le chômage dans ce pays c'est quand même plus l'affaire de l'Etat que de la Ville !

M. Pascal BONNET : ...ont répondu de façon tout à fait adaptée, que le pays quand même se porte mieux que beaucoup de pays européens après cette crise. Ça n'empêche pas qu'au niveau de l'agglomération il y a une compétence économique qui a un impact indiscutable sur l'emploi et que c'est de votre responsabilité au niveau de l'Agglomération d'avoir une politique économique plus ambitieuse. Or le choix actuellement est de mettre l'accent sur la politique de transport. Vous nous direz que le tram sera créateur d'emplois mais ce seront des emplois à court terme. L'investissement dans l'économie qui existe n'est pas suffisant, c'est ce que l'on regrette et que l'on dénonce régulièrement.

M. LE MAIRE : Je ne comprends pas que vous puissiez encore une fois, parce que vous n'êtes pas sot quand même Monsieur BONNET, dire que c'est la politique de transport qui va tuer l'emploi, que nous n'investissons pas dans l'emploi. Combien de fois vous a-t-on expliqué comment le tram est financé, combien de fois vous ai-je expliqué que toutes les villes qui ont mis en place des Transports en Commun en Site Propre se développent, créent de l'emploi, combien de fois vous l'ai-je expliqué mais vous persistez à répéter des mensonges en pensant qu'ils vont devenir réalité.

M. Pascal BONNET : Monsieur le Maire vous n'êtes pas sot non plus...

M. LE MAIRE : Je ne pense pas non !

M. Pascal BONNET : ...mais vous interprétez mes propos. Je sais très bien que le versement-transport ne sert qu'à ce à quoi il est destiné. Ce que je constate c'est que la communication et les énergies de l'agglomération sont sur ces questions de transport, ce qui est un choix politique, et que l'économie est au deuxième plan...

M. LE MAIRE : Mais ce n'est pas vrai, je ne peux pas vous laisser dire cela...

M. Pascal BONNET : Alors démontrez-le autrement !

M. LE MAIRE : Je vais vous le démontrer. Par exemple, vous connaissez bien, me semble-t-il, Jean-Pierre MARTIN, vous devez quelquefois vous rencontrer dans des réunions, eh bien Jean-Pierre MARTIN était encore avec moi, avec la Directrice du service Economique la semaine dernière au Salon International de l'Immobilier d'Entreprises pour faire venir des entreprises ici. Nous pouvons vous donner les chiffres, nous avons rencontré certainement 50 ou 60 interlocuteurs, décideurs, qui vont venir nous voir à Besançon, c'était il y a 10 jours. Et je vais samedi à Bâle avec entre autres Jean-Pierre MARTIN, Dominique BUCELATTO, Jean-Marc MAGDA mon directeur de Cabinet, Didier SIKKINK, visiter les chefs

d'entreprises de Besançon pour les soutenir là-bas dans ce salon de l'horlogerie. Je vais faire le tour des grands donneurs d'ordre dans le domaine de l'horlogerie effectivement pour les faire venir ici. Voilà l'exemple, juste sur huit jours, de ce que nous faisons. Aussi arrêtez de dire que nous ne nous investissons pas dans le domaine de l'industrie, nous faisons beaucoup. Mais vous savez, ce qui me rassure c'est que les chefs d'entreprise eux, le savent.

M. Jean ROSSELOT : Monsieur le Maire, je vous écoute et je crois en votre bonne foi !

M. LE MAIRE : Merci, c'est déjà quelque chose !

M. Jean ROSSELOT : Mme PEQUIGNOT aurait pu ajouter Toulouse.

M. LE MAIRE : Ah oui je suis aussi allé à Toulouse où j'ai rencontré les responsables d'une entreprise dont je tairai le nom mais deux contrats ont déjà été ramenés de Toulouse.

M. Jean ROSSELOT : Vous venez de nous dire que les chefs d'entreprise savent, qu'ils reconnaissent, etc.

M. LE MAIRE : Je ne fais que cela !

M. Jean ROSSELOT : Vous êtes payé du matin au soir pour ne faire que cela.

M. LE MAIRE : C'est vrai !

M. Jean ROSSELOT : Nous, on n'est pas aux manettes comme je le dis souvent, qu'est-ce que l'on peut avoir comme capteur d'indicateur ? On entend les experts, les personnes autorisées, je vous l'ai déjà dit et je le répète, les entreprises, contrairement à ce que vous venez de dire, ne reconnaissent pas ce que vous faites ! Le fond du fond de la réponse à tous ces problèmes de pauvreté, c'est le dynamisme entrepreneurial, c'est le dynamisme industriel, et Philippe GONON le fait encore remarquer dans la revue du Grand Besançon. Quand j'entends la communauté économique régionale, par la voix de son Président, mettre en contraste l'action économique de la Communauté d'Agglomération belfortaine dont a parlé Mme PEQUIGNOT et la vôtre, quand j'entends dire que c'est le jour et la nuit, franchement !

M. LE MAIRE : Qui dit cela ?

M. Jean ROSSELOT : Je vous l'ai déjà dit, le Président de la Chambre régionale de Commerce et d'Industrie.

M. LE MAIRE : ...qui est un de vos amis proches...

M. Jean ROSSELOT : Il y avait M. AYACHE et M. ROY à ce colloque, ils l'ont tous entendu... Quand j'entends un expert autorisé dire que c'est la nuit ici et le jour là-bas, je m'interroge. Que cette opportunité séculaire, une fois dans le siècle, de l'arrivée de la LGV soit aussi peu saisie, il y a quand même un problème. Quand par ailleurs la voix politique du grand département au Nord qui est mitoyen du nôtre il y a deux mois écrit : «les élus de Besançon manquent d'ambition», moi il ne m'en faut pas plus. Je ne suis pas aux manettes, je ne vais pas à Toulouse, je ne vais pas à Bâle mais j'entends cela. Je me dis que vous ne préparez pas l'avenir malgré les 50 Maires, Adjoints ou Vice-Présidents d'Agglo etc., malgré les dizaines de millions d'euros, quand j'entends ces propos, je dis zéro, c'est tout.

M. LE MAIRE : On sait, pour vous c'est toujours nul ! Ce qui est fantastique avec Jean ROSSELOT, c'est qu'il répète inlassablement les mêmes choses sans doute parce qu'il n'a pas grand-chose à dire. Changez de disque comme disent les enfants ! J'ai déjà répondu sur le fond à de multiples reprises, je ne reviendrai pas là-dessus.

M. Christophe LIME : Monsieur ROSSELOT, laissez-moi parler. Je suis toujours un peu surpris qu'à l'énoncé des chiffres, il y en ait certains qui les découvrent, 1 million de chômeurs en plus en France depuis 2 ans, bien entendu il y en a plus à Besançon... Ce n'est pas le sujet ? Si ce n'est pas le sujet d'avoir 1 million de chômeurs de plus avec les conséquences engendrées sur le territoire bisontin !... C'est

exactement la logique qui a prévalu... Monsieur ROSSELOT j'ai eu la politesse de vous laisser parler, ayez la même politesse... On sait qu'en temps de crise c'est bien entendu la production industrielle qui prend en premier, dans toutes les économies, et souvent les emplois de services permettent d'atténuer un certain nombre de choses ; cela a été encore démontré lors de cette crise et si la France a pu limiter «la casse», c'est justement par ce qu'on appelle les amortisseurs sociaux que n'ont pas d'autres pays qui ont été laminés par une politique libérale que malgré votre souhait vous n'avez encore pas pu mettre en oeuvre en France et qui commence malheureusement à avoir un certain nombre d'effets, y compris sur la pauvreté. On sait très bien que lorsqu'il y a des chômeurs supplémentaires, il y a malheureusement, mathématiquement une montée de la pauvreté car des gens décrochent au fur et à mesure au niveau de l'échelle sociale, ils décrochent au niveau de l'emploi et au fur et à mesure, parce qu'ils ne retrouvent pas d'emploi et en raison aussi des conséquences familiales, parfois médicales et ils se retrouvent totalement, socialement, coupés d'un certain nombre de dispositifs. Donc aujourd'hui, heureusement que nous avons encore en France des amortisseurs sociaux qu'il y a deux ans vous contestiez car je rappelle quand même que votre politique gouvernementale était justement de dire que le social coûtait trop cher et qu'il fallait l'éliminer. Je rappelle au passage les promesses de votre Président de la République qui annonçait des milliers de chômeurs en moins lorsqu'il a été élu, qui annonçait qu'il n'y aurait plus de pauvreté en deux ans en France, voilà le résultat de votre politique. La politique menée par l'Agglomération au niveau de la Ville de Besançon vise à atténuer un certain nombre de choses mais les leviers ne sont pas si importants. Je terminerai sur la politique industrielle ; si seulement il n'y avait que depuis deux ans que les emplois industriels avaient diminué ! Cela fait des années que les emplois industriels diminuent en France parce qu'il y a des délocalisations qui mettent en concurrence l'ensemble des salariés et tant qu'on trouvera des salariés à 250 € en Roumanie, on continuera à avoir des délocalisations. C'est pour cela qu'il faut que l'on arrive à avoir au niveau de l'Europe un pacte social qui nous tire en avant, qui évite cette mise en concurrence au moins sur le terrain européen.

M. LE MAIRE : Tu as raison Christophe. Quand on se rappelle un peu l'histoire de cette ville et de la désindustrialisation, quand on se rappelle les 3 000 emplois de la Rhodia qui sont partis en Chine, en Asie, quand on se rappelle les 2 500 emplois de Kelton qui sont partis à Taiwan ou les 2 000 emplois de chez Weil qui sont partis aussi à l'étranger, oui effectivement ce n'est pas quelque chose de récent et Christophe a raison de le dire. Il serait intéressant d'ailleurs, on ne le fera pas ici mais on devrait le faire dans d'autres lieux, de ressortir et de mettre en parallèle toutes les promesses qui ont été faites, les promesses démagogiques de création d'emplois, de vivre mieux, de plus de bonheur pour ce pays, et de voir le résultat aujourd'hui, c'est 1 million de chômeurs en plus aujourd'hui qu'il y a quelques années, 1 million de chômeurs et je crois que là vous avez une cruelle responsabilité. Mais quoi que vous disiez, le peuple ne s'y trompe pas et les résultats de dimanche, s'ils sont inquiétants pour les raisons qui ont été soulignées ici, montrent quand même bien combien vous êtes totalement, vous et vos amis, désavoués par ce pays...

M. Jean ROSSELOT : Deuxième intervention très rapide mais je suis quand même étonné, je le dis à notre ami Christophe LIME, qu'un élu communiste invoque les 250 € par mois en Roumanie...

M. LE MAIRE : C'est un peu facile cela !

M. Jean ROSSELOT : A qui la faute sinon à 40 ans de régime communiste. C'est une réalité, tout le monde le sait. Ecoutez, on a tous quand même en mémoire les files de centaines de mètres avec leurs cabas et la manière dont le régime a fini d'ailleurs en dit assez long. Ça c'est pour l'élu communiste. Maintenant je suis quand même étonné qu'un Adjoint mette en doute les capacités des amortisseurs sociaux du Gouvernement, des moteurs aussi, quand on regarde les centaines d'actions dans le cadre de l'Agence de Cohésion Sociale. Vous parlez depuis 2002 etc. mais il n'y a jamais eu en France une politique aussi généreuse sur le plan social, sur le plan des quartiers que depuis 2002 à travers l'ANRU, l'Agence de Rénovation Urbaine, et chapeau BORLOO, il faut reconnaître, et l'Agence de Cohésion Sociale. Dans les rapports qui suivent on a des centaines d'actions que l'Etat finance pour la Cohésion Sociale et justement pour les amortisseurs sociaux. Maintenant on voit bien le problème, ce qui nous manque c'est une compétitivité plus forte, si on avait 40 000 entreprises de plus en France, on n'aurait probablement plus de problèmes. La question c'est qu'il faut retrouver des moteurs, des entrepreneurs, des chercheurs, innover et si possible attirer chez soi. On a une occasion unique, on a une rente de situation en plein milieu de l'axe Rhin-Rhône, on a des sollicitations, des offres des collectivités

territoriales comme celles de la Haute-Saône, on a des atouts en main et on ne les a pas utilisés, on n'a pas anticipé et on ne tirera pas tout le profit qu'on devrait tirer de cette grande affaire qu'est la mise en service de la LGV dans quelques mois.

M. LE MAIRE : Vous savez, aujourd'hui j'ai lu dans la presse quelque chose d'étonnant. On a une bonne université, vous n'allez pas dire le contraire, on a un bon Président, de bonnes équipes de chercheurs. Ils se regroupent, on les incite à se regrouper dans un laboratoire qui s'appelle FEMTO, 250 à 350 chercheurs. La Région que vous vilipendiez tout à l'heure investit 30 millions d'euros en prenant la maîtrise d'ouvrage, 30 millions d'euros, mais c'est normal, mais bien sûr ! Elle investit 30 millions d'euros, et de quoi s'aperçoit-on aujourd'hui ? C'est qu'au niveau national on ne retient pas ces laboratoires d'excellence peut-être parce qu'ils sont désormais trop gros, mais de qui se moque-t-on ? Alors il faudrait quand même quelque part me semble-t-il que vous arrêtiez d'être des donneurs de leçons. Vous voyez, j'ai ici la Gazette des Communes ; que dit M. Rémi FRENTZ, Directeur Régional de l'Agence de Cohésion Sociale et pour l'Egalité des Chances ? Il dit qu'en 2011 les crédits dans les quartiers vont diminuer de 19 %, Monsieur OMOURI. C'est certainement ce qui va permettre effectivement de faire plus de forums dans les quartiers et donner plus d'emplois aux jeunes ! Je crois que chacun a compris ici. En fait c'est un peu un discours de désespoir que vous avez parce que vous vous rendez compte que tout est en train de vous échapper et même au niveau de vos proches, il me semble que j'entends des sons bien dissonants.

M. Jean-Marie GIRERD : J'ai trois points à évoquer. Si j'ai bien compris il y a donc à peu près 2 000 enfants en moins de moins de quinze ans sur Besançon depuis 9 ans et la tendance ne va pas s'inverser. Je ne sais pas exactement l'impact que cela peut avoir sur le nombre de classes mais je crois qu'il y a bien sûr à analyser ce phénomène parce qu'il y a des endroits où il y a besoin que l'on mette plus de personnes et d'autres où il y en a besoin peut-être de moins, c'est déjà un premier élément.

Deuxième élément, vous avez évoqué les discours qui ont été donnés. Je me souviens encore comme si c'était aujourd'hui, le discours de François MITTERRAND en 1981 et j'ai le droit de l'évoquer... quand il a dit à Valéry GISCARD d'ESTAING...

M. LE MAIRE : Ah oui, c'est bien même !

M. Jean-Marie GIRERD : ...«si votre politique est menée nous avons actuellement 1 600 000 chômeurs, on aura plus de 3 millions !». Les 3 millions sont arrivés par la Gauche quelques années plus tard et on est maintenant encore en-dessous des 3 millions.

Troisièmement, pour Christophe LIME je vais prendre simplement une référence et cela va être rapide. Le drame des économistes socialistes et ce n'est pas socialiste dans le sens socialiste, mais plutôt communiste, c'est leur incapacité à s'adapter rapidement aux modifications économiques, et ceci est de René DUMONT dans le livre «Albanie-Pologne-Nicaragua» à la page 139.

Mme Marie-Noëlle SCHOELLER : Sur cette Analyse qui est quand même très complète sur beaucoup de sujets, on a beaucoup parlé de l'emploi alors que ça dépend de l'Agglomération, des entreprises privées, de l'Etat, on a parlé de la désindustrialisation. J'ai bien peur que l'année prochaine les chiffres ne soient pas meilleurs parce que personne n'a parlé du problème des auto-entrepreneurs. L'année prochaine nous allons étudier de plus près la situation des auto-entrepreneurs. Par contre on a abordé aucun des problèmes qui font débat actuellement sur la dépendance, sur le handicap et sur l'isolement dont je redis et je conclurai là-dessus qu'aujourd'hui c'est un problème majeur. J'aurais aimé qu'on en parle un peu plus que de débats dont on n'a pas la maîtrise nécessairement ici au Conseil Municipal.

M. LE MAIRE : Je te remercie. C'est l'occasion aussi de remercier le CCAS et ses services, les travailleurs sociaux, toutes celles et tous ceux qui font qu'effectivement nous avons ici une politique sociale qui, comme l'a dit Christophe LIME, sert d'amortisseur mais quand on amortit un choc, on ne le supprime pas totalement !».

Le Conseil Municipal a pris acte de cette Analyse des Besoins Sociaux.

Récépissé préfectoral du 6 avril 2011.

4 - En réponse à l'Analyse des Besoins Sociaux, la Ville et le CCAS se mobilisent

Mme SCHOELLER, Première Adjointe, Rapporteur : L'Analyse des Besoins Sociaux 2011 confirme les tendances pressenties l'année dernière. La population bisontine n'a pas été épargnée par la crise économique. Le nombre des demandeurs d'emploi a connu une hausse de 1 800 chômeurs inscrits à Pôle Emploi entre 2007 et 2010. En corollaire, le nombre des Bisontins vivant sous le seuil de bas revenus s'est accru de 4 % entre 2008 et 2009 alors que cet indicateur de la pauvreté était à la baisse l'année précédente. Indépendamment de cette donne conjoncturelle, la structure de la population communale affiche un vieillissement régulier à l'image de la société française toute entière : entre 1999 et 2007, on compte 30 % de personnes de plus de 60 ans. En-deçà, enfants, jeunes et adultes jusqu'à 44 ans voient leur part régresser dans le total de la population communale. Enfin, l'Analyse des Besoins Sociaux a tenté de mieux comprendre cette année deux phénomènes auxquels notre territoire est confronté :

- l'isolement et la solitude d'une part, à partir notamment du constat qu'un ménage bisontin sur deux est composé d'une seule personne, et que la solitude frappe en premier lieu les Bisontins les plus fragiles du fait de leur situation face à l'emploi ou au handicap, de leur âge, de leur revenu

- l'accueil des étrangers primo arrivant d'autre part, fort d'un constat où il apparaît que si Besançon ne s'illustre pas par une arrivée massive d'étrangers, son histoire, son statut de capitale régionale et enfin sa volonté de garantir une harmonie au sein des différents quartiers lui confèrent une responsabilité particulière en ce domaine.

Face à ces défis, la Ville et le CCAS engagent leurs énergies et mobilisent l'ensemble des partenaires du développement social de notre territoire pour apporter une première réponse d'urgence aux plus vulnérables, renforcer les Bisontines et Bisontins fragilisés, proposer des parcours vers l'autonomie.

Réagir à la crise économique et sociale

Alors que de premiers et timides signes de reprise apparaissent en terme de statistiques, cette perception est bien éloignée pour nombre des habitants de Besançon.

Une expérience forte qui allie urgence et savoir-faire

C'est grâce à une proximité avec la population et une maîtrise des dispositifs que Ville et CCAS ont pu contribuer à amortir les effets de la crise économique actuelle. Dans tout Besançon, avec les Espaces solidaires et les Maisons de quartiers, ou centralisé à Proxim'Social, les urgences sont affrontées au quotidien. Agissant tout à la fois sur le logement, l'aide alimentaire (2 160 ménages représentant 6 200 bénéficiaires différents en 2010), l'hébergement d'urgence (8 439 nuitées à la Maison Abbé Pierre en 2010, en augmentation par rapport à 2009) et bien sûr les aides financières (1 960 personnes différentes ont bénéficié en 2010 d'un volume total de 347 000 €), nos collectivités accompagnent les plus fragiles pour passer le cap de la crise. Avec le Conseil Général, le CCAS est en relation constante avec